

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

Section de la Vendée



BULLETIN N° 41 - Rétrospective 2023

SOMMAIRE

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE	Page 3
LE COMITÉ DE SECTION, TROMBINOSCOPE	Pages 4-5
SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DECEMBRE 2023	Page 5
REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES	Page 6
RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022	Pages 7-9
COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANMONM SECTION VENDÉE DU 1^{ER} AVRIL 2023	Pages 9-16
60^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'ONM. LA ROCHE-SUR-YON LE 9 NOVEMBRE 2023	Pages 16-33
LA FONDATION « LES OURSINS-ENFANTS DES TROTTOIRS »	Pages 33-38
LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE LUÇON RÉCOMPENSÉS PAR LE PRIX DE L'ENGAGEMENT CITOYEN	Pages 38-40
REMISE DES PRIX DE L'ÉDUCATION CITOYENNE ET DE LA MÉMOIRE	Pages 40-45
PIERRE MAUGER, GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE, FÊTE SES 100 ANS. UN RÉSISTANT ET UNE VIE D'ENGAGEMENT AU SERVICE DE LA VENDÉE ET DE LA FRANCE	Pages 45-48
LE GÉNÉRAL FRANÇOIS LECOINTRE A ÉTÉ NOMMÉ GRAND CHANCELIER DE LA LÉGION D'HONNEUR ET CHANCELIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE	Pages 48-49
UN TÉMOIGNAGE BOULEVERSANT, L'ENFER DE LA DÉPORTATION RELATÉ PAR MADAME LILI EIGNEL	Pages 50-55
CÉRÉMONIE D'HOMMAGE A L'OCCASION DU 80^{ÈME} ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE JEAN MOULIN	Pages 56-57
DÉPART D'ANNE TAGAND, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA PRÉFECTURE	Pages 57-58
RENCONTRE AVEC L'ÉCRIVAIN YVES VIOLLIER	Pages 58-61
NOS COMPAGNONS ONT DU TALENT, INTERVIEW DE LUC GUYAU	Pages 62-67
REMISE DE L'INSIGNE DE CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE A MADAME ISABELLE BRETHOMÉ, A MADAME JOSIANE BOSCOLO, A MONSIEUR JEAN-PIERRE MERCIER ET AU DOCTEUR TEDDY BOURDET	Pages 67-79
SORTIE-SPECTACLE A SAINT JEAN DE MONTS	Pages 79-80
SOIRÉE DES VŒUX DE L'UNC VENDÉE	Pages 80-81
L'ANMONM ÉTAIT PRÉSENTE A LA CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX 29 VICTIMES DE LA TEMPÊTE XYNTHIA DU 28 FÉVRIER 2010	Pages 81-83
LA BATAILLE DE CAMERONE COMMÉMORÉE A SAINTE-FOY	Page 83
SOLIDAIRE AVEC LES BLESSÉS DES ARMÉES, L'ANMONM ÉTAIT PRÉSENTE AU CONCERT UNISSON	Pages 84-85
10 COMPAGNONS NOUS ONT QUITTÉS EN 2023	Pages 85-91
L'ANMONM A PARTICIPÉ AU RALLYE MÉMOIRE ET DÉFENSE DES CLASSES DE DÉFENSE VENDÉENNES	Pages 91-93
L'ANMONM A PARTICIPÉ A LA COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION	Pages 93-94
NOUS ÉTIONS PRÉSENTS A FONTENAY-LE-COMTE A L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DES MÉMOIRES DE LA TRAITE, DE L'ESCLAVAGE ET LEURS ABOLITIONS	Pages 94-95
LA FÊTE DU 137^{ÈME} RI ET LA JOURNÉE DU STAGIAIRE AU CMFP DE FONTENAY LE COMTE	Pages 95-96
LA POMPE A INCENDIE DE SAINT-MICHEL-LE-CLOUCQ EST DE RETOUR DANS SA COMMUNE	Pages 96-98
ACTIVITÉ 2023 DES PORTE-DRAPEAUX DE L'ANMONM EN VENDÉE	Pages 98-102
LISTE DES PROMUS 2023	Page 102
« LE MÉRITE » NOTRE REVUE NATIONALE, NOTRE SITE INTERNET ET NOTRE NEWSLETTER	Pages 103-104

Nous contacter :
ANMONM Vendée, 14 les Moulins - 85190 Venansault
06 07 53 61 39 - onm85.mp@orange.fr
- <https://www.anmonm.org/sections/085>

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

2023 : l'Ordre national du Mérite a 60 ans



En Vendée, nous avons commémoré cet anniversaire le 9 novembre, au CYEL à La Roche-sur-Yon, lors d'une cérémonie qui fera date dans l'histoire de notre section, en présence du président national de l'ANMONM Patrick Sandevor, des autorités civiles et militaires et de très nombreux compagnons, partenaires et amis.

Au plan national, le colloque organisé le 1^{er} décembre à Paris au Palais du Luxembourg, que j'ai eu l'honneur d'animer, a été un franc succès grâce à la qualité des intervenants : le général d'armée François Lecointre, Grand Chancelier de la Légion d'honneur, Chancelier de l'ordre national du Mérite, Hervé Gaymard ancien ministre, Président de la Fondation de Gaulle, Xavier Darcos ancien ministre Chancelier de l'Institut de France et William Christie, chef d'orchestre, Grand-Croix de

l'ONM, notre grand témoin sur le thème de la transmission à la jeunesse.

2024 sera, pour la France et la Vendée, l'année du Sport et des sportifs. Deux événements majeurs, de renommée mondiale, auront lieu : les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris durant l'été et la 10^{ème} édition du Vendée Globe qui partira des Sables d'Olonne en novembre.

Le Conseil d'Administration de l'ANMONM, fidèle à ses engagements, a souhaité faire de 2024 l'année « du Sport, de la Jeunesse et du Handicap » tant au plan national que dans nos sections départementales. Ce sera une nouvelle occasion d'inscrire l'ANMONM au cœur de la Cité et de la faire rayonner, à travers la promotion des valeurs éternelles du sport, qui sont aussi les nôtres.

Je veux ici remercier toutes celles et ceux qui œuvrent au quotidien, pour faire vivre notre Ordre et notre Association en Vendée.

Au nom du comité de section, je vous souhaite, à chacune et à chacun, une belle et heureuse année 2024 ! Qu'elle vous apporte la santé, la sérénité et la joie de bonheurs partagés en famille ou entre amis, ainsi que la réussite de vos projets.

Dans un environnement encore bien incertain, unissons nos efforts pour que vive « la Bleue » et formons des vœux pour que les valeurs portées par la flamme olympique éclairent le Monde !

Bonne année 2024 !

Michèle Peltan

LE COMITÉ DE SECTION, TROMBINOSCOPE



Michèle PELTAN
Secrétaire Générale Nationale de l'ANMONM
Présidente de la section de Vendée



Michel MONTALETANG
Vice-président
La Roche-sur-Yon



Thérèse CHARRIEAU
Vice-présidente
Fontenay-le-Comte



André AUBOUIN
Vice-président
Les Sables-d'Olonne



Bernard BLOT
Secrétaire-adjoint



Jean-Pierre LACZNY
Trésorier



Jacques GUIBOT
Trésorier Adjoint



Guy RABEAU
Porte-drapeau départemental
(jusqu'au 1^{er} octobre 2023)



Jean-François BIET
(Depuis le 1^{er} avril 2023)



Michel BOTELLA

		
Marie-Laure COULON-NGUYEN	Claude MONORY	Françoise PASTOREL
		
Dominique PICORON (Jusqu'au 31 mars 2023)	Philippe POTIER	Arthur SOËNE

SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DECEMBRE 2023 (en euros)

DÉPENSES		RECETTES	
Quotité versée au siège	5 170.00	Cotisations adhérents	9 042.50
Achats et services	3 181.44	Manifestations- conférences	6 574.00
Abonnements-revue	1 888.00	Abonnements revue	1 888.00
Manifestations	8 019.19	Dons externes-sponsoring	2 336.50
Frais bancaires	90.55	Intérêts bancaires 2023	416.40
Solidarité	2 948.80	Subventions Département	1 000.00
Assurances	155.25	Vente articles ONM	193.00
TOTAL DÉPENSES	21 453.23	TOTAL RECETTES	21 450.40

Déficit de l'exercice 2023 : 2.83
Fonds de réserve de la section : 14 839.66
Nouveau solde au 31/12/2023 : 14 836.83

REMERCIEMENTS A NOS PARTENAIRES

Nous tenons à remercier chaleureusement nos partenaires qui nous ont accompagnés pendant cette année et nous ont permis, par leur soutien et leur engagement à nos côtés, de mener à bien nos projets et nos actions en particulier en faveur de la jeunesse



Notre prochaine Assemblée Générale se déroulera

Le Samedi 13 avril à Chantonnay

Rendez-vous à partir de 9 heures salle Antonia

Rue de la Plaine à Chantonnay

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2022 PRÉSENTÉ LORS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 1er AVRIL 2023 A LUÇON

Par Thérèse Charrieau secrétaire
(Période du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2022)



Bonjour chers compagnons, bonjour M. le Président National, bonjour M. le Maire,

Le rapport d'activité de notre section en 2022 illustre une reprise quasi normale de notre fonctionnement et ce fut heureux en cette année du 50^e anniversaire de l'ANMONM. Je vous précise que le rapport d'activité sera publié in extenso dans le site internet de notre section et qu'un lien dans la prochaine newsletter vous permettra d'y accéder.

A nos 4 réunions de bureau et 5 réunions du comité de section où s'élabore tout au long de l'année la trame de notre activité, s'est ajouté un entretien le 15 mars 2022 avec M. Gérard Gavory, Préfet de Vendée et Président d'honneur de notre section. Notre AG annuelle s'est tenue le 30 avril 2022 à Moutiers-les-Mauxfaits, et la jeunesse y a été largement mise à l'honneur.

Comme nous le faisons régulièrement, nous avons accueilli, le 13 décembre dernier au Golf de Bourgenay, les nouveaux adhérents de l'année pour un temps de présentation mutuelle et de convivialité ; d'autre part, notre Présidente, le vice-président de l'arrondissement de La Roche-sur-Yon et deux de nos porte-drapeaux étaient présents aux remises d'insigne de chevalier de l'ONM à M. Jean-François Bourasseau le 9 juillet et au Docteur Thomas Guimard le 16 décembre.

Au titre des cérémonies, notre Présidente, Mme Michèle Peltan assistée de notre porte-drapeau départemental Guy Rabeau et de membres du bureau, était présente à la prise de commandement du contrôleur général du SDIS, M. Matthieu Mairesse et à celle du colonel de Gendarmerie M. Arnaud Pellabeuf ; elle était présente également lors de la visite à La Roche-sur-Yon de Mme Geneviève Darrieussecq, Ministre Déléguée auprès de Mme La Ministre des Armées.

Notre section est toujours présente à toutes les cérémonies et commémorations patriotiques célébrées dans les 3 arrondissements de la Vendée et nous remercions nos porte-drapeaux qui ont opéré 22 sorties devant les Monuments aux Morts en 2022.

Ajoutons que leur mission et celle des membres du bureau consiste aussi à rendre hommages à nos compagnons disparus – 13 en 2022 – au moment de leur sépulture.

Soulignons aussi que notre section était présente, notamment à Luçon et à La Roche-sur-Yon, aux cérémonies du 170^e anniversaire de la Médaille Militaire.

En matière de sorties culturelles et festives, 2022 a été l'année de la reprise,

- Avec une première conférence « défier le cerveau » de notre compagnon Jack Guichard le 17 mars
- La visite de l'usine étoile de Fontenay-le-Comte suivie du déjeuner et de la visite du centre historique de l'époque Renaissance le 17 mai
- La conférence de notre compagnon Jean-Yves Gaudry sur le thème de l'écriture le 16 juin,
- La soirée du 50^e anniversaire de l'ANMONM le 20 octobre
- La conférence-démonstration « comprendre les sciences avec des tours de magie » de Jack Guichard le 24 novembre.

En partenariat avec l'Inspection Académique, soutenu par le Conseil Départemental et sponsorisé par l'entreprise Vensys, l'appel à projets du Prix de l'Education Citoyenne nous a permis de récompenser 9 projets d'écoles, collèges et lycées. Citons en particulier l'école Jacques Maury de l'Aiguillon-sur-Mer, le collège Corentin Riou de Moutiers-les-Mauxfaits et le lycée Léonard de Vinci de Montaigu qui ont chacune et chacun reçu le 1^{er} prix départemental. Soulignons aussi le travail de mémoire mené de longue date au lycée Valère Mathé d'Olonne-sur-Mer. La cérémonie de remise des prix a eu lieu le 29 juin à l'hôtel du Département.

Le prix départemental de l'engagement citoyen a été remis à la section des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Moutiers-les-Mauxfaits, le 30 avril 2022 lors de notre AG.

En 2022, 5 jeunes Vendéens de moins de 18 ans ont été distingués dans le cadre du prix du civisme : 2 frères jumeaux JSP de L'Hermenault, 2 collégiennes de Sainte-Hermine et la jeune Jessica Clément, de Montaigu qui s'est vu décerner le 1^{er} prix national pour son acte de sauvetage. La cérémonie de remise des prix du 3 décembre à Paris a dû être annulée et reportée à début juin : nous y accompagnerons Jessica.

En solidarité avec nos compagnons les plus âgés, nous adressons à partir de leurs 84 ans une carte d'anniversaire à chacun de nos adhérents (cela concerne environ 70 compagnons) et fin décembre, 35 compagnons ont reçu soit lors d'une visite soit par courrier les chocolats de fin d'année. Nous poursuivons aussi dans les arrondissements nos liens par téléphone.

En 2022, nous avons rendu officiellement hommage à nos 6 porte-drapeaux alors encore en activité.

Traditionnellement, à l'aube du nouvel an, notre Présidente adresse à chaque adhérent sa carte de vœux.

Nous communiquons et sous l'impulsion de notre webmaster, Michel Montalétang, notre site internet est alimenté régulièrement, 5 numéros de la newsletter « Le ruban bleu » ont été diffusés et le bulletin n° 40 « rétrospective 2022 », avec l'annuaire des adhérents, a été réalisé. A noter que la commission « communication » poursuit les interviews dans le cadre de la rubrique « nos compagnons ont du talent ».

Je terminerai cette présentation en citant un certain nombre d'autres activités où notre Présidente était présente ou notre section représentée :

- L'AG de l'UNC le 26 février
- L'AG de la SMLH le 21 mai
- Le congrès de l'ANMONM les 22-23-24 juin à Nancy où Michèle Peltan non seulement y représentait la section de Vendée, mais exerçait aussi sa fonction de Secrétaire Générale Nationale
- Le rassemblement annuel des sections JSP de Vendée le 15 octobre
- La réunion intersections de l'ANMONM le 5 octobre
- L'AG de l'AMOPA le 18 octobre
- L'AG du comité d'Entente le 3 novembre.

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE L'ANMONM SECTION VENDÉE

LA 46ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SECTION DE VENDÉE DE L'ANMONM ILLUSTRE LE RENOUVEAU DES ACTIVITÉS LUÇON 2023

Le samedi 1^{er} avril 2023, au théâtre Le Millandy à Luçon, la section de Vendée renouait avec la tradition – mise à mal ces dernières années pour cause de pandémie – des rassemblements chaleureux où aiment à se retrouver les membres et amis de la grande famille de l'ANMONM : reçus par notre compagnon M. Dominique Bonnin, Maire de Luçon, les compagnons et leurs accompagnants étaient accueillis par notre Présidente, Mme Michèle Peltan, secrétaire générale nationale, aux côtés de M. Patrick Sandevour, Président National, venu assister à nos travaux.

Après l'ouverture de la séance par Mme Michèle Peltan,

M. Dominique Bonnin, Maire, présentait sa commune, riche de son histoire et aujourd'hui ville à taille humaine de 9 650 habitants, située au cœur de la communauté de communes Sud Vendée Littoral, elle-même forte de 43 communes et 56 000 habitants. Créé il y a plus de 2 500 ans, le village de Lucio, tirant son nom du latin Lucius signifiant « brochet », était à l'origine un village de pêcheurs où les moines fondèrent une abbaye au VII^e siècle. Située sur le golfe des pictons aujourd'hui disparu, Luçon a eu un lien très fort avec la mer jusqu'à la moitié du XX^e siècle ; elle fut aussi la ville de Richelieu, évêque devenu principal Ministre du Roi Louis XIII et dispose d'un

très riche patrimoine architectural et religieux avec sa Cathédrale et la chapelle des Ursulines notamment. Luçon est de nos jours une ville dynamique, bien intégrée dans son époque, avec 145 entreprises, une grande diversité de services administratifs, sociaux, éducatifs, culturels et de santé qui lui confèrent de nombreux atouts : elle est classée, parmi les communes où il fait bon vivre, au 4^e rang en Vendée et au 516^e rang sur 34 820 communes en France. Elle continue d'évoluer avec de nombreux projets en cours dans les domaines du logement, de l'éducation, du sport, du tourisme, des déplacements et de la circulation.



Puis, la présentation par Mme Thérèse Charrieau du rapport d'activité de l'année 2022 montrait combien l'année avait été riche en événements : outre 4 réunions du bureau, 5 réunions du comité de section, notre présence à toutes les commémorations officielles vendéennes et aux sépultures de nos compagnons, la mise à l'honneur de nos 6 porte-drapeaux, une rencontre avec M. Gérard Gavory, Préfet de la Vendée et Président d'Honneur de la section, une sortie à Fontenay-le-Comte, 3 conférences, la remise de prix de l'Education Citoyenne à 9 établissements scolaires, 5 jeunes vendéens de moins de 18 ans récompensés au titre du prix du civisme dont un 1^{er} prix national, l'envoi de cartes d'anniversaire et la remise de chocolats à nos aînés, l'édition de 5 newsletters « Le ruban bleu » à destination de nos adhérents, la tenue de notre site internet, l'édition de notre bulletin annuel rétrospective de l'année écoulée avec mise à jour de notre annuaire, la présence à deux remises de décoration de l'Ordre National du Mérite, une journée d'accueil des nouveaux adhérents et surtout une belle soirée caritative à l'occasion du 50^e anniversaire de l'ANMONM, telles sont les actions qui ont ponctué notre année.

Pour sa part, M. Jean-Pierre Laczny, présentait les éléments relatifs au recouvrement des cotisations ainsi que les comptes de la section :

En 2022, ont été encaissées 262 cotisations (pour un montant de 7830 € (dont 50 % a été reversé au siège) sur un total de 268 adhérents, soit un taux de recouvrement de 98 %. Pour la revue « Le

Mérite » 149 abonnements ont été souscrits pour un montant de 1 490 € reversés en totalité au siège.

Les comptes 2022 de la section font apparaître un montant de 22 384,07 € de recettes et de 21 383,05 € de dépenses. La comparaison avec l'année 2021, où les recettes s'élevaient à 16 267,74 € et les dépenses à 13 507,47 €, témoigne pour 2022 du rétablissement de la dynamique du fonctionnement de la section. Avec un résultat positif de 1 001,07 € pour l'année 2022, le bilan des finances de la section, arrêté au 31 décembre 2022, affiche un solde créditeur de 14 839,66 €.

Après l'approbation par l'assemblée, à l'unanimité, du rapport d'activité et du rapport financier, Mme Michèle Peltan appelait à la tribune, afin qu'ils se présentent, les candidats à l'élection au comité de section – dont les noms figuraient sur les bulletins de vote distribués aux participants dès leur arrivée à l'AG.

Tous les compagnons présents à l'assemblée ayant donné leur accord pour que l'élection se déroule à main levée, comme le permet l'article R19-1 du règlement intérieur, les candidats suivants furent élus à l'unanimité : Mme Marie-Laure N'Guyen-Coulon, MM. Jean-Pierre Laczny, Michel Montalétang, Philippe Potier et Guy Rabeau comme candidats renouvelables. M. Jean-François Biet fut élu comme candidat nouveau, pour une durée de 2 années, sur le poste de M. Dominique Picoron, démissionnaire.



Pour clore cette première partie de l'AG, interne à la section, un temps d'échange put s'établir entre les adhérents et notre président national, M. Patrick Sandevour, portant sur les valeurs d'engagement et la communication.

Après l'accueil des personnalités :

M. Gérard Gavory, Préfet de la Vendée, M. Pierre Henriet , Député, Mme Anne-Marie Coulon présidente de l'association des Maires de Vendée, conseillère départementale du canton de Luçon, M. Arnaud Charpentier, conseiller départemental du canton de Luçon, M. Christian Aimé, maire de Moutiers-les-Mauxfaits, M. le lieutenant-colonel Jean-Luc Cosnard Délégué Militaire Départemental adjoint de la Vendée, M. le colonel Claude Rebuffel commandant en second du groupe de gendarmerie de la Vendée représentant M. Arnaud Pellabeuf Colonel de Gendarmerie, M. le colonel Philippe Raison, directeur-adjoint du SDIS représentant M. Mathieu Mairesse, M. Le lieutenant-colonel Christophe Lalo, président de l'ADJSP 85, M. Gérard Moureuil, représentant M. Michel Leboeuf, président de l'UNC et du comité d'entente, M. Christian Grimaud président des Médaillés Militaires, Mme Madeleine Brigault, présidente de la SMLH de Vendée, M. Daniel Tran, vice-président national de l'AMOPA, Mme Marie-Paule Neau présidente de l'AMOPA de Vendée,

Après avoir remercié de leur présence les porte-drapeaux, le groupe des JSP de Luçon et leurs encadrants, les jeunes représentants du Conseil Municipal des Jeunes de Luçon et leurs parents,

Après avoir salué et remercié à nouveau de leur présence M. Dominique Bonnin, Maire de Luçon et M. Patrick Sandevor, Président national de l'ANMONM,

Mme Michèle Peltan présentait le rapport moral de l'association.

Elle précisait tout d'abord que l'AG 2023 s'inscrivait « *dans le cadre du 60^e anniversaire de la création de l'Ordre National du Mérite par le Général de Gaulle le 3 décembre 1963 et qu'elle ouvrait de manière officielle cette année particulière, année de commémoration mais aussi de projection vers l'avenir* ».

En mémoire des 13 compagnons décédés en 2022, elle demanda à l'assemblée de se recueillir quelques instants et d'observer une minute de silence. Elle souhaita ensuite la bienvenue aux 13 nouveaux compagnons de 2022 et aux 7 ayant adhéré depuis le début 2023.

Présentant les chiffres d'évolution des effectifs de la section, elle fit remarquer qu'après une baisse sensible en 2020, année du Covid, les effectifs étaient repartis à la hausse en 2021 et 2022 avec 13 adhésions par an et une raison d'espérer avec 7 adhésions sur les 3 premiers mois de 2023. Cependant, sur les 6 dernières années, nous constatons une lente érosion dont la principale raison est la diminution importante des promotions de décorés et le fait que seulement 1 décoré de l'ONM sur 5 adhère à l'ANMONM. La question des effectifs est un sujet de priorité nationale et nous devons nous saisir des marges de progrès possibles.

Mme Michèle Peltan rappelait ensuite le projet de développement 2021-2023 de la section : 1 objectif : inscrire l'ANMONM dans la société d'aujourd'hui et 1 priorité : conforter nos effectifs, 3 axes : - développer et faire rayonner l'ANMONM en Vendée - promouvoir et transmettre à la jeunesse les valeurs de la République - conjuguer tradition et modernité au sein d'une section fraternelle et solidaire, ces axes étant développés concrètement dans les actions mises en œuvre par les 5 commissions de l'ANMONM Vendée

Elle revint alors sur l'anniversaire des 50 ans de l'ANMONM, action tout à la fois phare et transversale, célébrée au plan national lors du congrès de Nancy en juin 2022 sur le thème « 1972-2022, l'ANMONM source de valeurs pour les jeunes » et célébrée en Vendée, le 20 octobre 2022, avec la soirée du cinquantenaire « Civisme – Solidarité » au lycée Edouard-Branly de La Roche-sur-Yon. Cette action, illustrant notre volonté d'être acteurs dans la cité, a permis,

à l'interne, de resserrer les liens entre adhérents mobilisés pour une action commune : l'opération Pompy du SDIS 85 et, à l'externe, de faire connaître l'ANMONM par une action partenariale avec le Rotary de La Roche-sur-Yon, de mettre à l'honneur les élèves de la section technologique hôtellerie du lycée et de les accompagner financièrement dans la réalisation d'un voyage pédagogique, de remettre un don de 2 000 € aux pompiers de Vendée qui – ajouté aux 2 000 € du Rotary – ont permis d'offrir plus de 600 peluches Pompy au SDIS 85.

Abordant le 60^{ème} anniversaire de l'Ordre National du Mérite, elle invita chacune et chacun à retenir la date de l'évènement vendéen à venir, le jeudi 9 novembre 2023, en partenariat avec la Ville de La Roche-sur-Yon et l'évènement national, qui se déroulera le vendredi 1^{er} décembre au Sénat.

Enfin, elle termina son propos en remerciant vivement tous les partenaires institutionnels et privés qui accompagnent la section de Vendée de l'ANMONM et lui permettent de mener à bien ses actions, avec un remerciement spécial à M. Dominique Bonnin, maire de Luçon et à M. Christian Grimaud, adjoint au maire, pour la qualité de leur accueil, ses remerciements chaleureux allant aussi aux compagnons engagés dans le bureau et le comité de section.

Puis, vint le moment de la mise en lumière de deux valeurs fondamentales de notre association : L'Engagement et la Solidarité.

Appelés par Mme Michèle Peltan, les 35 jeunes garçons et jeunes filles de la section de Luçon des JSP et leurs formateurs vinrent se placer aux côtés du colonel Philippe Raison, du lieutenant-colonel Christophe Lalo, du lieutenant Arnaud Achalle, chef du centre d'incendie et de secours de Luçon, du caporal Frédéric Herbert, responsable de la section JSP. Après que Mme Michèle Peltan ait rappelé l'existence de la convention de partenariat signée entre la section ANMONM de Vendée et l'ADJSP 85, après les explications du lieutenant-colonel Christophe Lalo et du caporal Frédéric Herbert sur les objectifs et le contenu de la formation de ces jeunes qui s'engagent pendant les week-ends et leurs vacances scolaires pour une durée de trois années, la section JSP se voyait remettre le prix de l'engagement citoyen, chaque jeune recevant pour sa part une médaille et un diplôme nominatif. Les représentants du Crédit Mutuel Océan, Mme Sophie Mornet, directrice du groupe d'agences du canton de Luçon, M. Michel Thibaud, président de la Caisse CMO de Luçon et M. Nicolas Frouin, correspondant à la Fédération du CMO, après une brève intervention, remirent à chaque jeune JSP un sac de sport garni.

Un moment de vive émotion suivit, avec la vidéo de notre adhérente Mme Aurore Roiland qui mène depuis 27 ans une action d'accompagnement d'enfants démunis aux Philippines, à Manille et en province, dans le cadre de l'association « Les Oursins-Enfants des Trottoirs » accueillis notamment à la ludothèque « La Maison Bleue » où le jeu est utilisé comme moyen de resocialisation pour de très jeunes enfants bousculés par la vie. Le chèque de 1 000 € remis par la section à ses beaux-parents luçonnais, nos compagnons Roger et Christiane Roiland, permettra à l'association de constituer de précieuses réserves de riz et autres provisions dont les enfants ont un impérieux besoin.

La parole fut alors donnée aux personnalités :

M. Dominique Bonnin, Maire de Luçon, rappela le plaisir qu'il avait d'accueillir cette assemblée dans sa commune inscrite dans le dispositif des « petites villes de demain » et dit toute sa fierté d'être décoré de l'Ordre National du Mérite. Il salua tout particulièrement le groupe des JSP de Luçon, représentant un engagement par ailleurs porté par le Service National Universel accueilli

à la Gendarmerie de Luçon. Rendant honneur à leur dévouement, il termina en appelant tous les jeunes à s'engager pour le bien commun.

M. Patrick Sandevour, Président National de l'ANMONM, se dit tout d'abord impressionné par le nombre de 479 JSP en formation dans le département de la Vendée et dit son admiration devant les engagements mis en lumière à l'assemblée générale. Il salua les compagnons de la Vendée dont la section, malgré un contexte difficile, a montré qu'elle avait du ressort.

Portant un regard sur l'ANMONM dont la gouvernance a changé depuis 2 ans, il en précisa les priorités : la remise en ordre des finances du siège, la modernisation de la communication interne et externe, la réflexion lancée dans le CA pour réfléchir à notre Ordre en revenant à son origine. L'Ordre est l'incarnation de la notion de Mérite, c'est-à-dire l'engagement, le dévouement, la générosité. Il met des visages sur les valeurs d'engagement et il émit le souhait que la société civile puisse être mieux représentée dans les ordres nationaux et ministériels.



Avec 27 000 adhérents aujourd'hui – alors que nous en comptons 35 000 il y a 10 ans – en s'appuyant sur le maillage important que représentent nos sections, y compris dans les DOM-TOM et à l'International, il appelait à faire rayonner les valeurs de la République à travers toutes les actions de l'ANMONM, en ciblant tout particulièrement la jeunesse. « *Les jeunes ont besoin de notre aide - poursuivait-il – nous devons leur transmettre notre énergie, partager avec eux des valeurs, donner aux jeunes l'envie d'arbore un jour les mêmes décorations que nous : nous devons être des passeurs de sens* ».

Enfin, il annonçait l'organisation, le Vendredi 1^{er} décembre 2023 au Sénat, de la manifestation du 60^e anniversaire de la création de l'Ordre National du Mérite, placée sous le haut patronage du Président de la République. Cette journée où interviendront successivement le Grand Chancelier sur « l'Ordre National du Mérite et la République », la Fondation Charles de Gaulle, M. Xavier Darcos sur « les valeurs de l' Ecole et la République », M. William Christie, Grand-Croix de l'ONM, en tant que grand témoin sur la transmission des valeurs aux jeunes, sera consacrée l'après-midi à la remise des prix nationaux du civisme et se terminera par le ravivage de la flamme sur le tombeau du Soldat Inconnu sous l'Arc de Triomphe.

Madame Anne-Marie Coulon, représentant le Président du Conseil Départemental, Présidente de l'Association des Maires de Vendée, excusa **M. Alain Leboeuf**. Elle affirma que le Département de la Vendée regarde et apprécie l'action de la section de Vendée de l'ANMONM avec laquelle il partage les valeurs du travail, du courage, de l'engagement, ces valeurs vendéennes de l'obstination - comme Georges Clémenceau en fut l'incarnation -, du don de soi, du bénévolat, de la solidarité et de la mémoire. Les uns et les autres, nous tentons de relever le défi de la transmission auprès des jeunes – poursuivait-elle – avec l'action « Vendée civisme » et le parrainage du « Vigilant » basé à Brest dans le cadre du lien Armée-Nation. Elle terminait en rappelant que l'engagement, la solidarité et l'abnégation sont les valeurs véhiculées par le double cœur vendéen.

Complétant les propos de sa vice-présidente, par le moyen de la vidéo, **M. Alain Leboeuf**, Président du Conseil Départemental, adressa un message personnel de sympathie à notre assemblée, lui disant sa reconnaissance pour les actions dans lesquelles L'ANMONM Vendée est engagée et tout particulièrement en direction des scolaires et de la jeunesse.

M. Pierre Henriet, Député de la Ve circonscription de Vendée, rappela que les valeurs républicaines sont le ciment de l'unité de la Nation et il rendit hommage au combat de la société civile en ce sens. Impressionné par la mise en valeur des JSP durant cette matinée, citant la dernière phrase de La Marseillaise « *Nous entrerons dans la carrière quand nos aînés n'y seront plus* », il engageait à poursuivre le travail en direction de la jeunesse. Enfin il félicita et remercia les compagnons, tous les membres de la section et notre Président National, qui en donnant de leur temps, s'impliquent dans un engagement fraternel et citoyen.



M. Gérard Gavory, Préfet de la Vendée, remercia de leur présence à ce rassemblement toutes les autorités, les associations de la Légion d'Honneur, de la Médaille Militaire, les porte-drapeaux, les Jeunes Sapeurs-Pompiers qui témoignent ainsi de leur intérêt pour l'action de l'ANMONM. Il se félicita de l'implantation de notre association dont l'unité, la cohésion et l'engagement sont précieux et essentiels. Dans un contexte de morcellement de la société, M. le Préfet tint à

renouveler son attachement à l'ANMONM et au 60^{ème} anniversaire de la création de l'Ordre. Il rappela qu'il était très attaché à valoriser les parcours et qu'il avait bien entendu le message de notre Président National de promouvoir les représentants de la société civile, et notamment les femmes. Il dit tout l'intérêt qu'il portait aux concours et aux actions relatives au civisme organisés par l'ANMONM.

En renouvelant ses remerciements à l'assemblée au nom de l'Etat, M. le Préfet rappela qu'en créant en 1963 l'Ordre National du Mérite, il s'agissait de valoriser des parcours de vie en posant des visages sur les valeurs de la République, dans une représentation fidèle de la diversité de la Nation et en encourageant l'engagement citoyen, surtout celui des jeunes.

Puis ce fut l'échange de cadeaux et Mme Michèle Peltan remettait alors à M. Dominique Bonnin, Maire de Luçon, la médaille de l'ANMONM gravée à son nom, l'ouvrage « La Grâce d'une cathédrale » consacré aux cathédrales du Sud Vendée et le livre « 2020, année De Gaulle » édité par l'ANMONM.

En échange, M. Dominique Bonnin remettait à Mme Michèle Peltan, outre le même ouvrage « La Grâce d'une cathédrale », le roman intitulé « La crypte de Lucius » de Denis Gout dont l'intrigue se déroule à Luçon et à M. Patrick Sandevour, ce même roman ainsi qu'un magnifique livre consacré au Jardin Dumaine, en les invitant l'un et l'autre à revenir à Luçon, dans deux ans, pour visiter la Maison Vrignaud rénovée.

Toutes les personnalités accompagnées par 3 enfants du Conseil Municipal des Jeunes de Luçon entouraient alors Mme Michèle Peltan et M. Patrick Sandevour pour la photo officielle de l'Assemblée Générale 2023.

L'assemblée entonna alors « La Marseillaise » avant de rejoindre le Monument aux Morts de la commune pour le traditionnel dépôt de gerbes. A l'issue de cette cérémonie, le vin d'honneur offert par la Municipalité était servi à la salle Plaisance.

82 convives participaient au banquet de clôture servi par le traiteur Ludovic Hayès de Mouilleron-le-Captif, animé par le groupe musical « Organic jazz trio », avec une interprétation surprise de « on the sunny side of the street » par notre compagnon Roger Roiland.

A partir de 16 h 30, adhérents et accompagnants étaient conviés à la visite de la Cathédrale de Luçon, sous la direction de M. Dominique Souchet, Président des Amis de la Cathédrale. Ils purent y entendre en clôture un exceptionnel jeu d'orgues, avec la Toccata et fugue en ré mineur de J. S. Bach.

Rédigé par Thérèse Charrieau et validé par Michèle Peltan

RÉCIT DU 60ÈME ANNIVERSAIRE DE LA CRÉATION DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE LA ROCHE-SUR-YON - JEUDI 9 NOVEMBRE 2023

1/ LE DÉPOT DE GERBES DEVANT LA STÈLE DE L'ONM, PLACE SIMONE VEIL

Organisée en partenariat avec la ville de La Roche-sur-Yon, le 9 novembre jour anniversaire du décès du Général de Gaulle, la cérémonie a débuté par un dépôt de gerbes devant la stèle de l'Ordre National du Mérite (ONM), place Simone Veil.



Tour à tour, Monsieur Arnaud Charpentier au nom du Conseil Départemental, Madame Nathalie Gosselin au nom du Conseil Régional, Monsieur Bruno Guillou pour la Ville de la Roche-sur-Yon, Monsieur Patrick Sandevor, Président National de l'ANMONM et Madame Michèle Peltan, Secrétaire Générale de l'ANMONM et Présidente de la section de Vendée puis Monsieur Gérard Gavory, Préfet de la Vendée, ont successivement déposé une gerbe.

La manifestation s'est poursuivie dans l'amphithéâtre du CYEL (Centre Yonnais d'Expressions Libres) siège du conservatoire, de l'école d'art et de l'espace d'art contemporain.

2/ L'ACCUEIL AU CENTRE YONNAIS D'EXPRESSIONS LIBRES -CYEL- PAR LA PRESIDENTE DE L'ANMONM DE VENDEE, MICHÈLE PELTAN

Michèle Peltan indique que c'est pour elle un honneur et une joie d'accueillir une assistance aussi nombreuse pour cette soirée exceptionnelle du 60^{ème} anniversaire de la création de notre Ordre par le Général de Gaulle le 3 décembre 1963. Elle exprime reconnaissance et gratitude à Monsieur Gérard Gavory, Préfet, président d'honneur de notre section pour l'honneur qu'il fait de présider la cérémonie et pour l'attention constante qu'il porte à notre association. Elle remercie le président national, Monsieur Patrick Sandevor, de nous faire l'honneur et l'amitié de revenir en Vendée une deuxième fois cette année. Il était en effet présent à l'assemblée générale à Luçon le 30 avril 2023.

Elle remercie les porte-drapeaux de leur présence indéfectible au long de l'année et salue les jeunes porte-drapeaux, cadets de la défense du lycée Valère Mathé venus spécialement des Sables-d'Olonne avec leurs parents et leurs enseignants.



C'est « la grande famille » des décorés de l'ONM qui est réunie, nous précise la présidente, représentée par les membres de l'association. Sont présents aussi les partenaires et amis de Vendée mais aussi des départements voisins dont le président des Deux-Sèvres.

Michèle Peltan a plaisir à saluer les amis du Rotary de La Roche-sur-Yon, nombreux et avec lesquels l'an dernier, à l'occasion du cinquantenaire de l'ANMONM, avait été réalisée au lycée Edouard Branly la belle opération Pompy en faveur des sapeurs-pompiers de Vendée.

La présidente salue également les parents des élèves de l'orchestre symphonique du conservatoire et remercie très chaleureusement les membres du Comité de Section pour leur investissement dans la préparation de ce sixième anniversaire.

La manifestation de ce 9 novembre est d'une certaine façon la déclinaison au plan départemental de la cérémonie nationale organisée à Paris au Palais du Luxembourg le 1^{er} décembre prochain.

Commémorer le sixième anniversaire de l'ONM dans les départements, c'est montrer que 60 ans après sa création, cet Ordre voulu par le Général de Gaulle, cinq ans seulement après la promulgation de la Constitution de la V^{ème} République est un Ordre universel, bien vivant et incarné dans les territoires par des hommes et des femmes aux parcours très divers mais également reconnus par la République.

Michèle Peltan rappelle aussi que le Comité de Section de Vendée a voulu cette commémoration à la fois mémorielle et festive, solennelle et conviviale, comme un temps de réflexion, de partage et de rayonnement d'où le choix de la date, le 9 novembre, jour anniversaire du décès du Général de Gaulle. La date du 9 novembre fait sens. Un hommage est ainsi rendu au créateur de notre Ordre et sa mémoire est honorée.

La Présidente précise que l'organisation en partenariat avec la Ville de La Roche-sur-Yon s'inscrit tout naturellement dans la continuité de celui initié lors de la mise en place de notre stèle ainsi que de celle de la Légion d'Honneur, inaugurées le 5 novembre 2018. Ces deux stèles sont des

œuvres originales réalisées par notre compagnon Edouard Delekta, sculpteur talentueux présent dans la salle.

C'est pourquoi, au nom de l'ANMONM de Vendée, sont exprimés les plus vifs et chaleureux remerciements au Conseil Municipal pour son écoute et son engagement qui permettent que l'association soit véritablement reconnue comme acteur de la cité. La cérémonie dans le magnifique auditorium du CYEL mis gracieusement à disposition en est l'illustration. Sont associés à ces remerciements Maximilien Schnell, adjoint à la culture, Yann Charpentier, chargé du protocole, Xavier Jamin, directeur du Conservatoire et les services techniques de la Ville pour leur aide dans la mise en œuvre de la soirée.

Cette cérémonie permet de faire un arrêt sur image, à la fois un rappel historique de la création de l'Ordre, la mise en lumière de l'actualité portée par l'ONM et la projection sur l'avenir.

Notre Présidente remercie également Maître Michel Poignard, avocat, docteur en droit, maître de conférences à Sciences Po Paris pour sa prestation « L'Ordre National du Mérite 1963-2023, Actualité et permanence de valeurs dans la République ».

Mais ces valeurs resteraient comme des coquilles vides sans les femmes et les hommes qui les font vivre au quotidien dans la discrétion et l'humilité, au service de leurs concitoyens.

Cinq d'entre eux ont accepté de venir témoigner de leur parcours et de leur engagement. Ils en sont chaleureusement remerciés.

Michèle Peltan rappelle aussi que l'ANMONM, fidèle à ses engagements en faveur de la jeunesse a souhaité mettre à l'honneur et valoriser les jeunes à travers l'orchestre symphonique du Conservatoire dirigé par Madame Sabine Aubert, chaleureusement remerciée. Leur présence illustre aussi cette exigence de transmission qu'a notre association envers la jeunesse.

Être décoré de l'ONM n'est pas une fin en soi. C'est une reconnaissance de l'engagement au service des autres. Plus que jamais, dans le contexte géopolitique actuel, nous devons affirmer et défendre les valeurs de notre Ordre, celles de notre Pacte Républicain, comme rempart pour la survie de notre démocratie, nous dit avec force notre Présidente, concluant ainsi :

Gardons en mémoire cette parole du Général de Gaulle « *Les grandes choses se font par la valeur des hommes bien plus que par les textes* ».

3/ LE MOT D'ACCUEIL DE MONSIEUR BRUNO GUILLOU, REPRÉSENTANT LE MAIRE DE LA ROCHE-SUR-YON

Monsieur le Maire de La Roche-sur-Yon, absent et excusé, était représenté par Monsieur Bruno Guillou, Adjoint.

C'est avec un immense honneur et une profonde gratitude que le Maire a souhaité accueillir les membres de l'ANMONM à l'occasion du 60^{ème} anniversaire de la création de l'Ordre.

Il estime que cet événement marque un moment exceptionnel dans l'histoire de notre institution, un moment où sont célébrées six décennies d'excellence, de dévouement et de service envers notre Nation.

Depuis toutes ces années les membres de l'Ordre National du mérite ont incarné les valeurs de mérite, d'honneur et d'altruisme, se distinguant par des actions remarquables et un engagement sans faille envers notre société a-t-il précisé.



En cette période d'actualité tourmentée, Monsieur Guillou, au nom du Maire et de l'ensemble du conseil municipal a remercié les membres de l'ONM pour leur présence, leur engagement et leur contribution inestimable dans la construction d'un avenir meilleur, d'un engagement pour que le « mieux-vivre ensemble » ne soit pas qu'une idée, mais une concrétisation réelle.

Il n'a aucun doute sur le fait que le 60^{ème} anniversaire restera gravé dans les mémoires et que cette journée sera le socle d'une détermination à poursuivre cette mission noble et honorable.

3/ LA CONFÉRENCE DE MONSIEUR MICHEL POIGNARD, DOCTEUR EN DROIT, AVOCAT, MAÎTRE DE CONFÉRENCES A SCIENCES PO PARIS INTITULÉE : « ONM (1963-2023) : actualité & permanence de valeurs dans la République »

Monsieur le Préfet, Monsieur le Maire, Chère Michèle, Cher Patrick, Mesdames et Messieurs,

Les temps de commémoration sont des temps précieux non seulement pour la mémoire mais aussi pour la réflexion et la projection.

2023 va se clôturer dans quelques semaines et avec cette clôture va pareillement s'achever un cycle de 3 moments mémoriels majeurs :

- **La commémoration du 80 -ème anniversaire de la création du Conseil National de la Résistance (le CNR), le 27 mai 1943, dans un modeste appartement parisien, rue du Four ;**
- **La commémoration du 80 -ème anniversaire de la mort du Préfet Jean Moulin, le 8 juillet 1943, l'homme de la République des catacombes ;**

- **La commémoration du 60 -ème anniversaire de la création de l'Ordre National du Mérite, le 3 décembre 1963.**

Il faut croire aux vertus des symboles qui précisément donnent du sens et nourrissent une communauté nationale.

L'historien-académicien Pierre Nora, spécialiste du sentiment national, se plaît à nous rappeler : « un peuple qui ne sait plus interpréter ses propres signes, ses propres mythes, ses propres symboles, devient étranger à lui-même et perd sa foi en son destin ».

Ce soir, dans cet auditorium, quoi de commun entre ces 3 évènements ?

A l'évidence, un triple symbole :

- **Le premier**, restaurer la République et l'Etat de droit par la définition d'un programme œcuménique et volontariste de reconstruction du pays meurtri par la guerre, la déportation et l'humiliation ;
- **Le second**, saluer le plus jeune Préfet de France refusant la soumission et incarnant le sens fédérateur de l'engagement comme héros, car à chaque minute de liberté qui pouvait être pour lui la dernière, l'importance du credo qu'il s'était forgé dans la solitude de sa conscience s'appelait bien refus inflexible de transiger jusqu'au sacrifice suprême ;
- **Le troisième**, marquer la naissance d'un Ordre venant seconder la Légion d'Honneur et recevant vocation de récompenser des services rendus à la Nation (second mais pas secondaire).



REPUBLIQUE, ENGAGEMENT, EXEMPLARITE : les mêmes maillons d'une même chaîne, les mêmes élans vertueux qui cimentent, unissent, élèvent et donnent du sens à ce « vivre ensemble » pour reprendre la belle formule d'Ernest Renan retenue dans sa conférence du 11 mars 1882, à la Sorbonne, sur le thème « Qu'est-ce qu'une Nation ? ».

Décret du 3 décembre 1963 : création de l'ONM.

Cette création par le Général de Gaulle résulte d'une plus large réforme du système des décorations engagée en 1958 et inspirée par le Général d'Armée Georges Catroux, alors Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, véritable architecte de la modernisation de nos Ordres nationaux et qui occupera d'ailleurs les fonctions de Grand Chancelier de 1954 à 1969.

En effet, par décret du 28 novembre 1962 a été institué un Code de la Légion d'Honneur et de la Médaille Militaire prenant le relais de la Charte de la Légion d'Honneur issue du décret du 16 mars 1852.

A une codification formelle est venue s'ajouter une refonte des textes dans le souci de restituer au premier Ordre national créé en 1802 par le Premier Consul le prestige devant être le sien en vue de reconnaître l'effectivité de mérites éminents.

De même, l'autorité du Grand Maître -Président de la République se trouve consacrée avec l'institutionnalisation d'une collaboration directe entre lui et le Grand Chancelier tandis que l'Ordre de la Légion d'Honneur se voit accorder juridiquement la personnalité morale et ce sera majeur évidemment pour sa capacité demain à gérer dons et legs.

Le décret du 3 décembre 1963 portant création de l'ONM vient donc parachever l'œuvre réformatrice engagée.

Triple vocation assignée à ce nouvel Ordre, héritier des Ordres chevaleresques :

- 1°) **récompenser** des mérites distingués ne présentant pas toutes les qualifications requises pour la Légion d'Honneur ;
- 2°) **simplifier et harmoniser** le système des distinctions honorifiques en substituant à une quinzaine d'Ordres ministériels et coloniaux un second Ordre national ;
- 3°) **mettre en place** une organisation, une discipline et une hiérarchie dont un Chancelier, par ailleurs également Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, qui se voit chargé d'en être le garant depuis l'Hôtel de Salm.

Non sans intérêt, il sera relevé que la création de **1963** de ce nouvel Ordre républicain s'est inscrite dans la même logique, la même veine, que la mise en place des institutions de la Vème République par les révisions constitutionnelles combinées de 1958 et de 1962. A dessein, convient-il de parler de prescience gaullienne : **1958**, la restauration de l'autorité de l'Etat par un renforcement de l'Exécutif et une rationalisation du Parlement ; **1962**, la parole directement donnée au peuple pour l'élection du Président de la République, clé de voûte de l'édifice institutionnel rénové ; **1963**, un Ordre créé comme nouveau ciment de la Nation permettant de distinguer dans tous les secteurs de la société des personnalités au parcours exemplaire et offrir celui-ci en exemple digne d'être imité.

Ce volet sera développé, le 1er décembre, au Sénat, salle Clemenceau, par Hervé Gaymard, ancien Ministre, membre de l'Académie des Sciences Morales et Politiques, en sa qualité de Président de la Fondation Charles de Gaulle, à l'occasion du Colloque du 60 -ème de l'ONM (1963/2023).

Plus de 340 000 personnes ont été distinguées dans l'ONM depuis la première promotion du 24 juin 1964 qui comportait 564 décorés (518 hommes pour seulement 46 femmes) et ce, dans le cadre de 4 promotions annuelles : 2 civiles (mai et novembre) et 2 militaires (avril et novembre)

en application d'un encadrement aux termes d'un décret triennal fixant strictement les contingents.

Le rapport au Président de la République devant le Conseil des Ministres de création de l'Ordre avait clairement affiché la règle : « l'esprit de la réforme des récompenses nationales serait faussé si cette réforme n'aboutissait qu'à créer un Ordre supplémentaire. La revalorisation de la notion de décoration, en tant que marque d'honneur accordée par l'Etat, impose une limitation des effectifs des attributaires ».

Sur ce dernier point, il est escompté que le prochain décret triennal des contingents puisse répondre aux attentes exprimées en faveur de promotions plus amples permettant d'élargir un vivier et d'assurer le renouvellement des Sections implantées dans les territoires.

La toile de fond étant plantée interrogeons-nous sur l'actualité et la permanence de valeurs dans la République que prétend incarner dans la Cité l'Ordre National du Mérite.

Le nouvel Ordre créé en 1963, avec sa Croix de couleur « bleu de France » à 6 branches surmontée d'une bélière de feuilles de chêne et de laurier entrecroisées, dessinée par l'artiste Max Léognary, a entendu se singulariser triplement, à savoir :

- **Donner** des exemples à la Nation c'est-à-dire des visages aux valeurs de la République ;
- **S'imposer** comme une reconnaissance de la France dans toutes ses dimensions c'est-à-dire de représenter les forces vives du pays à commencer par la parité ;
- **Témoigner** d'une diversité en érigeant l'égalité dans l'accès à l'honneur, la reconnaissance, la récompense (récompense d'une action et non d'un statut ; récompense d'un engagement et non d'une carrière).

Quoi de commun entre un chef d'entreprise et un syndicaliste, entre un MOF (Meilleur Ouvrier de France) et un élu local, entre un chercheur et un ministre des cultes, entre un sportif de haut niveau et un professionnel de santé, entre une femme impliquée dans le culturel ou l'humanitaire et un officier, entre un fonctionnaire civil et un journaliste, entre l'enseignant (de l'instituteur à l'universitaire) ou l'infirmière impliquée dans la lutte contre la Covid et le Préfet ou l'ambassadeur si ce n'est la reconnaissance, la louange pour ce qui s'appelle **SERVIR et S'ENGAGER** au service du collectif.

Car s'il s'agit d'une distinction décernée à titre individuel, sa richesse réside dans le fait qu'elle vient créer une responsabilité collective sur le plan sociétal.

L'Ordre National du Mérite puise sa force dans sa capacité à combiner tradition et modernité.

Tradition par la double caractéristique de ses racines chevaleresques médiévales et ordinales avec ses règles d'adoubement, de fonctionnement, de remise d'insignes, de délais de viduité, d'existence de grades comme sa discipline interne.

Modernité par un attachement résolu à épouser son temps et à s'ancrer sur un triptyque : engagement/citoyenneté/valeurs républicaines.

Cet ancrage lui confère une légitimité particulière grâce aux actions de terrain initiées par l'Association des membres de l'Ordre (l'ANMONM), créée en 1972, ayant son siège à l'Hôtel des

Invalides, à Paris et présente – avec ses près de 30 000 membres – dans chacun des Départements de Métropole et d’Outre-Mer comme à l’étranger à travers ses délégations.

Engagement, par la conduite d’opérations touchant à des domaines aussi divers que la solidarité, la jeunesse, l’éducation citoyenne, le devoir mémoriel, la francophonie, la valorisation de l’exemplarité dans les actes en particulier de civisme.

Citoyenneté, au centre du triptyque. En partenariat avec les pouvoirs publics (Préfectures, Sous-Préfectures, Rectorats) , les élus territoriaux et la SMLH ou l’AMOPA, conduites d’actions pour contribuer à recimenter notre fragile Contrat social et à promouvoir les valeurs de dévouement au bien commun, au bénévolat et à l’écoute de l’autre dans la recherche de l’enrichissement du « je » par rapport «au « nous » - dimension hautement éthique et humaniste.

Valeurs républicaines, dans un contexte de tensions, de perte de référents et de boussole, la défense de notre Pacte républicain met les Ordres nationaux au premier plan comme relais, témoins, ambassadeurs et acteurs au service d’une certaine idée de ce qui fait société, Nation et fraternité.

Valeurs, principes (principes fondamentaux reconnus par les lois de la République ou principes particulièrement nécessaires à notre temps), symboles républicains autant de notions-clé dans notre Etat de droit qui prennent corps et qui se retrouvent juridiquement consacrés régulièrement et avec force par le Conseil d’Etat et le Conseil Constitutionnel ; ce dernier addictant des « OVC » (objectifs de valeur constitutionnelle).

Le Président national Patrick Sandevor se plaint régulièrement à marteler : « faut-il se résoudre à observer notre société pressée et fascinée par l’immédiateté prendre ses distances avec le bien commun et afficher comme jamais les égoïsmes qui affaiblissent ? ». Et de répondre : « Ce n’est pas notre tempérament, car recevoir l’ONM témoigne d’ores et déjà d’une personnalité active, d’une vie de contacts, de liens essentiels aux autres qui nous ont façonnés. Ce défi de vivre ensemble constitue notre socle d’existence ».

La route est semée d’embûches avec des vents dominants peu favorables.

La lucidité est d’avoir conscience que l’époque a tendance à s’écarter des valeurs d’engagement collectif, de désintéressement, de dévouement à la Nation ou à la société.

A preuve, notamment la crise des vocations pour les mandats électifs de collectivités locales ou des organismes consulaires et professionnels, les taux de participation aux différentes élections, la crise du monde associatif avec un déclin significatif des effectifs et une préoccupante pyramide des âges ou encore le poids des réseaux sociaux qui n’ont de sociaux que le nom et qui trop souvent détournent des exigences de l’intérêt général, du solidaire et du jeu pour le collectif en privilégiant l’individualisme par le seul épanouissement matérialiste personnel.

Nage à contre- courant, pour autant, avec des formes nouvelles à rechercher, les Ordres nationaux - dont l’ONM - ont capacité à relever un défi.

Ils ont, en effet, pour eux :

- La légitimité de représenter la diversité de notre corps social ;

- L'implantation territoriale ;
- Le maillage de proximité ;
- La richesse de réseaux solidaires ;
- Les acquis du dépassement ;
- La foi dans les vertus de la transmission.

Loin d'être simplement porteurs de distinctions honorifiques, ils apparaissent aptes à prétendre être **phare et guide** pour élever les vocations, éclairer les aspirations et incarner les valeurs permanentes de l'esprit de la République.

En cette époque de crises protéiformes, et à l'examen de leurs objectifs et principes d'action (Congrès dont celui de Nancy de 2022 sur le thème « ONM, source de valeurs pour la jeunesse », Colloques dont celui du 1er décembre prochain au Sénat, Assises de la Citoyenneté dans les territoires, Rallies Citoyens, travaux, publications, chantiers, projets, implication dans les Réserves Citoyennes, accompagnement des Cadets de la République, de la Défense, de la Gendarmerie ou de la Protection Civile, du SMV ou du futur SNU...), les membres de l'ONM **restent mobilisés** pour témoigner, relayer, accompagner, agir au service d'un Pacte républicain à renforcer autour d'idéaux non à simplement décliner mais à faire vivre.

En somme, le leitmotiv « la République au quotidien » les anime.

La Liberté, l'Égalité et la Fraternité évidemment, mais tout autant le sens de l'engagement, la solidarité, la laïcité repensée, le vouloir vivre collectif et une République partagée des droits comme bilatéralement des devoirs.

- **Ils perçoivent** que l'enjeu d'aujourd'hui c'est de faire en sorte que notre société mette le prix qu'il faut pour mériter demain... le titre de civilisation.
- **Ils croient** aux potentialités d'une action résolue en faveur d'une citoyenneté vivante et apaisée.
- **Ils s'attachent** à démontrer que le talent, l'excellence, le sens du devoir doivent être joints à l'attention portée à la promotion des principes constitutifs de la République.
- **Ils feront** inlassablement leur cette conviction d'Albert Camus au moment où il recevait à Stockholm le Prix Nobel de littérature en décembre 1957 : « *Chaque génération se croit vouée à refaire le monde. Sa tâche est plus grande. Elle consiste à empêcher que le monde ne se défasse* ».

Je vous remercie de votre attention pour cette communication de cadrage permettant de contribuer à venir nourrir les réflexions sur « **Un Ordre entre tradition et modernité engagé dans la Cité et la République** ».

MP CYEL (La Roche-sur-Yon), jeudi 9 novembre 2023

4/ « SERVIR, S'ENGAGER, TRANSMETTRE » : LES TÉMOIGNAGES DE CINQ DÉCORÉS DE L'ONM

Cinq témoins ont été choisis pour faire connaître leur parcours qui les a conduits à être décorés de l'ONM. Ils viennent d'horizons différents et démontrent la diversité au sein des membres de l'association ANMONM. Michèle Peltan indique « Nous avons souhaité illustrer la République au quotidien en donnant la parole à cinq décorés vendéens ».



Isabelle Bréthomé

Philippe Fradin

Marie-Agnès Mandin

Jack Guichard

Monique Paris

Madame Isabelle Brethomé, artisan fleuriste aux Sables-d'Olonne :

Isabelle Brethomé, meilleur ouvrier de France dans sa spécialité, est fleuriste et formateur à l'école d'Angers. Elle indique avoir vocation à promouvoir son métier et l'artisanat. Elle est membre du conseil d'administration de la Fédération Française des Fleuristes de France et fait partie de l'association des meilleurs apprentis et meilleurs ouvriers de France. Elle participe bénévolement à l'organisation des examens de la filière et contribue à promouvoir le savoir-faire français. Pour elle, le fait d'être décorée de l'ONM donne une reconnaissance et donne envie de s'engager encore plus. C'est une valorisation de l'engagement.

Monsieur Philippe Fradin, médecin au Centre Hospitalier Départemental :

Philippe Fradin est arrivé en Vendée il y a 25 ans et a assuré diverses responsabilités fonctionnelles. Urgentiste, il a dirigé le centre 15 (Samu) pendant 12 ans puis la coordination médicale de tous les services d'urgence de Vendée ce qui l'a amené à animer et gérer une équipe de 50 praticiens. Il est désormais président élu par ses pairs de la Commission Médicale de tous les hôpitaux du département pour représenter leurs projets (400 praticiens). Sa carrière a été marquée par des événements comme des accidents catastrophiques, la gestion de la tempête Xynthia avec un engagement total avec les sapeurs-pompiers et la Préfecture et plus récemment la pandémie Covid. La décoration par l'ONM, lorsqu'on est informé, il y a d'abord un effet de surprise. C'est quelque chose dont on se souvient toute sa vie. Philippe Fradin explique être passé par trois phases : d'abord la fierté pour le métier, pour les collègues, la famille, tous ceux qui l'ont aidé ; ensuite on se demande, est-ce que je le mérite vraiment car on est impressionné par tous les grands hommes décorés de l'ONM ; enfin le sens du devoir apparaît et l'on doit assumer, porter et transmettre les valeurs que représente la médaille.

Madame Marie-Agnès Mandin, chef d'entreprise et présidente d'un syndicat patronal (CPME)

Pour Marie-Agnès Mandin, c'est l'engagement, le mot clé de son parcours. Elle est chef d'entreprise avec son mari depuis l'âge de 22 ans dans l'activité de construction de bateaux de pêche à l'Aiguillon-sur-mer, sa commune. Elle s'est investie dans le tourisme en assurant la présidence de l'office du tourisme durant 25 ans et en participant à la structure Sud-Vendée-Tourisme. Elle a été élue pendant 20 ans, 1^{ère} adjointe au maire. Elle a vécu Xynthia et la légion d'honneur lui a été attribuée suite à son assistance aux victimes. En 2020, elle s'est engagée à la CPME. Diriger un syndicat patronal, c'est tout à fait différent par rapport à son vécu passé et c'est parfois difficile car il faut soutenir les entreprises en difficulté. Elle s'est engagée également ces dernières années au CIDFF (Centre Information du Droit des Femmes et des Familles) pour la défense du droit des femmes, un nouveau combat à mener qui l'intéresse.

Quand elle a reçu le document lui annonçant qu'elle était décorée de l'ONM, elle s'est demandé pourquoi. Son engagement, nous dit-elle, est naturel. « Je le fais pour les autres mais je le fais aussi pour moi parce-que j'aime m'engager ». Une fois qu'on a la médaille, elle indique que c'est une vraie fierté et c'est une reconnaissance de tout le travail accompli. On l'a aussi grâce à tous ceux qui sont présents autour de nous et qui nous aident. Cette médaille individuelle, en fait elle est collective.

Monsieur Jack Guichard, biologiste et ardent porte-parole de la communication scientifique

Jack Guichard a un parcours original et a commencé sa carrière comme chercheur et professeur de lycée puis a soutenu une thèse à l'université de Genève et est devenu maître de conférences puis formateur à l'IUFM de Paris et formateur d'inspecteurs de l'Education Nationale. En 1981, il crée et dirige la Cité des Enfants à la Cité des Sciences en développant des expositions scientifiques pour les jeunes. Il est aussi un temps directeur d'un centre d'éducation et de recherche pour les nouvelles technologies. En 2003, il est nommé par le gouvernement directeur général du Palais de la Découverte à Paris. Il se consacre ensuite à la promotion de la communication scientifique et édite une centaine d'ouvrages de science pour les enfants. Depuis sa retraite à Talmont-Saint-Hilaire, il poursuit son travail scientifique à destination des enfants et s'investit dans la découverte et la promotion du patrimoine historique au travers de plusieurs associations et par la rédaction de livres destinés au grand public. Il a été également nommé ambassadeur du civisme par le maire de sa ville. Etre décoré de l'ONM l'a encouragé à poursuivre ses multiples activités en le confortant dans le bien-fondé de ses choix.

Madame Monique Paris – médecin généraliste depuis 50 ans

Dès son enfance, Monique Paris, ayant des ancêtres impliqués dans la vie scientifique et médicale, a été intéressée par la médecine. Elle a commencé en réalisant des remplacements dans toute la France puis un jour, il y a plus de 40 ans, elle est arrivée sur le secteur de La Châtaigneraie où travaillaient 15 médecins alors qu'aujourd'hui il n'y en a plus que cinq. Très vite, elle est devenue en plus de son activité au cabinet médical, médecin de sapeurs-pompiers rattaché au SDIS de la Vendée et l'a été jusqu'à la limite d'âge en 2003. Les dernières années, elle a mis en œuvre la prise en charge des stress post-traumatiques. Aujourd'hui en 2023, elle exerce toujours son métier. La décoration par l'ONM ne l'a pas impressionnée lorsqu'elle l'a reçue. C'est la lecture de la revue Le Mérite qui l'a interpellée. Elle dit y avoir retrouvé des valeurs qu'elle pensait dépassées à notre époque. C'est pour elle un encouragement à retrouver tout ce pourquoi elle a fait ce parcours de médecine et les engagements qui ont été les siens durant toutes ces années d'activité intense.

En conclusion Michèle Peltan salue la simplicité et l'authenticité des témoignages. Vous avez tous souligné un mot qui traduit une valeur fondamentale, c'est L'ENGAGEMENT, dit-elle, aux cinq témoins. Service, transmission, sentiment d'appartenance autant de notions transversales à notre Ordre et à notre association.

5/ L'INTERMÈDE MUSICAL PAR L'ORCHESTRE SYMPHONIQUE DU CONSERVATOIRE, SOUS LA DIRECTION DE SABINE AUBERT

Sabine Aubert, chef d'orchestre, allie une connaissance subtile des partitions qu'elle interprète et une belle maîtrise de la direction. Musicienne accomplie, elle manie sa baguette de chef avec

une grande fougue, une grande sensibilité et beaucoup d'élégance au service des œuvres qu'elle fait découvrir et aimer à un public de plus en plus nombreux. « Une main de fer dans un gant de velours... » (Le Journal de l'Essonne).

Titulaire de nombreux prix, direction d'orchestre, direction de chœur, musicologie, orchestration, harmonie, chant, piano, flûte à bec, elle multiplie les rencontres internationales en direction d'orchestre auprès de maîtres tels que Gianluigi Gelmetti, Directeur Musical de l'Orchestre philharmonique de Monte Carlo, Yuri Ahronovitch, chef de l'Orchestre National de Sofia, Marek Janowski, anciennement chef de l'Orchestre Philharmonique de Radio-France. Elle a dirigé en Allemagne, en Italie, en Angleterre. En février 2012, elle a été chef invité de l'Orchestre National Philharmonique de Bacau en Roumanie.

Ses derniers concerts l'ont menée à la Madeleine à Paris pour le Requiem de Mozart, aux Invalides pour le Gloria de Poulenc, à Cambridge pour la 5ème Symphonie de Chostakovitch. Elle vient de partager le Concerto pour violon de Brahms avec la soliste Marianne Piketty lors d'une tournée en Ile de France. Interprète, elle garde une place privilégiée pour la transmission artistique. Elle enseigne dans plusieurs conservatoires d'Ile de France et **dirige tous types d'orchestre symphonique dont celui de La Roche-sur-Yon.**



Le Conservatoire est un établissement d'enseignement artistique, service de la Ville de La Roche-sur-Yon, qui accueille près de 1 300 élèves en musique, danse et théâtre. L'enseignement musical dispensé directement dans les écoles primaires de la ville, par l'intermédiaire de son dispositif "Interventions en milieu scolaire", concerne quant à lui plus de 2 500 élèves. L'équipe pédagogique est composée d'une soixantaine de professeurs. Le Conservatoire occupe les locaux du CYEL, qu'il partage avec l'École d'art municipale. Inauguré en janvier 2017, le CYEL a donc été pensé comme un véritable "pôle culturel".

Sont interprétées au cours de la soirée :

- Danse hongroise N° 1 de Brahms
- Danse hongroise N° 5 de Brahms
- Danse N° 2 d'Antonio Marquez

Michèle Peltan remercie Madame Aubert d'avoir accepté de participer à cette journée du 60^{ème} de l'ONM. Elle remercie également les élèves et indique que l'ANMONM de Vendée souhaite aussi remercier de manière un peu plus concrète en faisant un don à l'association des parents d'élèves du Conservatoire qui leur permettra de cofinancer éventuellement une sortie pédagogique. Elle indique que c'est une occasion pour l'ONM d'être acteur de la cité, de participer à la vie locale et surtout de mettre en valeur la jeunesse.

Un chèque de 500 euros est remis à madame la présidente de l'association des parents d'élèves laquelle exprime ses remerciements pour son association. Elle précise que cela vient encourager l'engagement et la transmission, l'engagement de tous les professeurs du Conservatoire qui œuvrent tous les jours et avec passion pour transmettre leur savoir. Elle indique qu'ils font un travail formidable. Elle salue également l'engagement des élèves qui chaque jour viennent relever des défis extraordinaires. Chaque année, dit-elle, on est émerveillé de ce qu'ils proposent.

6/ LE DISCOURS DE MONSIEUR PATRICK SANDEVOIR, PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Je tiens tout d'abord à vous remercier pour cette réception dans cette si belle ville, riche d'histoire et chère à Napoléon. Merci à la section de Vendée qui nous reçoit magnifiquement et que je félicite pour l'organisation de cette manifestation, cette commémoration des 60 ans de la création de l'Ordre National du Mérite voulu par le Général de Gaulle le 3 décembre 1963.

C'est en effet avec plaisir que je reviens pour la seconde fois en Vendée cette année pour participer aux manifestations organisées par votre Comité placé sous la houlette et le dynamisme de votre présidente. C'est mon quarantième déplacement depuis le début de l'année et c'est toujours avec un plaisir renouvelé que je viens à la rencontre de nos compagnons. Chaque déplacement est pour moi l'occasion de rappeler nos valeurs, nos engagements, nos actions, de rappeler que nous apportons notre pierre au vivre-ensemble, que nous sommes des acteurs de la société et notre volonté de transmettre nos valeurs aux jeunes.

A ce titre, je ne peux qu'inviter tous les titulaires de l'ONM à rejoindre notre association afin de nous aider à réaliser les missions que nous nous sommes données.

Je profite de ma présence ici pour remercier votre comité mais aussi l'ensemble des compagnons pour vos actions remarquées d'hier et d'aujourd'hui. Je suis admiratif devant votre engagement et j'ai un profond respect pour le travail que vous réalisez. C'est ainsi que vous donnez, que nous donnons du sens à nos vies.

Notre association ANMONM est jeune, elle n'a que 51 ans. Elle est née de la volonté des premiers décorés de l'ONM de se rassembler sous la forme d'une société d'entraide et de transformer des désirs individuels en missions collectives. C'est ainsi qu'en moins de dix ans, les premiers membres de l'Ordre, conscients de cette période exceptionnelle de reconstruction, de paix et de dynamisme économique, vont faire le choix de s'engager bénévolement de façon forte au service des valeurs de la République dans le cadre d'une société liée à l'ONM. Créée dans le Nord en 1972, elle est composée aujourd'hui de 30 000 membres répartis en 101 sections en France et dans les territoires ultramarins ainsi que dans trente pays étrangers.

Nos actions visent à faire rayonner l'ONM et la notion de mérite qui lui est associée, les valeurs de la France, de la démocratie, de la République, ainsi que notre culture. Notre association s'est donnée pour mission de s'intéresser plus particulièrement aux jeunes afin de leur transmettre nos valeurs de civisme, de la citoyenneté, du devoir de mémoire, du vivre-ensemble. Nous intervenons dans les écoles ou dans les modules de formation du service militaire volontaire ou du service national universel. Nous attribuons chaque année des prix du civisme, de la citoyenneté et de la mémoire à des jeunes dans toutes les sections départementales ainsi qu'au niveau national. En attribuant ces prix à ces jeunes, nous souhaitons également saluer leur comportement, leur engagement mais c'est aussi pour nous l'occasion de rendre hommage, d'apporter un soutien appuyé au corps enseignant trop souvent isolé devant les difficultés de ses

missions dans le monde tourmenté dans lequel nous vivons. Des enseignants sont présents dans la salle et je propose que nous les applaudissions.



Le cœur de cible de notre action est orienté vers les jeunes. Aujourd'hui notre jeunesse est fragmentée, ébranlée mais des jeunes continuent de s'engager et je suis très heureux de saluer ceux présents dans cet auditorium. Dans un monde, plus engagé que jamais, aux multiples menaces, les fakes news, les réseaux sociaux, les régimes démocratiques qui sont bousculés à nos frontières, la question environnementale, les droits humains bafoués, les acquis de la République s'ébranlent. L'accompagnement que les jeunes peuvent recevoir dans leur famille ou à l'extérieur est moins évident aujourd'hui que celui que nous avons reçu.

Les jeunes ont besoin de retrouver de la confiance. Les jeunes ont besoin de retrouver de la fierté, de pouvoir raconter que ce qu'ils font est utile. Les jeunes ont besoin de rencontrer des personnalités, qu'on leur explique comment on peut réussir dans la vie et comment partager nos valeurs. Les jeunes ont besoin de solidarité. Les jeunes ont besoin d'entendre des femmes et des hommes qui ont réussi dans leur carrière professionnelle, dans leurs engagements, dans leur participation parfois à des morceaux d'histoire.

Compagnons, vous en êtes. Vous pouvez arborer avec fierté vos insignes. Il faut donner aux jeunes l'envie d'arborer un jour les mêmes, que leur vie ait un sens.

Alors, avec d'autres, continuons à être des passeurs de sens.

7/ LE DISCOURS DE CLOTURE PAR MONSIEUR GÉRARD GAVORY, PRÉFET DE LA VENDÉE

Je vous adresse mes plus vifs remerciements et mes plus sincères félicitations pour avoir organisé cette manifestation pour célébrer le 60^{ème} anniversaire de la création de l'Ordre National du Mérite. Je voulais aussi remercier notre brillant conférencier, vous qui avez planté le décor et rappeler le sens de la création de cette médaille de l'ONM. Remercier aussi et féliciter les témoins et puis vous, madame la présidente de l'ANMONM. Ce qui vous caractérise, c'est l'engagement, c'est aussi vos parcours multiples au-delà de vos professions respectives. Vous vous engagez

toujours dans de multiples actions. Juste en tant que membres de l'ANMONM, créer ce lien, maintenir ce lien dans les temps que nous connaissons, c'est absolument essentiel.



Je veux aussi féliciter l'orchestre symphonique du Conservatoire pour la qualité de vos prestations.

Je réponds à une aimable invitation du président national à lire le message que le Président de la République a adressé à l'occasion de la cérémonie qui aura lieu au Sénat le 1^{er} décembre prochain. Je vais vous lire ce message qu'il a adressé au Grand Chancelier de la Légion d'Honneur, au Président de la fondation Charles de Gaulle et au Chancelier de l'Institut de France.

« Voilà 60 ans, sur une idée du Général Catroux, le Général de Gaulle créait l'Ordre National du Mérite. Effort de cohérence entre les différents ordres, dépassement des logiques particulières, rassemblement autour de valeurs communes. L'Ordre était contemporain de la réaffirmation de l'unité et de l'ambition de la France. Avec l'Ordre National de la Légion d'Honneur, il permettait d'exprimer la reconnaissance de la nation pour tous ceux, y compris parmi la jeunesse, qui avaient consacré leurs efforts à la servir. Cet Ordre prenait pour insigne une étoile et pour nom, celui d'une vertu, d'un principe, d'une valeur, le Mérite. Il rappelait ainsi l'idéal né des Lumières, affermi par la République, d'une société fondée sur l'égalité. Selon les mots de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, en République, il n'existe pas d'autre hiérarchie que celle née des talents et des capacités. Avec l'Ordre, chacun peut être distingué s'il a prouvé son dévouement et son aptitude. Qu'importent ses domaines d'excellence, sa profession, son parcours. La France porte depuis toujours cette passion pour la justice alliée au goût de l'audace. Notre pays entend toujours prouver des vérités universelles et apporter au monde un surcroît de beauté, d'ordre et de raison. Et dans cette œuvre, chacun peut prendre sa place et jouer un rôle.

Depuis la création de l'ONM, des centaines de françaises et de français ont été promus dans l'Ordre. Chevaliers, Officiers, Commandeurs, Grands Officiers ou Grands Croix, ce sont des engagés pour l'intérêt général, des passionnés de l'esprit public, des visages de notre République. Ils ont tous su, chacun dans leur champ de compétences et d'excellence, donner le meilleur d'eux-mêmes. Parcourir la liste des récipiendaires, c'est découvrir des vies, des métiers, des

carrières dans tout le territoire. Soldats, officiers, agents d'Etat, chefs d'entreprises, artistes, professeurs ou sportifs, femmes et hommes de foi ou scientifiques, ils sont l'expression de toutes les richesses, de toutes les énergies d'un pays dans leur diversité d'origines et de talents. Avec enfin, l'exigence de la parité entre les femmes et les hommes atteinte depuis quelques années en ce qui concerne les promotions civiles. De toutes origines sociales, les récipiendaires ont valeur d'exemples. Ces figures d'accomplissement deviennent des modèles tournés vers la transmission. Leur mérite individuel s'inscrit dans un mélange de solidarité et d'enseignement. Dans tous nos départements, ils assurent une œuvre de mémoire et permettent à nos jeunes d'avoir l'envie de suivre leur vocation au service du pays. Chacun des membres de l'Ordre est ainsi un pont entre deux générations, dépositaire de ce qu'a apporté la précédente et de cultiver l'excellence et le civisme de celle qui vient.

60 ans après sa création, l'Ordre National du Mérite représente aujourd'hui ce qui doit continuer de nous animer : l'esprit de la République faite de devoirs et de droits où chacun peut se distinguer par l'engagement, l'action, l'aspiration à servir la liberté, l'égalité et la fraternité. Notre histoire nationale est celle d'une longue chaîne d'honneurs et de mémoires à transmettre, de distinctions, et elle ne renonce jamais.

L'idéal d'un pays où chacun est délié de ses assignations et peut s'affirmer par son ambition, son envie de faire, le dépassement de soi pour être utile aux autres est bien réel. Plus que jamais, notre nation doit affirmer son unité, sa cohésion, son sens civique de l'engagement.

Je remercie dès lors chacun des membres de l'Ordre. Au-delà de vos mérites distingués, la nation vous exprime sa reconnaissance pour vos efforts et votre action. Cet Ordre continuera d'être une étoile pour guider les jeunes générations, élever les vocations, éclairer les aspirations. Il demeurera plus qu'une récompense ou un honneur, l'incarnation de l'esprit de la République. »

Vive la République et Vive la France.

8/ LA MEDAILLE COMMÉMORATIVE DU 60EME ANNIVERSAIRE



Monsieur Patrick Sandevor, président national de l'ANMONM, remet la médaille commémorative du 60^{ème} anniversaire à Monsieur Le Préfet, à Monsieur Bruno Guillou représentant monsieur le maire de La Roche-sur-Yon, à maître Michel Poignard et aux cinq témoins de l'ANMONM de Vendée.

9/ UN SYMBOLE DE LA TRANSMISSION DE LA MEMOIRE



Pour symboliser la transmission des plus anciens vers les plus jeunes, Michèle Peltan offre à Monsieur Patrick Sandevair, président national et à Maître Michel Poignard, conférencier, l'ouvrage consacré au centenaire de la section de Vendée, Monsieur Pierre Mauger. Ce livre s'intitule « Pierre Mauger, 17 ans en 1940, résistance, prison, déportation ». C'est un homme qui a eu un destin incroyable. Il a été député-maire des Sables d'Olonne et a accepté récemment de parler de sa vie de résistant et de prisonnier dans les camps durant la dernière guerre mondiale.

Un agréable vin d'honneur, offert par la municipalité, a permis aux nombreux participants de partager un moment d'échanges et de convivialité.

Michel Montalétang

LA FONDATION « LES OURSINS-ENFANTS DES TROTTOIRS »

**AUORE ROILAND, CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE,
POUR VINGT SEPT ANNÉES D'ENGAGEMENT AUX PHILIPPINES**

Le Comité de Section de Vendée a souhaité marquer l'assemblée générale du 1^{er} avril 2023 par une action de solidarité forte et attachée à une belle cause.

C'est tout naturellement que s'est imposée l'action tout à fait exemplaire, conduite depuis 27 ans aux Philippines par Aurore Prudent-Roiland, chevalier de l'ONM.

La fondation créée par Aurore Roiland « Les oursins-enfants des trottoirs » est désormais reconnue d'utilité publique.

LA GENESE DU PROJET – LA LUDOTHERAPIE

Quand Aurore Roiland rédige son projet humanitaire en 1996-1998, elle prend soin de définir l'importance du jeu.

Pour elle, c'est une nouvelle méthode globale pour répondre à l'enfance défavorisée. Les enfants attendent, guettent et savourent la moindre activité ludique. C'est une méthode thérapeutique

pour panser les plaies de ces enfants : à travers les jeux, les livres, la musique, ils peuvent s'évader pour quelques heures au lieu de rester seuls. Le temps n'efface pas les années de drogue, de prostitution, de coups, de faim, de violence. Ils ont besoin individuellement d'une attention toute particulière.

A chaque tranche d'âge, correspond un développement intellectuel et affectif et le jeu est un moyen idéal pour y parvenir.



La relation jeu/enfant apparaît dès la Grèce antique. La formule d'Héraclite « pais paizon » habituellement traduite en français par « un enfant qui joue » et étymologiquement signifiant « un enfant qui fait l'enfant » nous montre clairement cette unité jeu/enfant. Certes, la place du jeu dans l'éducation a été maintes fois signalée comme par exemple dans « L'Emile » de Rousseau.

C'est pourquoi, les physiologues, psychologues et sociologues ont tenté d'observer et d'expliquer la nature et la signification du jeu en lui assignant un rôle dans l'épanouissement de tout être humain. Le jeu est le révélateur de l'évolution mentale de l'enfant et le témoin de son développement.

La propension du jeu est innée chez tout enfant et on parle d'un besoin vital élémentaire auquel l'enfant ne peut résister. Vieux comme le monde, le jouet a toujours fasciné petits et grands. Indispensable à l'enfant, né de l'imagination de l'homme, le jouet, que ni les grands bouleversements qu'a pu connaître la société, ni les découvertes de nouvelles matières n'ont modifié. Au cours du XIXème siècle, l'éclosion de la psychologie comme science humaine a mis en évidence l'influence décisive de la petite enfance sur la formation de l'adulte. Le jeu participe tout à la fois à la structuration du moi et à l'apprentissage de l'existence.

Pour devenir adulte, l'homme a besoin de suivre des étapes successives. Cette chaîne de la structuration de l'individu a besoin de tous ses maillons. La petite enfance, reflet idéal du jeu est la partie essentielle de la chaîne.

Aurore Roiland a voulu permettre à ces enfants de devenir des enfants à part entière pour ensuite devenir des adultes accomplis, capables de prendre leur existence en main.



UNE PREMIERE LUDOTHEQUE OUVERTE EN 2002

Le projet a démarré à la fin des années 90 et la création d'une ludothèque en 2002 pour les enfants des rues afin d'aider à leur développement par le jeu, le partage, la lecture, la créativité et de leur offrir un havre de paix compte tenu des conditions de vie épouvantables qui sont les leurs dans les bidonvilles de Manille. Aujourd'hui 100 enfants y viennent chaque jour et on y répare les blessures physiques et psychologiques.

DE LA REFLEXION A LA PRATIQUE

Après plus de 25 ans à la direction de projets humanitaires, Aurore Roiland affirme que les théories sur le jeu sont en adéquation avec la pratique et étaient même sous évaluées par rapport à ce qu'elle a pu observer et constater.



Son premier constat concerne l'approche forcée des jeux ce qui les rend inefficaces. Lors de sa première mission humanitaire, proposer le jeu était déplacé et très occidental. Il lui était rappelé en permanence que ces enfants avaient besoin de manger et d'aller à l'école.

Son second constat est lié à l'incompréhension de l'intérêt du jeu. Les enfants du tiers monde et des pays en voie de développement sont assez facilement stigmatisés. « Ont-ils besoin de jeux ? » Une remarque choquante, rétrograde, faite aussi bien par des intervenants extérieurs à notre fondation que par des travailleurs humanitaires.



Qu'est-ce que jouer ? Selon Aurore Roiland, c'est s'adonner librement à des activités multiples, créées avec plaisir et permettant de solliciter tout le potentiel humain. On préfère souvent encore employer les mots « développement et éveil » pour parler du jeu libre et dirigé, tellement le mot « jeu » ne fait pas assez sérieux. Le fait est que l'absence de jeu libre conduit à des lacunes profondes et parfois irréversibles. C'est effectivement le jeu qui conduit inmanquablement au développement des compétences, à un niveau d'éveil suffisant.

Combien pensent toujours qu'en crèche et en petite maternelle on ne fait que jouer alors que tout le ludique est un travail pour l'enfant.

Depuis le début de son expérience aux Philippines, Aurore Roiland a rencontré des milliers d'enfants, petits, moyens et grands qui n'avaient pas eu la possibilité réelle de jouer. Pour eux, toutes les étapes n'avaient absolument pas été prises en considération voire empêchées, annihilées et ces enfants étaient jugés un peu apathiques, pas très énergiques. Il apparaît que nombreux sont les enfants de milieu économique et social faible à connaître l'échec scolaire et un développement moindre des talents.

Dans les centres des Oursins, les enfants en jouant aux poupées Barbie et Ken, aux petites voitures, aux legos ou à la dinette vont développer l'imaginaire, la patience, la projection, l'esthétisme, l'individualité, l'expression orale, la confiance en soi, le moi et le surmoi, les sens. En parvenant à jouer au Uno, au jeu de l'oie, par exemple, ou à faire des puzzles, ils apprennent, les couleurs, les formes géométriques, se déplacer dans l'espace, compter, maîtriser une petite suite mathématique, savoir additionner et soustraire de tête, visualiser, anticiper, respecter l'ordre du groupe et les règles. Dans une ludothèque des Oursins, ils apprennent aussi le respect du matériel, l'hygiène, le partage.

Aurore Roiland nous dit aussi « J'ai vu des enfants avoir faim mais laisser de côté leur assiette pour se dépêcher de jouer. J'ai vu des enfants malades, en fin de vie, retrouver le sourire à travers un jeu. J'ai vu des enfants dans des centres de détention accourir pour nos activités. J'ai vu des mamans adolescentes vivant dans la rue, jouer à la place de leurs enfants. J'ai vu des enfants de

gangs ennemis jouer ensemble. Bref j'ai vu depuis 1995 le jeu que l'on m'avait dit secondaire, voire inutile, devenir le moteur pour retrouver le chemin de la vie. »



LA FONDATION « LES OURSINS-ENFANTS DES TROTTOIRS » AUJOURD'HUI

Les centres pour l'accueil de ces enfants ne se limitent pas à la capitale philippine. Le bien-fondé de leurs actions est désormais reconnu. Il y a aussi une ludothèque conçue spécialement pour les adolescents qui vient d'ouvrir à Papatahan sur les hauteurs d'une province appelée Laguna, au sud-est de la capitale.

Les trois années de Covid ont été très difficiles aux Philippines pour la fondation et ont bloqué les projets. Ce n'est que depuis début 2023 que l'activité a pu reprendre normalement. Il faut savoir que plusieurs ONG sont présentes dans le pays avec chacune leur domaine d'intervention.

Au-delà de l'épanouissement des enfants, la fondation développe dans ses centres voire dans des écoles, la construction de sanitaires pour couvrir les besoins encore énormes en la matière dans ce pays. Elle poursuit un programme d'aide alimentaire et recherche de nouveaux bénévoles qui souhaitent s'engager en France, à Singapour ou Hongkong.

LA FONDATRICE « DES OURSINS »

C'est de Challans en Vendée qu'Aurore Roiland a préparé son premier voyage aux Philippines à la fin des années 90. Elle y vit avec sa famille et se consacre avec la même énergie qu'à ses débuts à son œuvre pour le mieux-vivre des enfants philippins.

En 2012, Aurore Roiland a reçu la médaille du Bien Public (Unesco) à Manille et plus tard la médaille du Département de la Vendée en reconnaissance de son œuvre caritative exceptionnelle.

En 2022, la fondatrice a reçu l'insigne de chevalier de l'Ordre National du Mérite des mains de l'Ambassadrice de France à Manille.



Ayant eu connaissance de l'œuvre conduite ainsi depuis un quart de siècle, la Section ANMONM de Vendée a désiré mettre en valeur cet engagement d'Aurore Roiland, compagnon de l'ONM et lui offrir un don de 1 000 euros pour sa fondation afin de l'aider à poursuivre son chemin au service des enfants philippins.

Une action de solidarité et la découverte d'une œuvre humanitaire remarquable !

Michel Montalétang



Si vous souhaitez aider « LES OURSINS », vous pouvez,
 Soit le faire par chèque à l'adresse : Les Oursins-Enfants des trottoirs
 31 rue du Fragnes, 38920 CROLLES, France
 Soit par virement sur le compte des Oursins au Crédit Mutuel Luçon Sud Vendée
 RIB 15519 39065 00021447201 43 IBAN FR76 1551 9390 6500 0214 4720 143
 Soit en ligne via www.HelloAsso.com « Les Oursins Enfants des trottoirs »
 Si vous voulez joindre l'association, l'adresse mail est la suivante :
Oursins.manille@gmail.com

AU COURS DE NOTRE ASSEMBLÉE GÉNÉRALE LES JEUNES SAPEURS-POMPIERS DE LUÇON RÉCOMPENSÉS PAR LE PRIX DE L'ENGAGEMENT CITOYEN

L'ANMONM de Vendée a signé une convention de partenariat avec l'Association Départementale des Jeunes Sapeurs-Pompiers de Vendée. C'est dans ce cadre qu'il a été décidé de récompenser la section de 35 JSP rattachée au Centre de Secours de LUÇON.

Les autorités présentes ont remis à chaque jeune la médaille et le diplôme de l'Engagement Citoyen décernés par l'ANMONM. Ces signes de reconnaissance sont de nature à encourager ces jeunes qui s'investissent pour secourir leurs concitoyens. Les JSP étaient accompagnés par leurs encadrants et par le lieutenant Arnaud Achalle, chef de centre à Luçon, le caporal Frédéric Herbert, responsable de la section JSP de Luçon, par le lieutenant-colonel Christophe Lalo, président de l'Association Départementale des JSP et par le lieutenant-colonel Jérôme Reveillère représentant le directeur départemental du SDIS. Ils ont été longuement applaudis.

Les sections de Jeunes Sapeurs-Pompiers existent depuis très longtemps en France et les premières sont apparues en Vendée dans les années 80. Ce dispositif s'adresse à des jeunes de 14 à 18 ans désireux d'apprendre les gestes de premiers secours et de développer leur aptitude physique et leur sens civique.

Les encadrants bénévoles des JSP sont reconnus en tant que tels. Leur formation est entérinée par une unité de valeur définie conjointement par le ministère de l'Intérieur et le ministère en charge de la jeunesse et des sports.

Les JSP reçoivent une formation théorique et pratique essentiellement fondée sur l'apprentissage des techniques de secours et l'entraînement sportif. Elle a aussi pour but de susciter des vocations de sapeurs-pompiers volontaires et de mobiliser les capacités acquises afin de participer en toute sécurité à l'activité opérationnelle des SDIS dans le domaine des missions de lutte contre les incendies, de secours à personnes et de protection des biens et de l'environnement. Certains d'entre eux deviennent sapeurs-pompiers professionnels.



En Vendée, il y a 480 JSP répartis dans différents centres de secours du département qui compte 75 unités opérationnelles. Les JSP représentent des enjeux humains et éducatifs importants :

- Leur donner le goût de l'engagement civique en leur apprenant à respecter la loi et à découvrir la notion de hiérarchie
- En leur transmettant l'esprit communautaire par la vie de groupe

- En fournissant du sens à la vie d'un jeune qui en s'engageant va se sentir utile aux autres, en apprenant le sens des responsabilités et aussi les bases d'un métier s'il en fait le sien plus tard
- En leur faisant découvrir la rigueur et la persévérance
- En leur faisant appréhender les valeurs de solidarité, de respect des anciens et du passage de relais entre générations
- En constituant aux côtés de l'école et de la cellule familiale, une autre dimension éducative
- En leur faisant prendre conscience de ce que représente le bénévolat.

Cette formation se déroule sur trois ou quatre années et elle débouche sur l'obtention du Brevet de Jeune Sapeur-Pompier. Celui-ci permet d'intégrer dès l'âge de 18 ans, les centres de secours en qualité de Sapeur-Pompier Volontaire.

Michel Montalétang

REMISE DES PRIX DE L'ÉDUCATION CITOYENNE ET DE LA MÉMOIRE, le 31 MAI 2023 à LA ROCHE-SUR-YON

En introduction Madame Michèle Peltan, présidente de l'ANMONM section de la Vendée, remercie très chaleureusement Monsieur le Préfet de son accueil, renouant ainsi avec un passé que la Covid avait interrompu en 2019.

Elle se dit heureuse d'accueillir en préfecture les jeunes dans le cadre de ce qu'elle appelle « l'éducation civique en marche »

Elle remercie les personnalités présentes :

- Monsieur Maxence de Ruggy, conseiller départemental, représentant le président du Conseil Départemental Monsieur Alain Leboeuf et le remercie pour la subvention accordée,
- Monsieur Stéphane Bénard, inspecteur de l'Éducation nationale représentant la directrice académique, Madame Catherine Côme,
- Monsieur Dominique Remaud, directeur adjoint de l'enseignement catholique,
- Madame Thérèse Charrieau, responsable de la commission « civisme et citoyenneté » au sein de l'ANMONM,
- Elle excuse Madame Sophie Audureau-Renner, PDG du groupe Vensys et mécène privé de cette opération.

Elle souhaite la bienvenue aux lauréats, à leurs enseignants, à leurs chefs d'établissement et aux parents, c'est-à-dire à la grande famille chargée d'assurer la transmission des valeurs de la République aux jeunes.

Elle rappelle que l'ONM est le deuxième Ordre National après la Légion d'Honneur, qu'il a été créé par le Général de Gaulle le 3 décembre 1963 et que le 9 novembre prochain au CYEL, à La Roche-sur-Yon, nous fêterons le 60^{ème} anniversaire de cette création.

Elle explique ensuite la signification des prix remis ce jour :

- D'abord le prix de l'Education citoyenne. Il consiste à récompenser des projets que les élèves des écoles, des collèges et des lycées ont initiés, portés et traduits en actions concrètes en les réalisant, à la condition cependant qu'ils aient une dimension d'éducation du citoyen ;
- Un nouveau prix cette année en complément du précédent, le prix de la mémoire. Notre devise étant « Honneur, Solidarité, Mémoire », il paraissait souhaitable de valoriser la mémoire. De plus en 2018, lors du centenaire de l'armistice de la grande guerre, de nombreux projets étaient liés à la mémoire.



Le jury s'est réuni le 7 avril dernier à l'Inspection académique. Il était présidé par Madame Côme, directrice académique.

Madame Thérèse Charrieau procède ensuite à la lecture de ses textes présentant la genèse de chacun des projets récompensés (voir ci-dessous en italique).



Pour le Prix de l'Education Citoyenne, 4 établissements scolaires sont récompensés :

- **Prix départemental à l'Ecole Primaire Jules Verne de Montaigu-Vendée pour son « projet scolaire et solidaire pour une classe au Sénégal ».**

A la demande des élèves de CM2 qui souhaitent mener un projet solidaire en faveur des plus démunis, la classe de Mme Cécile Bergère, en partenariat avec un groupe de 5 femmes « Les Gazelles Epaulais » qui participent à la course « La Sénégazelle » dont l'objectif est d'apporter des fournitures scolaires à des élèves au Sénégal, a fabriqué 24 troussees cousues par les élèves dans le cadre d'un atelier couture. Les troussees ont été remises à leurs destinataires à l'école du Lac Rose en février 2023, une correspondance s'est établie entre les enfants des 2 continents.

- **Prix d'honneur au Collège Auguste et Jean Renoir de La Roche-sur-Yon pour son projet « Le Rocher sous l'Yon 2023 » visant à sensibiliser les élèves à l'éco-citoyenneté.**

Très prochainement, un groupe d'une trentaine d'élèves conduit par M. Christophe Grellier, professeur et animateur de l'association sportive du collège, s'élancera à vélo pour 3 jours dans le but d'admirer la richesse de la faune et la flore de quelques-unes de nos plages vendéennes, mais aussi leur grande fragilité. Sensibiliser pour former des citoyens éco-responsables, c'est le but de cette action dont les grandes étapes seront La Tranche-sur-Mer, la Pointe d'Arçay, Longeville-sur-Mer, la Pointe du Payré en passant par le Musée Clémenceau.

- **Prix départemental au Collège Les Colliberts de Saint-Michel-en-L'Herm pour son action « Mémorial Européen des Mémoires de la Seconde Guerre Mondiale ».**

Sous la direction de M. Jean-Baptiste Camy, leur professeur d'Histoire-Géographie/EMC, 21 élèves de 3^{ème} ont étudié l'holocauste et la seconde guerre mondiale en Vendée à travers de multiples rencontres et visites et, en dignes citoyens européens de demain, ont préparé une exposition qui sera présentée au public très prochainement, en partenariat avec la commune de Saint-Michel en L'Herm : étudier l'histoire, réfléchir, faire des propositions citoyennes pour réaffirmer les valeurs de Paix de l'Europe, dans le contexte géopolitique actuel, tel est leur objectif.



- **Prix départemental au Lycée Léonard de Vinci de Montaigu-Vendée pour son action « Course contre la faim/Action contre la faim »**
- *La course contre la faim est un grand moment d'engagement et de solidarité au lycée Léonard de Vinci de Montaigu-Vendée. En 2023, le Conseil de la Vie Lycéenne et sa présidente Pauline Passicos ont décidé de reconduire cette action phare et de faire encore mieux que l'an passé où ils avaient dénombré 650 participants et 10 000 € récoltés au profit des habitants de Madagascar par l'intermédiaire de l'association Action contre la Faim.*
-

Pour le Prix de la Mémoire, 3 établissements scolaires sont récompensés :

- **Prix Départemental à l'école du Sacré Cœur du Poiré-sur-Vie pour son action « Les 140 ans de l'école ».**

Les 26 élèves de la classe de CE 2 de Mme Laurence Mouillé se sont totalement investis dans la célébration du 140^e anniversaire de la construction de leur école : ils ont organisé le spectacle pour fêter l'évènement et préparé des affiches ainsi qu'une exposition pour la journée « portes ouvertes » du samedi 25 mars 2023. Dans cette commune d'un peu plus de 8 000 habitants, un millier de personnes est venu fêter cet anniversaire et contribuer à raviver la mémoire locale avec reconstitution d'une classe des années 50, exposition, animation musicale et jeux rétros, en présence de toutes les générations : cet évènement a permis à la doyenne de la commune âgée de 103 ans d'évoquer ses souvenirs à cette école.

- **Prix Départemental au collège Edouard-Herriot de La Roche-sur-Yon pour la production de son ouvrage « Le Collège Herriot de La Roche-sur-Yon, creuset de la Résistance au cœur de la Vendée 1898-1998 ».**

Le collège Edouard-Herriot ouvert en 1814 est le premier établissement scolaire de France à avoir édifié en 1898 un monument à la « gloire » des élèves du lycée morts pour la France pendant les guerres coloniales et celle de 1870-1871 ; après les conflits de 1914-1918 et 1939-1945, d'autres plaques y ont été ajoutées : au total ce sont 131 anciens élèves et professeurs qui sont honorés.

Au cours de cette année scolaire, 56 élèves de 3^{ème} sous la direction de M. François-Xavier Basset, leur professeur d'histoire-géographie, ont plus particulièrement étudié la Résistance en action dans le lycée pendant la période 1940-1944 et leur travail, particulièrement documenté, a été rassemblé dans un ouvrage abordant notamment le maintien de la continuité de l'enseignement, l'occupation du lycée par les troupes allemandes, la réorganisation pédagogique et le bras de fer avec l'occupant jusqu'à la Libération, l'école sous Vichy, la résistance des enseignants et des élèves intra et extra-muros avec leurs portraits et leurs actions, l'école de la France Libre et l'école de la France Libérée.

Ce travail débouche sur le projet de création en septembre 2023 d'une classe Défense et Sécurité Globale afin d'encourager les jeunes, à l'image de leurs prédécesseurs, « à servir la paix et non plus la gloire ».

- **Prix départemental au lycée Valère Mathé d'Olonne-sur-Mer pour son projet : Devoir de Mémoire et Préparation du voyage à Auschwitz en 2023-2024.**

Depuis 25 années, sous l'impulsion de M. Valère Mouton, professeur d'Histoire-Géographie, le lycée professionnel Valère Mathé est engagé dans une action de transmission du devoir de mémoire aux élèves, tout en couplant leur apprentissage de l'histoire avec leur formation professionnelle et en leur laissant une large place dans l'organisation matérielle et financière des actions.

Cette année, 55 élèves des classes 1^{ère} bac pro accueil, 3^{ème} prépa métiers, mention complémentaire Aide à Domicile, Cadets de la Défense ont visité le camp de Montreuil-Bellay, visité Maillé, Oradour-sur-Glane, assisté aux témoignages de Mme Lili Leignel déportée à 11 ans à Ravensbrück et M. Joseph Weismann rescapé de la Rafle du Vel d'Hiv. Ils préparent la restitution publique de leurs différents déplacements et rencontres, dans la perspective de leur prochain voyage à Auschwitz.

L'objectif : que les jeunes comprennent les grands enjeux des évènements historiques du XXe siècle pour faire des générations successives d'élèves du lycée Valère Mathé des « passeurs d'Histoire ».



Après avoir remis à chaque établissement un diplôme, accompagné de la BD « La Vendée - une histoire entre terre et mer » d'Yves Viollier pour les écoles primaires et du livre « Pierre Mauger, 17 ans en 1940 » pour les établissements du second degré ainsi qu'un chèque de 200 € pour chaque prix départemental et un chèque de 150 € pour le prix d'honneur, la Présidente Michèle Peltan donne ensuite la parole aux autorités.

Monsieur Stéphane Bénard au nom de l'Education Nationale remercie notre association d'avoir organisé cette manifestation et d'avoir mis en avant les projets des établissements scolaires. Il se réjouit du partenariat entre l'EN et l'ANMONM, lequel permet de former les élèves en tant que futur citoyen dans le cadre des valeurs et principes de la République.

Monsieur Dominique Remaud, au nom de la Direction de l'Enseignement Catholique s'associe aux remerciements adressés à l'ANMONM et au monde scolaire. Il se retrouve dans le projet car sa mission est de promouvoir la citoyenneté et de faire des élèves des acteurs de la cité pour aller vers les autres et faire maison commune.

Monsieur Maxence de Ruyg félicite l'ANMONM, section Vendée, de porter ce projet qu'il estime essentiel envers la jeunesse. Il adresse ses compliments aux jeunes pour leur engagement pratique, précisant que le civisme et la citoyenneté ne sont pas une théorie mais qu'ils se vivent au quotidien dans le cadre d'une utilité concrète.

Monsieur Gérard GAVORY, se dit heureux d'accueillir à la préfecture l'équipe de l'ANMONM et renouvelle ses félicitations quant à l'organisation du concours depuis de longues années. Il se dit frappé par la diversité des dossiers présentés. Il estime que ces prix sont des outils pédagogiques concrets qui reconnaissent aux jeunes leur rôle dans la société au travers du regard nouveau d'une génération qui souhaite s'engager. Ils font partie d'une étape importante pour se construire en tant que citoyen et comprendre les défis auxquels nos sociétés modernes sont confrontées. Ils permettent aussi de mieux appréhender nos racines, les moments d'histoire qui permettent d'agir et de ne pas reproduire les erreurs du passé. Il estime qu'une nation, un pays, une société ont besoin de liens pour exister. La mémoire est un fil indivisible qui unit les générations et maintient les pans de notre communauté. C'est le socle de notre République. Il incite les jeunes à s'engager pour dénoncer, combattre et lutter contre les discriminations les plus insidieuses qui portent une attaque au vivre ensemble et leur demande de maintenir toutes les formes de solidarité.

La cérémonie s'est terminée autour d'un rafraîchissement offert au public.

Michel Montalétang

PIERRE MAUGER
GRAND OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE
FÊTE SES 100 ANS
UN RÉSISTANT ET UNE VIE D'ENGAGEMENT AU SERVICE
DE LA VENDÉE ET DE LA FRANCE

C'est à L'Île d'Olonne, commune de l'agglomération des Sables d'Olonne, qu'est accueillie une petite délégation de l'ANMONM de Vendée, au domicile de Pierre Mauger, pour fêter ses 100 ans.

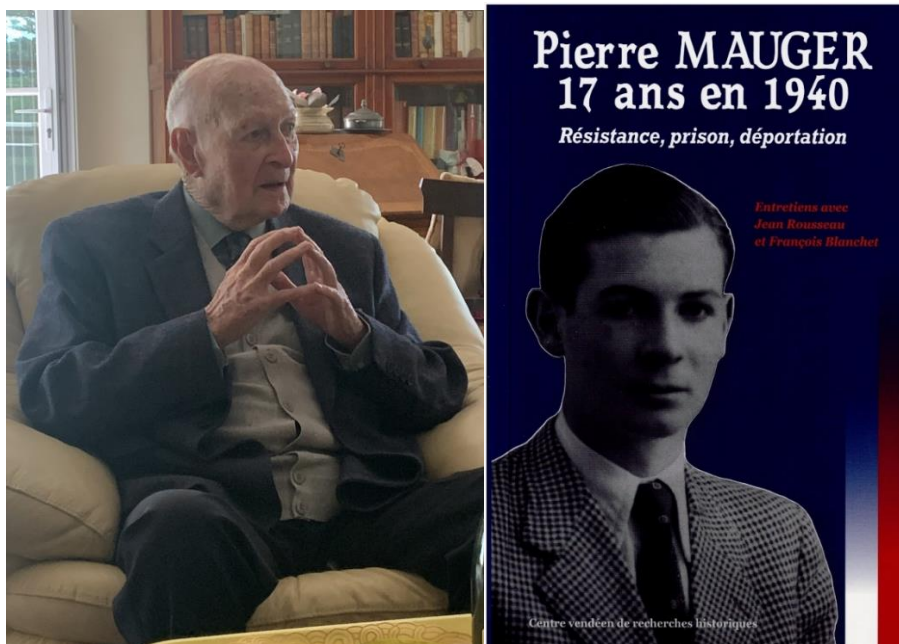
Michèle Peltan, présidente est accompagnée d'Arthur Soene, membre du Comité de Section, d'André Aubouin, vice-président pour l'arrondissement des Sables d'Olonne et de Michel Montalétang, vice-président pour l'arrondissement de La Roche-sur-Yon. Etaient également conviés deux membres de l'association vendéenne, Louis Guédon, ancien député-maire des Sables d'Olonne et Jean Rousseau historien, ancien maire de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, deux amis de longue date de Pierre Mauger. Jean Rousseau a publié en 2021, un livre réalisé après avoir recueilli la parole de l'ancien résistant.

Michèle Peltan indique que cette petite délégation est très heureuse d'être là et que l'ANMONM vendéenne a souhaité honorer leur hôte sans faire de grands discours car tous connaissent son parcours hors du commun. Le but est simplement de lui adresser un immense merci pour ce qu'il a fait pour la Vendée et pour la France. Elle rappelle que les responsables de l'ANMONM sont extrêmement fiers de compter Pierre Mauger parmi les membres adhérents de Vendée et honorés de son grade de Grand Officier de l'Ordre.

Elle remet à l'occasion de cet anniversaire une médaille de l'ANMONM gravée spécialement à la date du 15 mai 2023.

Elle rappelle à Pierre Mauger que sa mémoire perdurera car désormais, l'ANMONM de Vendée remet, lors d'une cérémonie présidée par Monsieur Le Préfet, aux jeunes lauréats du prix de l'Education Citoyenne et de la Mémoire, collégiens et lycéens le livre « Pierre Mauger, 17 ans en 1940 ».

Un autre présent, original et personnalisé, est remis à Pierre Mauger. Il s'agit d'un tableau en chocolat avec une reproduction de l'insigne et une citation choisie pour lui « On ne voit bien qu'avec le cœur, l'essentiel est invisible pour les yeux » d'Antoine de Saint-Exupéry dans le Petit Prince.



Cette fête amicale a été rendue solennelle par la présence du drapeau de l'ANMONM de Vendée et s'est poursuivie par un déjeuner dans un restaurant sablais.

Rappelons brièvement qui est Pierre Mauger. Il est né en 1923 aux Sables-d'Olonne et a passé son enfance à Nantes. Alors qu'il est lycéen et âgé de 17 ans, après avoir entendu le discours de capitulation du Maréchal Pétain, il décide de rejoindre la France Libre via les Pyrénées, en juin 1940. Il est arrêté et emprisonné en Espagne puis reconduit dans le camp militaire de Salon de Provence. Il s'en échappe et revient à Nantes.



Il entre alors dans le réseau de résistance de la confrérie Notre-Dame. Il prendra des risques tous les jours étant devenu l'agent de liaison dans tout l'Ouest du Colonel Rémy qui dirige ce réseau de résistance. Il est de nouveau arrêté par la Gestapo le 30 mai 1942 mais ne parlera jamais malgré la torture. Il est ensuite déporté au camp de Mauthausen où il restera jusqu'à la libération le 5 mai 1945. Il ne pèse plus que 32 kilos à son retour et il lui faudra plusieurs années pour se remettre.



Il est ensuite pendant trois ans délégué régional du RPF fondé par le Général de Gaulle et rejoint une entreprise privée au Congo durant 14 ans. Il rentre en France en 1965 et entre dans la vie publique en devenant maire des Sables d'Olonne. Puis il est élu député et conseiller général en 1967. Il sera très engagé dans ses fonctions électives et ne quittera ses mandats d'élu qu'en 1993. Il vit sept ans en Nouvelle Calédonie et revient en France en 2000.

Un collège du centre des Sables d'Olonne porte son nom depuis 2005. Il est titulaire de nombreuses décorations dont la médaille de la Résistance avec rosette. Il est Commandeur de la Légion d'Honneur et Grand Officier de l'Ordre National du Mérite.



Le temps n'effacera pas la trace de Pierre Mauger, un grand homme, un destin.

Michel Montalétang

LE GÉNÉRAL FRANÇOIS LECOINTRE A ÉTÉ NOMMÉ GRAND CHANCELIER DE LA LÉGION D'HONNEUR ET CHANCELIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Le général François Lecointre a été nommé lundi 23 janvier 2023 Grand Chancelier de la Légion d'Honneur. La décision du président de la République a été entérinée en Conseil des ministres. L'ancien chef d'état-major des armées, qui avait quitté ses fonctions en juillet 2021, prendra ses nouvelles attributions le 1er février.

Il succède au général Benoît Puga, Grand Chancelier depuis 2016, dont le mandat de six ans était arrivé à terme.

Le Grand Chancelier de la légion d'Honneur est le 17^e personnage de l'État dans l'ordre protocolaire. Il veille sur l'attribution des décorations qui honorent les personnalités méritantes, qu'il s'agisse de la Légion d'honneur, de la Médaille militaire, de l'Ordre National du Mérite ou de la Médaille nationale de reconnaissance aux victimes du terrorisme.

A cette occasion le président de l'ANMONM Patrick Sandevor a adressé le message suivant :

Mesdames et Messieurs

J'ai le plaisir de vous informer de la publication au Journal Officiel du 24 janvier 2023 du décret nommant « le général d'armée François LECOINTRE, Grand Chancelier de la Légion d'honneur, à compter du 1er février 2023 ».

Après avoir été élevé à la dignité de Grand' Croix, par décret du 18 janvier, le Général d'Armée François LECOINTRE a été nommé en Conseil des Ministres du lundi 23 janvier 2023, à cette double fonction en relais du Général d'Armée Benoît PUGA, à ce poste depuis septembre 2016 et reconduit par intérim jusqu'au 31 janvier 2023.

61 ans, né à Cherbourg, le 6 février 1962, le nouveau Grand Chancelier, après des études au Collège St François Xavier de Vannes, a intégré le Prytanée de la Flèche. Saint-Cyrien (promotion Monclar), Ecole de l'Infanterie, Ecole de Guerre, CHEM, IHEDN. Carrière : OPEX (Guerre du Golfe, Rwanda, Bosnie, FORPRONU, Côte d'Ivoire, Somalie, Mali), Chef de Corps du 3ème RIMA de Vannes, commandement de la 9 -ème brigade d'infanterie de marine de Poitiers, instructeur, Etat-Major de l'Armée de Terre, Cabinet (Ministre de la Défense puis Premier Ministre), Chef d'Etat Major des Armées (CEMA) de 2017 à juin 2021.



Le Général Lecoindre – décoré de la Légion d'Honneur, à l'âge de 33 ans, en 1995, comme Capitaine, pour faits héroïques, à la tête de sa Compagnie, sur le pont de Vrbanja, près de Sarajevo - sera le 34 -ème Grand Chancelier ; le premier ayant été, de 1803 à 1814, Bernard-Germain de Lacépède. Pour rappel, l'article R10 du Code de la Légion d'Honneur prévoit que : « Le Grand Chancelier est choisi parmi les Grand' Croix de l'Ordre. Il demeure en charge pour une période de 6 ans, sauf s'il est mis fin au plus tôt à ses fonctions. Cette période est renouvelable ».

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition, très cordialement.

Patrick Sandevor, Président national Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite

UN TÉMOIGNAGE BOULEVERSANT, L'ENFER DE LA DÉPORTATION RELATÉ PAR MADAME LILI LEIGNEL

Madame Lili Keller-Rosenberg, appelée Lili Leignel, est née le 15 septembre 1932, à Croix (Nord). Elle fut déportée à 11 ans, survivante des camps de Ravensbrück et de Bergen-Belsen et témoin de la Shoah. Elle a notamment vécu à Bergen-Belsen avec Anne Franck et Simone Veil et à Ravensbrück avec Geneviève de Gaulle-Anthonioz.

- **Présentation du professeur de Lettres-Histoire-Géographie et principal initiateur du projet « Mémoire » de l'établissement, Monsieur Valère Mouton.**

C'est dans le cadre du travail sur la Mémoire réalisé depuis plusieurs années par le lycée sablais Valère Mathé qu'est conviée Madame Liliane Keller-Rosenberg appelée Lili Leignel pour faire partager son témoignage exceptionnel sur la déportation et la Shoah.

Madame Leignel est entre-autres Officier de l'Ordre National du Mérite. A ce titre, l'association ANMONM est représentée à cette conférence par deux vice-présidents Thérèse Charrieau et Michel Montalétang.

Monsieur Valère Mouton présente le travail réalisé avec les élèves pour préparer cet après-midi. Afin de mesurer l'ampleur des crimes commis par les nazis, l'établissement a étudié le livre de Primo Levi « Si c'est un homme », a emmené les élèves visiter le camp de Montreuil-Bellay et le village martyr de Maillé. Il est prévu une visite en mai à Oradour-sur-Glane et le lycée espère pouvoir visiter le camp d'Auschwitz au cours de la prochaine année scolaire.

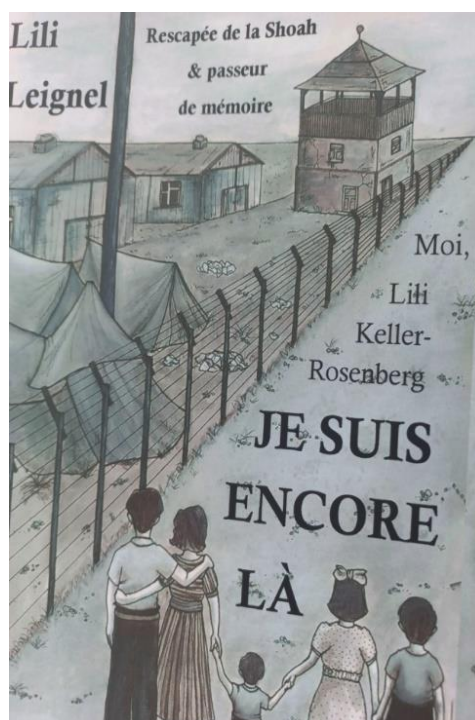
Il souhaite la bienvenue à tous et remercie Madame Leignel d'avoir accepté de venir porter témoignage comme elle le fait depuis de nombreuses années. C'est pour tous une belle rencontre qui marque une vie.

- **Intervention de Madame Catherine Come, Directrice Départementale des Services de l'Education Nationale**
- Madame Catherine Come, en cette date du 21 mars, « Journée Internationale pour l'élimination de la discrimination raciale » indique la fierté ressentie à accueillir Madame Leignel dans le cadre du devoir de Mémoire.

« Se souvenir du passé et de ses tragédies nous permet de mieux comprendre le présent et de mieux préparer notre avenir. Par la Mémoire, nous honorons l'action et le courage de ces femmes et de ces hommes victimes de racisme, de discrimination, d'antisémitisme et de tous ceux qui ont souffert sous des régimes totalitaires. Par la Mémoire, nous les faisons revivre parmi nous. Par la Mémoire, nous les remercions. Lorsque la Mémoire est un fil tendu entre le passé, le présent et l'avenir, lorsque la Mémoire explique ce que l'on est aujourd'hui et détermine ce que nous serons demain, parce qu'elle est ce qui nous unit, parce qu'elle est notre bien commun. Alors oui la transmission de ce flambeau mémoriel est l'affaire de tous.

C'est pourquoi ce 21 mars est aussi la promotion de la tolérance et du respect de chacun et c'est pourquoi cette date est si importante. Elle nous rappelle que nous devons être vigilants et engagés pour faire reculer la haine, le racisme et la xénophobie. Aujourd'hui nous accueillons Madame Leignel que je remercie très sincèrement et chaleureusement d'avoir accepté d'être

parmi nous. Madame Leignel a consacré sa vie à témoigner de son expérience et à transmettre des valeurs de tolérance et de paix. Elle a rencontré de nombreux jeunes et adultes pour leur parler de son histoire, de ses souffrances et de ses espoirs aussi.



Nous sommes heureux de vous accueillir Madame. Votre témoignage est un appel à la tolérance et à la fraternité. Vous êtes un exemple pour nous tous.

Je remercie les équipes pédagogiques et éducatives du lycée Valère Mathé engagé depuis de nombreuses années dans ce projet afin de transmettre aux élèves les valeurs de fraternité, d'égalité, de respect et de tolérance. En effet, depuis 26 ans, de nombreux élèves se rendent chaque année à Oradour-sur-Glane pour rendre hommage aux 643 victimes de la barbarie nazie. Depuis 7 ans, ils vont à Montreuil-Bellay, camp de concentration de tziganes et plus récemment à Maillé, village martyr de la seconde guerre mondiale. Le lycée a également prévu une visite à Auschwitz, occasion de découvrir l'un des camps de concentration les plus emblématiques de la seconde guerre mondiale et de prendre conscience de l'horreur et de l'ampleur de ces persécutions nazies.

Enfin, l'ensemble des actions mémorielles mené par l'établissement et sous l'impulsion de Monsieur Mouton, ont été couronnées par différents prix régionaux et nationaux. De telles actions méritent d'être soulignées et relayées car l'enseignement et la pédagogie sont nos meilleures armes face à l'obscurantisme. Encore un grand merci à tous, à tous les acteurs de ce projet ».

- **Intervention de Monsieur Jérôme Barbot, Sous-Préfet, Directeur de Cabinet du Préfet de la Vendée**

« Madame Leignel, c'est un grand honneur de vous rencontrer et de vous accueillir dans le département de la Vendée.

Votre action pédagogique, Monsieur le directeur et d'éveil des consciences est indispensable. La force du témoignage permet tout à la fois de démasquer un certain nombre de thèses négationnistes et aussi de faire battre en retraite l'oubli. Le message doit devenir un souvenir inaltérable dans l'esprit des jeunes générations. Votre témoignage, Madame Leignel, c'est l'antidote contre l'intolérance, contre le rejet de l'autre. C'est l'enzyme civilisationnel qui doit faire rempart contre ce que l'humanité peut produire de plus abjecte. « Puisse l'histoire des camps d'extermination retentir comme un sinistre signal d'alarme », disait Primo Levi dont vous étudiez les textes au lycée. Je ne parlerai pas des crimes de la seconde guerre mondiale car je ne suis ni historien, ni témoin. Je laisse à la force de votre témoignage, Madame, le soin d'en rendre compte.



Je me permets en revanche de dire quelques mots de l'actualité. Le retour de la guerre aux portes de l'Europe montre qu'il faut être à chaque instant sur le qui-vive pour constater et dénoncer les crimes de guerre et les crimes contre l'humanité. Le procureur de la Cour Pénale Internationale s'est saisi de ce sujet.

C'est aussi ici et maintenant, aux Sables d'Olonne que dans notre pays, il faut être vigilant. Les actes de discrimination, de racisme, d'antisémitisme, de haine contre les LGBT sont toujours là, y compris dans les établissements scolaires. Il y a des problèmes de harcèlement notamment via des réseaux sociaux qui sont des petites prémices de ces mécaniques de déshumanisation.

Je rappelle l'appui de l'Etat qui conduit un certain nombre de politiques publiques visant à développer des actions de prévention et d'éducation.

Il y a aussi l'autorité judiciaire qui s'assure du caractère systématique, exemplaire, effectif, des sanctions judiciaires à l'encontre des auteurs de discriminations. C'est la semaine « d'éducation et d'action contre le racisme et l'antisémitisme » qui valorise l'engagement des institutions et des acteurs de la société civile en faveur des valeurs universelles de liberté, d'égalité et de fraternité. C'est un temps fort de l'année donnant une impulsion aux initiatives nationales et locales, faisant la promotion des droits de l'homme et aussi des principes fondamentaux de la République.

Nous travaillons en Vendée avec plusieurs associations départementales que nous aidons. Nous œuvrons également avec les services de l'Education Nationale à une sensibilisation via le SNU qui est en lui-même un creuset de la fraternité républicaine.

Je veux dire aux jeunes présents aujourd'hui, écoutez attentivement ce qui va vous être dit, gardez ce souvenir qui se distillera progressivement dans vos esprits. Vous verrez que 20 ans plus tard, on se souvient encore des mots, des témoignages. Il ne faut jamais laisser se diffuser des propos délictueux appelant à la discrimination et la haine contre des personnes. Enfin je vous rappelle qu'il faut être bienveillants envers les autres dans vos différentes appartenances, dans vos différentes identités. N'oubliez jamais que l'homme est respectable toujours et inconditionnellement par-delà les idéologies, par-delà les affres du temps, par-delà les débats d'idées, par-delà les choix personnels. Il faut respecter l'autre.



Le témoignage de Madame Leignel aujourd'hui, restera inoubliable. Je nous le souhaite, il le faut.

Madame Leignel, au nom de l'Etat, recevez notre plus profond respect pour votre infatigable engagement qui force l'admiration ».

- **La parole donnée à Madame Liliane Keller-Rosenberg, appelée Lili Leignel pour deux heures consacrées à son témoignage et aux échanges avec la salle**

Il est impossible ici de restituer l'intégralité de l'intervention de Madame Leignel tellement ses propos sont riches.

Madame Leignel est née le 15 septembre 1932 à Croix dans le Nord où ses parents, juifs hongrois, sont venus s'installer avant sa naissance pour échapper aux persécutions antisémites subies dans leur pays d'origine. Elle aura bientôt 91 ans.

Elle a été déportée à l'âge de 11 ans avec sa mère et ses deux petits frères de 7 ans et 3 ans. Aujourd'hui elle est invitée partout en France pour raconter l'enfer des camps de concentration, pour que l'Histoire ne se répète pas et pour honorer la mémoire de ceux qui ne sont jamais revenus.

Il y avait à cette époque des catégories d'êtres humains destinées à disparaître de la surface du globe, les juifs bien sûr mais pas seulement, il y avait les tziganes, les malades mentaux...

Jusqu'en 1943, les enfants sont cachés dans différentes familles de Tourcoing, une belle action de solidarité à saluer. Pensant le danger écarté, ils reviennent vivre avec leurs parents. C'est dans la nuit du 27 octobre 1943 que la famille est arrêtée.

De la prison de Loos près de Lille, ils sont ensuite conduits à la prison de Saint-Gilles à Bruxelles et transférés au Camp de rassemblement de Malines en Belgique. La famille y est séparée. Le père est envoyé à Buchenwald, la mère et les trois enfants sont transférés à Ravensbrück dans des wagons à bestiaux puis au début de 1945 à Bergen-Belsen. Leur mère les incite à toujours garder leur dignité. « C'était un supplice pour nous, il faisait un froid glacial, c'était la nuit mais elle tenait à ce que nous ayons ce moment d'intimité, à notre propreté dans cet endroit sans nom, de boue, de puanteur, infesté de poux, oui, envers et contre tout, elle voulait que nous restions présentables, respectables. »

« Nous n'étions plus que des numéros matricules ». Transportés comme du bétail, battus, privés d'intimité et de nourriture, ils survivaient dans un froid glacial. Il y avait des enfants effrayés de ne pas voir leur mère revenir du travail... Il y avait des bébés noyés à la naissance sous les yeux de leurs mères. « Ma mère a été chargée de ramasser les nouveau-nés noyés pour les mettre dans des cartons ». C'était l'horreur absolue. Lili Leignel nous dit qu'elle a encore peur des chiens car ceux des camps étaient dressés pour attaquer.

Début 1945, ils sont transférés à Bergen-Belsen où l'horreur prend une nouvelle dimension. Une épidémie de typhus fait des ravages. Les cadavres jonchent le sol. Les enfants crèvent de faim. « Lorsque nous pleurons de désespoir, notre mère nous disait qu'elle sentait la libération arriver et nous demandait d'imaginer ce que nous voulions comme premier repas à notre retour à la maison ».

Le 15 avril 1945, l'armée britannique libère le camp. Les enfants sont ramenés en France, seuls. Leur maman atteinte du typhus et intransportable reste à l'infirmerie du camp. Elle parvient à les rejoindre plus tard dans un préventorium d'Hendaye dans les Pyrénées Atlantiques où ils sont soignés. Alors que les trois enfants ont perdu foi en l'avenir, leur mère réapparaît et les a retrouvés. Elle est d'une maigreur terrifiante ne pesant plus que vingt-sept kilos... mais elle est là, elle est vivante. Par contre, ils apprennent que leur père a été fusillé en avril 1945 à Buchenwald à quelques jours de la libération du camp.

Au retour en France, Lili Leignel nous explique que pendant des années, nous ne parlions pas à la maison, de nos nombreux mois de déportation, d'inhumanité dans les camps... Nous ne pouvions raconter à personne cet enfer, des souffrances quotidiennes, cette vie de bêtes battues que nous avons menée pendant près de deux ans. Nous étions traumatisés. Les rares fois où nous essayions de l'évoquer, on ne nous croyait pas. N'être pas crus nous a terriblement blessés. Longtemps nous nous sommes tus. Mais un jour, Lili Leignel entend à la radio quelqu'un dire que

les chambres à gaz n'avaient existé que pour tuer les poux... Avec l'arrivée des thèses négationnistes, elle a décidé de réagir.



Cette rescapée des camps témoigne dans toute la France depuis les années 1980. Elle pense qu'il fallait éduquer les jeunes, les informer, les éclairer. Il fallait témoigner pour révéler à tous cette tragédie à nulle autre pareille afin qu'elle ne se reproduise jamais.

Son message est essentiel. Elle rencontre le plus grand nombre de jeunes élèves possible pour leur expliquer les horreurs de la guerre et tous ces morts inutiles, pour qu'ils soient ses messagers. Elle rappelle aux jeunes qu'ils doivent l'aider à bannir la haine, le racisme, l'antisémitisme. Elle dit aussi « Je dois parler également au nom de tous ces millions de déportés qui ne sont pas revenus et donc ma tâche est ardue ».

Quant à la question du pardon, elle dissocie les allemands, qui furent parfois les premières victimes de la barbarie, des nazis auxquels elle ne pourra jamais pardonner.

Ce 21 mars, à l'auditorium des Sables d'Olonne dont la salle était comble, Madame Leignel a raconté l'inimaginable durant deux heures. L'attention était totale et l'émotion a envahi la salle...

En copiant le lien ci-dessous, vous pourrez écouter la conférence que Lili Leignel a prononcée le 25 février 2022, dans l'auditorium nouveau Siècle à Lille. Elle raconte sa déportation devant 1 400 écoliers, collégiens et lycéens de la métropole lilloise, comme elle le fait depuis quarante ans partout en France et à l'étranger.

https://www.youtube.com/watch?v=GtpBsACE54U&ab_channel=R%C3%A9gionHauts-de-France

Michel Montalétang

CÉRÉMONIE D'HOMMAGE A L'OCCASION DU 80ÈME ANNIVERSAIRE DE LA MORT DE JEAN MOULIN

Présidée par monsieur Gérard Gavory, Préfet de Vendée, une cérémonie d'hommage a été organisée à l'occasion du 80ème anniversaire de la mort de Jean Moulin. Elle a eu lieu le mercredi 21 juin à l'école élémentaire publique "Jean Moulin" à La Roche-sur-Yon.

Jeanne Rivet, conseillère municipale des jeunes et élève de l'école "Jean Moulin" a lu une lettre de Jean Moulin, adressée à sa mère et sa sœur

La voici :

"Chartres, 15 juin 1940

Bien chère Maman, Bien chère Laure,

Je vous ai peu donné de mes nouvelles ces derniers jours, La faute en est aux événements tragiques que j'ai vécus. J'ai vu bien des misères humaines. Mon réconfort a été de voir bien des dévouements obscurs, des dévouements que tout le monde ignorera toujours, hormis quelques spectateurs.

Mon pauvre département est mutilé et saignant de toutes parts. Rien n'a épargné la population civile.

Quand vous recevrez cette lettre, j'aurai sans doute rempli mon dernier devoir. Sur ordre du gouvernement, j'aurai reçu les Allemands au chef-lieu de mon département et je serai prisonnier.

Je suis sûr que notre victoire prochaine - grâce à un sursaut d'indignation du monde et à l'héroïsme de nos soldats [...] - viendra me délivrer.

Je ne savais pas que c'était si simple de faire son devoir quand on est en danger.

Si, par hasard, je ne revenais pas de cette aventure, je voudrais que vous réalisiez un souhait que je formule de tout mon cœur. Je voudrais que Laure adoptât un jeune orphelin parmi les réfugiés français. Ce serait pour moi un prolongement. Je sais que vous le ferez.

Je suis en parfaite santé, malgré les fatigues des derniers jours. Je pense à vous de tout mon cœur.

Jean"

La cérémonie s'est clôturée par un dépôt de gerbes par Monsieur le Préfet et Monsieur Bruno Guillou représentant le Maire de La Roche-sur-Yon suivie par la minute de silence, la Marseillaise et la visite d'une exposition réalisée par les élèves et leurs enseignants.

Jean Moulin, né le 20 juin 1899 à Béziers et mort le 8 juillet 1943 près de Metz en Moselle annexée, dans un convoi à destination de l'Allemagne — suite aux tortures subies préalablement — est un haut fonctionnaire et résistant français.

Préfet de l'Aveyron puis d'Eure-et-Loir, refusant l'occupation de la France par l'Allemagne nazie pendant la Seconde Guerre mondiale, il rejoint en septembre 1941 la France libre à Londres en passant par l'Espagne et le Portugal. Il est reçu par le général de Gaulle, à qui il fait un compte-rendu de l'état de la Résistance en France et de ses besoins, notamment financiers et en armement.



Envoyé à Lyon par le général de Gaulle pour réunir les principaux mouvements de la Résistance française, il crée et dirige le Conseil national de la Résistance. Il est arrêté à Caluire-et-cuire, dans la banlieue de Lyon, le 21 juin 1943 et conduit au siège de la Gestapo à Lyon, où il est torturé ; il est ensuite transféré à la Gestapo de Paris. Il meurt dans le train qui le transporte en Allemagne peu avant le passage de la frontière, le 8 juillet 1943. Son décès est enregistré en gare de Metz.

Considéré comme l'un des principaux héros de la Résistance, il est fait compagnon de la Libération en 1942, nommé général de brigade à titre posthume lors de la Libération, puis général de division en 1946. Un cénotaphe lui est dédié au Panthéon ; son corps n'ayant jamais été identifié avec certitude, l'urne qui s'y trouve ne contient que les « cendres présumées » de Jean Moulin.

Michel Montaletang

DÉPART D'ANNE TAGAND, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE LA PRÉFECTURE

Anne Tagand, sous-préfète de l'arrondissement de La Roche-sur-Yon, secrétaire générale de la préfecture de Vendée va quitter ses fonctions pour rejoindre le Secrétariat général des armées du Ministère des Armées en qualité de cheffe du service de l'aménagement des territoires et de l'immobilier.

A l'occasion de son départ, monsieur Gérard Gavory, Préfet de la Vendée a rendu hommage aux qualités personnelles et professionnelles d'Anne Tagand, ingénieur et énarque de formation. Il a

souligné son sens de l'anticipation, sa grande réactivité, son grand investissement et sa capacité d'entraînement des équipes.

Le Préfet a tenu à saluer son engagement quotidien et la qualité du travail accompli au service de l'État et du territoire durant ces trois années passées en Vendée.

Il note son sens politique au sens noble du terme et sa volonté sans faille à mener à bien, en lien avec les collectivités et les acteurs locaux, de grands projets au bénéfice des vendéennes et des vendéens.



Nous lui souhaitons une bonne installation et pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Michel Montalétang

RENCONTRE AVEC L'ÉCRIVAIN YVES VIOLLIER

Notre Présidente, Michèle Peltan, a eu le plaisir d'accueillir le mardi 7 mars, **l'écrivain vendéen reconnu et auteur de près d'une quarantaine d'ouvrages, Yves Viollier**. Il nous a fait l'honneur de répondre positivement à la sollicitation de notre association.

Il a commencé à publier au début des années 90 avec succès. Il a été membre du groupe d'écrivains de province « l'École de Brive » aux côtés de Claude Michelet, Michel Peyramaure, Jean-Guy Soumy, Christian Signol, Gilbert Bordes...

Il a obtenu différents prix, le prix Charles-Exbrayat pour « Les Lilas de Mer », le prix du roman populaire pour « Les Sœurs Robin », le Grand Prix Catholique de littérature pour « L'Orgueil de la tribu », le prix Charrette pour « Même les pierres ont résisté » et le prix Montesquieu pour « l'Instant de Grâce ».

Il est aussi critique littéraire dans la revue La Vie. Il participe au « Printemps du Livre de Montaignu » devenu un vrai festival littéraire et il y préside le jury composé de journalistes et d'écrivains qui décerne le prix Ouest.

Il a également édité un ouvrage racontant l'histoire de la Vendée en bandes dessinées avec un dessinateur reconnu, François Ruiz. Son aspect pédagogique et la réussite esthétique ayant été remarqués, il est offert cette année à 10 000 collégiens de classes de sixième par le Conseil Départemental de la Vendée.

Yves Viollier est venu nous parler de son livre publié en 2022, "Un jeune homme si tranquille" et de l'esprit qui l'anime dans son aventure littéraire couronnée de succès depuis plus de trente ans maintenant.



La dernière de couverture de l'ouvrage « Un jeune homme si tranquille » nous dit :

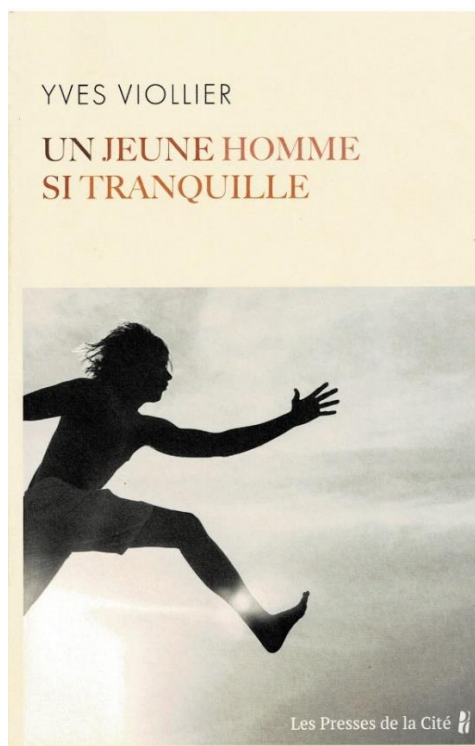
J'ai posé la question à mon oncle, la dernière fois que nous nous sommes vus, il y a plus d'un an, il était encore en pleine forme. « Est-ce que tu as parlé à tes amis ? ». Il m'a répondu : « Je n'ai pas encore osé... ».

Roger Martin les a séduits. Il a été accueilli dans ce bourg dont le narrateur est le maire, comme un ami de toujours. Veuf, à plus de soixante-dix ans, il avait besoin d'une famille. Et tous lui ont ouvert les bras. Il est devenu le père, le grand-père, le vieil homme que les jeunes aiment bien.

La déception a été aussi violente que l'amour et l'amitié avaient été doux. Le fil du temps s'est tendu. Roger, en jeune homme, est alors apparu dans sa vérité. L'Occupation avait été ce théâtre où il a joué un rôle funeste.

Ecrivain de l'épure, Yves Viollier, avec ce texte chaleureux et glaçant à la fois, dont le sujet est dessiné avec la plus grande humanité, pourrait prendre pour sienne la devise simenonienne : « Comprendre et ne pas juger ».

Yves Viollier démarre son intervention en souhaitant que ce rendez-vous soit un moment d'échange. Il nous précise qu'il a écrit tous ses livres à partir de rencontres. Le dernier livre est un roman vrai. Il a besoin de se nourrir du réel. Après c'est le travail du romancier que de nourrir ce réel.



Ce « Jeune Homme si Tranquille », il l'a connu et aimé. Accueilli pour ses vieux jours dans une commune de Vendée, il est devenu l'ami et le grand-père des jeunes et était populaire. Il est décédé à presque 90 ans. A son enterrement, l'église était pleine et son neveu bordelais s'en est étonné. « Avec ce qu'il a fait quand il était jeune » a-t-il dit. Plus tard, ses amis ont téléphoné pour savoir et il leur a été conseillé d'aller voir les archives du tribunal de Bordeaux. A chaque page, c'était la sidération... L'ami adorable, généreux, souriant... avait été le pire des salauds et un criminel pendant la guerre du côté de Périgueux.

Yves Viollier qui a fait le déplacement à Bordeaux pour voir les archives en question, a hésité à écrire ce livre en pensant à tous ces résistants qui avaient eu affaire à lui. Il n'avait pas le droit à l'erreur, il fallait être très précis sur un tel sujet. Il a fait des repérages sur place à Périgueux, à Angoulême où il avait vécu son enfance. Le lieu est toujours un personnage dans un roman. Il a rencontré ceux qui l'avaient connu. Il fallait montrer dans le roman comment il avait été l'ami de tous en Vendée. C'est pour cela que l'ouvrage alterne d'un chapitre à l'autre avec le jeune homme en faisant apparaître le mensonge. Par exemple, on voit qu'il commettait ses crimes pour de l'argent alors qu'en Vendée, on l'a connu généreux.

Pour l'écrivain, on rejoint l'interrogation, « qu'est-ce qui se cache derrière le visage que nous donnons à voir ? ».

Et pourtant ce qui a été partagé une quinzaine d'années avec cet homme a bel et bien existé. Il a été présent partout dans la vie associative et locale de la commune où il résidait.

Il n'a jamais laissé deviner quoi que ce soit de son passé. C'est au travers des archives bordelaises que les protagonistes ont appris ce qu'il avait fait.

Yves Viollier rappelle que pour être au plus près du réel, il faut faire beaucoup de recherches. La réalisation du roman c'est un travail de compagnonnage d'une année.

C'est le roman d'une double vie, d'une dissimulation, reçues comme une trahison pour les amis vendéens. Il est considéré maintenant comme un séducteur qui a séduit tout le monde autour de lui. Cela soulève la question de ceux qui n'ont pas parlé, la question du pardon aussi...

L'écriture du roman a été un travail quotidien, avec le doute, le questionnement permanent pour se rapprocher au plus près de la vérité. Le roman, « je l'ai écrit trois fois » nous dit Yves Viollier. L'architecture du roman est importante, sa petite musique qui doit sonner juste d'un bout à l'autre demande de la rigueur. Et puis il y a un travail d'épuration indispensable, à l'adjectif près, au mot près... pour arriver à la version finale.

Yves Viollier a répondu aux questions de l'auditoire, très attentif et intéressé.

L'échange s'est poursuivi au-delà de l'œuvre « Un jeune homme si tranquille » sur le quotidien de l'écrivain. Pour Yves Viollier, c'est d'abord quatre ou cinq heures d'écriture chaque matin avec de plus en plus d'exigence au fil des années, avec des jours où il jette ce qu'il a écrit la veille.

Pour lui, écrire un roman, c'est une prise de risque à chaque fois, c'est aussi une nouvelle aventure. La première qualité pour devenir écrivain, c'est la curiosité. Puis l'écriture est un combat et elle nécessite beaucoup de volonté et d'opiniâtreté. C'est un voyage différent pour chaque livre. L'énergie dépensée est énorme pendant le travail de longue haleine que représente l'écriture. Quand le livre est terminé, l'écrivain ressent un grand vide et de l'angoisse par rapport à la manière dont l'ouvrage va être reçu. Et puis quand le roman est publié, il n'appartient plus à son auteur qui doit l'oublier pour passer à autre chose.

Concernant le choix des sujets, Yves Viollier fonctionne à l'instinct, à partir de rencontres, de vies qui lui ont été brièvement racontées. Ce sont parfois des sujets portés depuis de longues années. D'autres s'imposent d'emblée comme ce fut le cas pour le livre « La Mer était si calme » qui traite du drame de la tempête Xynthia. Des repérages à l'Aiguillon et La Faute sur Mer pour l'écriture du roman « Les Lilas de Mer » avaient créé des liens avec des familles devenues victimes de Xynthia. Parler avec elles a été un élément déclencheur de l'écriture du livre sur cette tragédie. Il y a eu aussi l'écoute des appels de détresse sur le numéro 18 de cette nuit du 28 février 2010 qui faisait revivre cette catastrophe et a nourri l'esprit du livre.

A chaque ouvrage, il faut s'imprégner des lieux comme ce fut le cas pour « Le Marié de la Saint-Jean » pour lequel Yves Viollier s'est rendu au Cambodge. Le prochain roman sera publié dans le cadre de la rentrée littéraire de septembre 2023. Il est prêt et en cours d'impression. Yves Viollier poursuit des recherches pour une autre œuvre à venir...

La soirée s'est terminée avec une très longue séance de dédicaces.

Merci à Yves Viollier pour ce moment d'échange passionnant.

Michel Montalétang

NOS COMPAGNONS ONT DU TALENT

INTERVIEW DE LUC GUYAU

UN PARCOURS EXEMPLAIRE PLACE SOUS LE SIGNE DE L'ENRACINEMENT ET DE L'OUVERTURE AU MONDE UN ENGAGEMENT LOCAL, NATIONAL ET INTERNATIONAL

Notre compagnon Luc Guyau est très connu en Vendée du fait de ses engagements multiples. Il avait donné une conférence en 2016 à la demande de notre section vendéenne dont le thème était « Le monde peut-il nourrir le monde ? », prestation très appréciée par notre association. L'interview qu'il nous a accordée vient compléter son intervention d'il y a déjà sept ans en dressant son portrait et en permettant de redécouvrir son parcours.

L'enracinement dans le terroir : un parcours d'exception au service de la filière agricole française

Luc Guyau a toujours été domicilié à Thorigny, la commune qui l'a vu naître dans la ferme familiale le 21 juin 1948. Il nous a reçus dans sa maison à La Boule, construite en 1970.

Il est issu d'une famille de six enfants, trois garçons, trois filles. Ses parents au-delà du lourd travail de l'exploitation agricole, ont toujours été engagés dans le syndical, dans le conseil municipal pour son père, dans l'aide sociale pour sa mère. C'était une famille tournée vers les autres. Il a fréquenté l'école catholique de Thorigny qui n'accueillait les garçons que jusqu'à l'âge de neuf ans puis l'école publique locale avant de partir en internat au collège de Sainte-Hermine. Ensuite, toujours comme interne, il intègre l'Ecole des Etablières à La Mothe-Achard (jusqu'en 1965 avant de déménager sur le site de La Roche-sur-Yon) pour trois années d'études qui lui permettent d'obtenir le brevet de technicien agricole.

Autant qu'il se souvienne, il a toujours voulu être agriculteur. Son père souhaitait que tous ses enfants aient le bac. Trois d'entre eux ont le bac et les trois autres ont eu un BTS ou plus

Il rejoint la ferme parentale comme aide familial d'abord et suit deux années consécutives des cours par correspondance. A l'époque, la ferme fait de la polyculture. Il part 16 mois au service militaire à Baden-Baden en Allemagne. A son retour, associé à son père, il développe l'exploitation et s'oriente vers l'élevage de vaches laitières et son frère les rejoint sept ans plus tard alors que l'exploitation fait toujours 45 hectares. Ensuite ils agrandissent la surface ensemble, produisent du tabac pendant cinq ans pour compléter les revenus. La famille a toujours été en fermage pour 100 % des terres. S'est rajoutée une ferme de 20 hectares puis d'autres opportunités d'agrandissement amenant la surface à 160 hectares.

Au fil des générations, la situation a évolué et son fils, Brice Guyau (agriculteur en bio), est devenu propriétaire de son exploitation et partage du matériel avec ses neveux installés ensemble. Brice s'est engagé très jeune comme son père et est aujourd'hui président de la FDSEA (Fédération

Départementale des Syndicats d'Exploitants Agricoles) de Vendée. L'activité aujourd'hui, c'est de l'élevage de vaches laitières, du blé, du tournesol et du maïs principalement.

Son ouverture vers les autres, Luc Guyau nous dit la devoir à son implication dans le patronage chaque jeudi lorsqu'il était à La Mothe-Achard puis sa fréquentation de la JAC (Jeunesse Agricole Chrétienne) et du MRJC (Mouvement rural des Jeunes Chrétiens). C'est d'ailleurs à la JAC qu'il a rencontré son épouse. Et puis son grand-père était maire de Thorigny à cette époque. Il est aussi à l'origine de la création du club de football de la commune pour lequel il avait sollicité la municipalité afin qu'elle installe un terrain de foot. Il y a joué longtemps jusqu'à ses 35 ans.



Et puis à 22 ans, Luc Guyau se marie et il aura trois enfants. La fréquentation du MRJC s'arrête.

Il exerce son métier, suit des cours et participe à la vie locale agricole avec les groupements de développement agricole de l'époque. Au plan départemental, la FDSEA s'opposait à la Confédération Paysanne. Luc Guyau est alors sollicité pour créer une section de jeunes au CDJA. Pour ce faire, il fallut visiter tous les cantons pour y ouvrir des structures locales. Ainsi le CDJA est passé à 800 membres l'année suivante. Luc Guyau est devenu président à l'assemblée générale qui a suivi. Jusque dans les années 70, FNSEA et FDSEA étaient ultra majoritaires dans l'action syndicale et en Vendée encore plus qu'ailleurs. Le CDJA a été relancé avec les fêtes de l'agriculture, les concours de labours et multiples animations.

En 1976, Luc Guyau devient administrateur au niveau national compte tenu du manque de représentants de la région. Il est durant quatre ans, secrétaire général puis accède à la présidence du CNJA en 1982.

Il remplace Auguste Grit à la FDSEA de Vendée quand celui-ci a des problèmes de santé et en sera président de 1984 à 1996 tout en étant impliqué à la FNSEA. Il est élu président de la FNSEA à l'âge de 44 ans en 1992 après en avoir été le numéro 2 durant six ans et le sera jusqu'en 2001. La fonction est une lourde charge et suppose un travail conjoint avec les gouvernements successifs. C'est la plus importante représentation du monde agricole.

Il est aussi président du COPA (Comité des organisations professionnelles agricoles de l'Union Européenne) de 1997 à 1999. Il quitte la présidence de la FNSEA à 53 ans donc encore très jeune avec l'envie d'exercer des responsabilités. Il aurait envisagé à cette période de devenir conseiller régional ou parlementaire européen compte tenu de ses expériences internationales notamment et de ses engagements européens et autour de la PAC (Politique Agricole Commune) mais l'opportunité d'obtention de ces mandats électifs ne s'est pas présentée dans les années qui ont suivi son départ de la FNSEA. Il devient alors président de la Chambre d'Agriculture et président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture durant neuf ans de 2001 à 2010. A la présidence des Chambres d'Agriculture, il s'investit dans l'animation de l'institution consulaire, le développement de l'agriculture et la réforme des Chambres d'Agriculture.

Il est également nommé délégué au Conseil Economique et Social pour la sécurité alimentaire mondiale au sein de la FAO, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. De 2001 à 2011, il est vice-président du Conseil Economique, Social et Environnemental (le CESE).

L'ouverture au monde

Dans le cadre de ses responsabilités, Luc Guyau s'est toujours engagé en faveur de la construction européenne bien au-delà des seuls impératifs syndicaux concernant la mise en œuvre de la Politique Agricole Commune (PAC).

Reconnu dans ses diverses responsabilités et encouragé à poursuivre en particulier par Michel Barnier qui l'a bien connu lorsqu'il était ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation, en 2009, il est contacté par le premier ministre, François Fillon, pour se présenter à la présidence de la FAO. Au départ, la France a quatre candidats potentiels. Retenu pour être le candidat officiel, il fait campagne auprès des pays membres avec le soutien du ministère des Affaires Etrangères et du ministre de l'Agriculture, Bruno Lemaire. Il intervient dans les structures internationales et à l'issue d'une campagne marathon, il est élu en novembre 2009 pour un mandat de deux ans lequel sera renouvelé pour deux années supplémentaires. Il quitte ses fonctions nationales et locales aux chambres d'agriculture pour se consacrer à sa nouvelle mission internationale.

Luc GUYAU aime évoquer les circonstances difficiles de cette élection où il s'agissait de convaincre un à un, les représentants des pays bénéficiant du droit de vote. Au terme d'une lutte opiniâtre contre un candidat du Royaume Uni et grâce au concours très actif du Quai d'Orsay, Luc GUYAU a réussi à être élu à ce poste convoité (jamais occupé auparavant par une personne de la société civile et par un français depuis très longtemps). Son implication totale dans la bataille et sa force de conviction contribuèrent aussi indiscutablement à ce succès. Comptant un effectif de 3 000 personnes réparties pour moitié au siège à Rome et dans des antennes implantées sur tous les continents, la FAO poursuit trois missions essentielles : assurer l'équilibre alimentaire mondial, aider au développement alimentaire et accompagner les actions de développement dans les pays.

La FAO, c'est la Food and Agriculture Organisation des Nations Unies. Elle fut créée six mois avant l'ONU après la guerre avec une quarantaine de pays lesquels sont au nombre de 194 de nos jours.

Les deux actions principales de la FAO sont l'aide au développement des pays et l'aide alimentaire mondiale. Les plans d'urgence alimentaires (PAM, Plan d'Alimentation Mondiale) en cas de catastrophes ont été séparés de la FAO et maîtrisés par les Etats-Unis voulant le gérer.

3 000 personnes travaillent à la FAO, dont 1 500 à Rome, la ville siège de la structure et 1 500 sur les territoires majoritairement dans des pays en développement. L'action n'est pas purement l'aide alimentaire mais c'est l'accompagnement dans le développement du pays en partenariat avec les organisations et les gouvernements mais aussi en contrat avec l'Europe, avec la France.

Le budget de la FAO s'élevait en 2022 à 3,25 milliards d'USD (dollars américains).

La FAO mène beaucoup d'études sur les politiques et sur l'avenir de l'agriculture et gère un dossier lourd, celui des criquets pèlerins qui traversent l'Afrique, une catastrophe environnementale. Les études réalisées sont soumises aux instances et suivies de décisions appropriées.

A la FAO, le secrétaire général (directeur des services) est élu comme le président. Luc Guyau a dû s'adapter à cette gouvernance partagée qui présente les inconvénients de ne pas toujours permettre au Président de disposer des leviers d'action nécessaires pour progresser rapidement sur certains chantiers. Le règlement intérieur a été revu en 2010 pour redéfinir les pouvoirs du président indépendant au-delà de la présidence du conseil et du vote du budget, en lui attribuant la possibilité de communiquer à l'extérieur, de représenter la FAO dans de multiples structures comme lors de déplacements à Genève et Bruxelles pour rencontrer les instances concernées par la politique agricole ou par exemple l'OMS (Organisation Mondiale de la Santé). La participation à toutes les réunions des régions continentales est obligatoire pour le président.

L'une des volontés de Luc Guyau était de développer au mieux la relation avec la société civile. Il s'y est attaché étant le premier président n'étant pas issu d'une ambassade. La fonction suppose une neutralité totale car il ne représentait plus la France. Dans les réunions, la règle était celle d'une voix par pays, même Andorre ou Monaco, des Etats minuscules.

L'expérience a été très intéressante même si comme pour toutes les structures internationales, cela peut paraître lourd dans le fonctionnement avec des processus de décision très longs parfois et même si l'on se dit que l'on pourrait faire mieux. C'est presque dommage de partir à l'issue des deux mandats de deux ans prévus par les textes. Notre compagnon pense qu'un troisième mandat aurait pu lui permettre de continuer à faire avancer de gros dossiers. Pour lui, le bilan est globalement positif, ne serait-ce que du fait de voir des pays en conflits, communiquer et échanger ensemble dans le cadre de la FAO. C'est la diplomatie qui doit l'emporter même lors de prises de positions difficiles et ayant de terribles conséquences parfois. Trouver le consensus pouvait s'avérer très compliqué. Savoir comment on influence un pays dans sa politique agricole était l'un des enjeux les plus importants.

En 2000, dans son ouvrage « Le défi paysan » Luc Guyau rappelle « Notre façon de concevoir l'Agriculture en Europe correspond à notre histoire et à notre culture. Elle est un véritable choix de société qu'il nous faut savoir préserver, entre l'ultralibéralisme des firmes internationales et de certains technocrates de Bruxelles et une antimondialisation qui s'alimente de peurs archaïques et veut nous tirer en arrière. Agriculteur est un métier vivant à haute responsabilité. La société contemporaine a besoin que ses agriculteurs soient fiers, ouverts aux autres, bien formés, tournés vers l'avenir et respectés par tous. Tel est le véritable défi paysan ».

Luc Guyau nous rappelle aussi qu'en France nous n'avons pas d'exploitations immenses comme il y en a beaucoup en Allemagne et dans les pays de l'est ou d'Europe Centrale, par exemple. Le modèle d'agriculture qu'il défend est celui d'exploitations de taille moyenne, à dimension humaine avec aussi la culture de groupe comme les GAEC (Groupement Agricole d'Exploitation en Commun) et des agriculteurs qui soient de véritables chefs d'entreprise et qui puissent vivre de leur revenu agricole. Les coopératives ont aujourd'hui une place importante et sont la continuité de l'exploitation ; cela fonctionne bien si le mécanisme de participation à l'intérieur de la coopérative est bien développé car sinon cela devient de l'intégration. L'un des paramètres de la réussite de l'agriculteur est aussi la répartition du foncier sur laquelle on a beaucoup œuvré en France depuis trente ans.

En 2013, Luc Guyau quitte Rome et la FAO et revient à Thorigny. Durant toutes ses années d'engagements, il a salarié une personne pour le remplacer sur son exploitation. Il a fait le choix de toujours rentrer le week-end chez lui tout au long de sa carrière et d'assurer sa permanence du week-end sur l'exploitation.

Il occupera aussi la fonction d'inspecteur général de l'Agriculture, désigné en 2011 par le conseil des ministres.

Lorsqu'il rentre en Vendée, son épouse est maire de Thorigny. Elle ne souhaite pas se représenter en 2014 ayant fait 13 ans de mandat. Face à la difficulté de trouver un successeur, l'équipe municipale suggère à Luc Guyau de se présenter pour le mandat 2014 à 2020. Il devient maire de sa commune de 1 300 habitants et apprécie en indiquant que cela l'a aidé à descendre de l'échelle des responsabilités. Il a apprécié les contacts avec la population, l'investissement au sein de la Communauté d'Agglomération à l'urbanisme avec Malik Abdallah, la vice-présidence à Trivalis et le bureau de Vendée-Eau où il s'est investi. Ces différentes fonctions électorales sont terminées. Il nous indique toutefois qu'il a encore de petits engagements comme la présidence de l'Association des Pays de Loire pour l'UE, la présidence du Conseil de Développement de l'Agglomération Yonnaise, la participation à l'association « Entreprendre pour apprendre » qui met en relation des jeunes dans des établissements scolaires avec des chefs d'entreprise, l'appartenance à la fondation de l'ICES. Il assure aussi un billet d'humeur sur le monde agricole dans la rubrique « carte blanche » à la radio RCF (Radio Chrétienne de France) à La Roche-sur-Yon et il est aussi un acteur de la vie de la paroisse à Thorigny.

Notre compagnon est aussi cofondateur (en 2004) et président honoraire de l'association TerrEthique et Ensemble Contre la faim et la Malnutrition. Partant du constat que la gestion des

ressources alimentaires doit être l'affaire de tous, il s'agissait de créer un espace de réflexion hors du catastrophisme et de sensibiliser le grand public. Le site pour consultation est www.terrethique.org

Nul doute que Luc Guyau suit encore l'actualité agricole avec intérêt après un parcours exceptionnel que nous avons eu plaisir à décrire. Luc Guyau est à l'évidence un homme d'engagement et de conviction.

Luc Guyau est Commandeur de l'Ordre du Mérite Agricole, Officier de la Légion d'Honneur et Chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Il a publié quatre ouvrages : en 1998, « La terre, les paysages et notre alimentation » et en 2000, « Le Défi Paysan » (éditions du Cherche Midi) et « A quoi sert une Chambre d'Agriculture ? » (Éditions de l'Archipel) et en 2015 « Nous, Paysans du Monde » (Editions Le Passeur).

Quel aphorisme pourrait mieux définir la ligne directrice d'un parcours personnel aussi riche et varié que l'adage célèbre de Guillaume d'Orange Nassau ?

« Point n'est besoin d'espérer avant d'entreprendre, ni de réussir pour persévérer ».

Interview réalisée le 18 octobre 2023

Par Bernard Blot et Michel Montalétang

REMISE DE L'INSIGNE DE CHEVALIER DANS L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE A MADAME ISABELLE BRETHOMÉ

PRÉFECTURE, 17 JANVIER 2023

Allocution de Monsieur Gérard Gavory, Préfet de la Vendée

« Je suis particulièrement heureux de vous accueillir dans la Maison de la République afin de vous remettre l'insigne de Chevalier dans l'Ordre National du Mérite. C'est aussi un plaisir d'accueillir votre famille, vos amis et toutes celles et ceux qui veulent aujourd'hui vous manifester leur reconnaissance, leur affection et je n'en doute pas, leur admiration.

A toutes et tous, en ce début d'année, je présente mes vœux les plus sincères, mes vœux de bonheur, de joie, de réussite et de prospérité et surtout de santé. C'est aussi l'occasion et on en avait perdu l'habitude, de ces moments de convivialité et l'occasion pour un grand nombre d'entre vous de participer à cette cérémonie.

C'est aussi pour moi l'occasion de retracer le parcours qui vous a valu cette belle distinction. C'est à l'âge de seize ans que votre parcours a commencé, inspiré par votre père qui vous a fait partager sa passion pour le travail bien fait et la valeur d'agrégation des compétences. Ses préceptes vont inspirer vos plus belles réussites. Vous êtes originaire du Mans et c'est dans cette ville que vous obtenez votre CAP de fleuriste avec un maître d'apprentissage qui vous a enseigné le respect, la

confiance et la valeur des choses. Puis tout s'est enchaîné avec l'obtention du brevet professionnel et du brevet de maîtrise. Vous vous attachez pendant ces années de formation à associer harmonieusement, à faire partager vos émotions et à donner de la personnalité à vos compositions. C'est ce sens de la finesse, votre maîtrise et votre grande créativité qui vous portent à vous présenter à différents concours, pour arriver au sommet de votre art.



Vous avez reçu en 1995 l'oscar des jeunes fleuristes, en 1996 l'oscar européen des fleuristes et toujours en 1996, vous êtes finaliste de la coupe de France. En 1998 et en 2000, vous avez reçu la médaille d'argent. En 2007, vous êtes vainqueur de la coupe et en 2014 vous êtes en sélection du meilleur ouvrier de France et en 2015 vous êtes finaliste.

Diplômes et concours en poche, vous êtes responsable de deux boutiques à Nantes. Vous comprenez que la cohésion de groupe peut multiplier les forces et créer une dynamique collective. Votre parcours professionnel a fait de vous une professionnelle experte dans la prestigieuse école d'art floral et de décoration d'espaces de vente à Bouchemaine en tant que designer floral. Vos talents et vos expériences acquis durant toutes ces années avec un sens développé des relations humaines vous permettent ainsi de transmettre le savoir et votre passion à des jeunes avides d'apprendre les bons gestes pour devenir de bons professionnels dans le domaine floral. Vous participez également à de nombreux jurys de concours.

« La fleur au fusil », votre enthousiasme, votre appétit insatiable de diversité et votre soif de connaissances, vous guident en Corée et au Japon où vous œuvrez en qualité de formatrice pour exporter les techniques de l'art floral occidental.

En 2016, vous quittez avec votre famille, le Maine-et-Loire pour vous installer en Vendée, terre natale de votre mari, également fleuriste et qui a une grande expérience professionnelle axée sur le végétal, l'approvisionnement et le marketing, ce qui vous a permis d'avoir une vision globale du métier. Contrairement aux vieux rosiers qu'il est difficile de transplanter, vous vous adaptez parfaitement aux embruns des Sables d'Olonne en implantant votre premier magasin. L'aventure

est si belle qu'elle se poursuit en famille en ouvrant un deuxième magasin tenu par votre époux, en avril 2018 avec une activité commerciale florissante et une vie familiale épanouie. Vous auriez pu tranquillement « vous reposer sur vos lauriers ». Mais il n'en a rien été et votre feu végétal a embrasé votre volonté d'atteindre un objectif, obtenir la distinction de meilleur ouvrier de France et c'est en compagnie de votre amie, Florence, avec qui vous formez un binôme uni et connecté, que vous parvenez à décrocher le titre. C'est la consécration de votre passion pour le métier d'artisan fleuriste et de votre maîtrise de l'art floral.

Ce titre représente une reconnaissance du travail accompli durant toutes ces années. Dans un monde où il faut aller très vite, on voit que le travail bien fait est primé. C'est ainsi qu'il y a à peu près un an, vous avez eu le privilège d'offrir un bouquet de fleurs à la Présidence de la République. Dans votre métier, comme dans votre vie personnelle en qualité de mère de quatre enfants, vous avez su dire à vos enfants de ne jamais baisser les bras car c'est le seul moyen d'avancer.

Madame Brethomé, c'est la récompense d'une réussite professionnelle, d'un parcours artisanal jalonné de titres obtenus, qui justifient votre nomination dans l'Ordre National du Mérite. C'est la récompense d'une carrière au service des jeunes, pour votre qualité de formatrice. Soyez-en fière et surtout continuez à nourrir la passion qui vous vaut l'entrée dans cet ordre prestigieux ». Retranscription du prononcé de Monsieur Le Préfet de la Vendée

Remerciements de Madame Isabelle Brethomé, récipiendaire

Madame Brethomé a confirmé rapidement son parcours professionnel et sa motivation, remerciant Monsieur Le Préfet pour la justesse de ses propos et l'honneur qui lui est fait ce 17 janvier en Préfecture.

Elle a toujours suivi la même voie, a beaucoup appris de ses différents maîtres de stage et estime qu'on apprend toujours de ceux qui nous entourent. Elle a voulu découvrir le métier à 100 % et tous les aspects de la filière végétale.

Elle indique que ce qu'elle souhaite, c'est continuer à défendre son métier et à le promouvoir auprès des jeunes et des écoles. Elle est fière de faire partie de la famille des artisans.

Elle remercie pour son entrée dans la famille des membres de l'ONM.

Michel Montalétang

REMISE DE L'INSIGNE DE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE A MADAME JOSIANE BOSCOLO AU SEIN DE L'ENTREPRISE VUITTON A ESSARTS EN BOCAGE

La cérémonie s'est déroulée en présence de collègues de travail de Madame Josiane Boscolo, artisan maroquinière, d'amis, de sa famille et de trois représentants de l'ANMONM de Vendée, Madame Michèle Peltan, Monsieur Philippe Potier et Monsieur Michel Montalétang. La remise de l'insigne a été dévolue à Madame Michelle Devanne, maire de Pouzauges et chevalier de l'ONM.

C'est Madame Amandine Jebane qui a pris la parole la première en indiquant que cette récompense est un témoignage de l'excellence du travail et de l'engagement de Madame Boscolo, appelée par tous, Rosy.

Madame Devanne est ensuite intervenue pour ce moment solennel précisant qu'autour du récipiendaire étaient là toutes celles et ceux qui veulent lui manifester leur reconnaissance, leur affection et leur admiration. Elle a retracé le parcours de Madame Boscolo dans son métier au fil des années et lui a remis l'insigne de chevalier de manière officielle. Elle a introduit par ces mots : « Cet insigne est le fruit d'un parcours personnel que je vais évoquer, le parcours d'une femme aux nombreux talents et qualités et surtout le parcours d'une femme dont tout démontre les qualités humaines, la persévérance, la ténacité ».

Madame Boscolo s'est exprimée à son tour, remerciant tous ses proches, collègues et amis, remerciant Michèle Peltan d'avoir accepté que la remise de médaille se fasse dans l'entreprise Vuitton, remerciant Madame Devanne pour ses paroles de reconnaissance.



Quelques extraits de l'expression de Josiane Boscolo :

« Les mots me manquent pour vous exprimer toute mon émotion. Cette mise en avant me fait chaud au cœur et m'incite à rester humble devant une telle marque de reconnaissance... Cette haute distinction me conforte dans la voie que j'ai choisie et me donne encore plus de courage pour le chemin qui me reste à parcourir... J'aurais aimé aussi remercier l'instigateur inconnu de cette nomination... ».

Le parcours du récipiendaire :

En 1967, à l'âge de 14 ans, Josiane Boscolo rentre dans la vie active chez Olivier Martin, fabricant de chaussures pour enfants à Fougères, où elle montre beaucoup d'adresse. En 1970, elle rejoint

l'entreprise Bertin où elle travaille le cuir, une matière noble pour laquelle elle voue rapidement une passion.

En 1973, elle s'installe en région parisienne et travaille à la fabrication de vêtements en cuir et mouton. Puis à partir de 1988, elle se dirige dans le monde du luxe, Ted Lapidus, Avril et Morio, Van Cleef and Arpels, Morabito. En 1997, elle apprend que l'usine Vuitton d'Asnières cherche des spécialistes en cuir exotique. Elle décide de postuler et entre aux commandes spéciales. C'est pour elle un privilège de travailler dans cette grande maison de prestige. Ensuite elle demande sa mutation pour Sainte-Florence aujourd'hui dénommée Essarts en Bocage, l'usine Vuitton de Vendée où elle a eu un réel plaisir à travailler. Elle y a découvert des valeurs et une famille. « C'est une grande fierté » dit-elle à ses collègues « et je suis honorée d'avoir travaillé avec vous ». Elle y œuvre comme maroquinier puis formatrice pour la transmission de son savoir-faire.

Elle décide de prendre sa retraite en 2015 mais très vite son travail lui manque. C'est alors qu'on fait appel à elle et elle repart pour une nouvelle activité en tant qu'enseignante au lycée de la Mode à Cholet pour cinq ans. Parallèlement, elle s'installe comme auto-entrepreneur et fabrique des sacs sur mesure sous la marque Rosy-Jo avec la symbolique du chat comme enluminure. Elle crée des produits de qualité, épurés, utiles et pratiques. Elle s'investit bénévolement par ailleurs au Puy du Fou avec les costumiers.

Michèle Peltan a ensuite rappelé l'histoire de l'Ordre National du Mérite, les valeurs qui s'y rattachent et l'importance de cette distinction qui vient là de récompenser un parcours exceptionnel.

Ses amis ont conclu la cérémonie par un poème rendant hommage à Josiane-Rosy Boscolo, très touchant et apprécié des personnes présentes.

Michel Montalétang

REMISE DE L'INSIGNE DE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE A JEAN-PIERRE MERCIER, CRÉATEUR DU GROUPE MERCIER LE SAMEDI 15 AVRIL 2023

LA SAGA DES « MERCIER », UNE TRÈS BELLE HISTOIRE

C'est au château de la Sebrandière à Vix, en présence d'une centaine de personnes qu'avait lieu la remise de l'insigne de chevalier de l'ONM à Monsieur Jean-Pierre Mercier, entouré de sa famille et ses amis.

Les personnalités présentes étaient le député Pierre Henriet, le conseiller départemental Stéphane Guillon, l'ancien conseiller général, Claude Ouvrard, les maires des communes proches, Michèle Peltan, secrétaire générale nationale de l'Ordre du Mérite et présidente de la Section de Vendée, David Amblevent, président de la Fédération Française des pépiniéristes viticoles.

La cérémonie s'est ouverte avec l'intervention de Michèle Peltan pour présenter l'Ordre National du Mérite et la décoration. Elle rappelle que l'Ordre a été créé par le Général de Gaulle le 3 décembre 1963. Cette année, l'ONM fête les 60 ans de sa création. C'est une décoration prestigieuse. Le Général de Gaulle a voulu conforter l'unité de la nation, revaloriser la Légion d'Honneur, réorganiser et harmoniser l'ensemble des décorations existantes. C'est un ordre universel qui s'adresse aussi bien à des civils qu'à des militaires mais surtout il est destiné à récompenser des mérites distingués. Les personnes qui reçoivent depuis soixante ans l'ONM sont issues de toutes les strates de la société, de tous les corps sociaux, des professions libérales, des fonctionnaires, des représentants du monde économique ou associatif. Ce qui fait l'identité et la richesse de l'ONM, c'est cette extrême diversité. Il y a trois grades, le premier c'est chevalier, le second officier, le troisième commandeur et il y a deux dignités, grand-officier et grand-croix. Le Président de la République est le grand maître de l'ONM et le grand chancelier est aujourd'hui le général d'armée, François Lecointre. Cela explique que l'association ait le drapeau tricolore floqué de la décoration qu'on appelle « la bleue ». L'ANMONM de Vendée était représentée par Michèle Peltan, Michel Montalétang, vice-président et Guy Coirier, porte-drapeau.



Claude Ouvrard à qui est confiée la remise de l'insigne, intervient pour retracer le parcours de Jean-Pierre Mercier.

Il indique que c'est un réel plaisir et un grand moment d'émotion que de se retrouver au sein du magnifique domaine du Château de la Sebrandière pour honorer son ami Jean-Pierre Mercier. En qualité de parrain de cette cérémonie, il lui revient l'honneur et la charge de présenter la vie et les qualités du futur récipiendaire.

« Tu es né à Vix au domicile de tes parents en 1944, sixième d'une famille de huit enfants. En 2021, tu as écrit un livre sur la « saga » des Mercier à Vix, remarquable tableau de la vie d'un gros village et de la vie de sept générations des Mercier à Vix.

On y découvre la vie des trois François Mercier dont l'un, très en avance sur son temps, a beaucoup voyagé et a révolutionné le négoce pour trouver des circuits courts de son lieu de production de chanvre vers le produit fini. Le canal reliant Vix à Marrans permettait le transport rapide sur des gabarres vers La Rochelle.

Le déclin des productions locales s'est installé dans les années 1870 et la misère a touché les agriculteurs de Vix. En 1875, le phylloxéra ravage tous les vignobles.

Anatole Mercier, le grand-père de Jean-Pierre, est envoyé à l'école de la viticulture de Puilboreau près de La Rochelle. Brillant élève, il est recruté dans un grand vignoble près de Barbezieux en 1886. A son retour en Vendée, les pépinières Mercier commencèrent ensuite avec un savoir-faire remarquable à l'époque.

Le père de Jean-Pierre qui a fait la guerre de 14, reprend à son retour en Vendée, avec son frère, les vignes et le négoce du vin.

Jean-Pierre fréquente l'école primaire de Vix où il apprend très bien mais s'ennuie. Le certificat d'études acquis sans peine, il rejoint la ferme familiale (6 vaches laitières et 2 hectares de vigne). La vente de plants de vigne avait lieu chaque année en avril et l'argent récolté était mis de côté.

En 1966, à partir des 3/8èmes des biens hérités, il s'associe avec deux de ses frères en GAEC avec 40 hectares d'exploitation. Ils se sont fixés trois objectifs, les pépinières de vigne, les pépinières ornementales, la viticulture. Sans aucune aide financière, la croissance est forte et un quatrième frère vient les rejoindre ainsi qu'un ami en 1970. Il faudra des années de travail acharné, de persévérance. Dans ces années-là, une rencontre fortuite avec un couple de Saint-Emilion devient un coup de chance extraordinaire. Grâce à eux, les portes vont s'ouvrir pour Jean-Pierre Mercier dans les meilleurs châteaux de Bordeaux. Parallèlement une autre histoire s'écrit à Marrans où vit Micheline. Le mariage a lieu le 20 mars 1971.

En 1981, Lucien se retire du GAEC entraînant avec lui la production ornementale. Le GAEC conforte ses activités viticoles. A 35 ans, Jean-Pierre Mercier, l'autodidacte est déjà reconnu et respecté dans le milieu viticole français. Il a trois fils et poursuit son rêve. Le cep, le pied de vigne est la pierre angulaire d'un bon vignoble et ses qualités sont primordiales. Le porte-greffe et le greffon sont les matrices des vins récoltés. Tout l'art de Jean-Pierre a été de créer des variétés de plants de vigne adaptées aux multiples terroirs, climats, insectes existant en France et à l'étranger.

L'envie permanente de Jean-Pierre de découvrir les vignobles étrangers va se concrétiser. En 1980, Jean-Pierre et Micheline vont visiter la Californie et ses immenses vignobles. C'est l'aventure, sans parler l'anglais, sans relations locales. Il suffit de visiter les vignobles, de faire connaître ses qualités professionnelles pour être admis à rencontrer les viticulteurs importants et reconnus. En 1982, c'est la découverte de l'URSS. Les voyages professionnels se sont multipliés vers les pays européens, la Chine, l'Australie, l'Amérique du Sud, l'Arabie Saoudite, le Chili et l'Argentine. Jean-Pierre a appris tout seul l'espagnol à cette époque.

1984 est une année à marquer d'une pierre blanche. Elle débute par un grave incendie qui détruit les ateliers de greffage mais comme un miracle, on leur offre la location du domaine de la Sebrandière avec de très bonnes terres. Le développement des plants de vigne est assuré. Les partenariats avec l'INRA notamment permettent d'améliorer les qualités des produits désormais certifiés. Un laboratoire est créé en 1986.

En 1989, autonomie financière acquise, Jean-Pierre propose d'acheter une fabrique de porte-greffes à Carcassonne ce qui suppose de très nombreux allers-retours entre Vix et Carcassonne.

Tous les enfants Mercier ont réussi dans des branches agricoles diverses. A l'aube des années 2000, les enfants de Jean-Pierre et Micheline sont devenus des adultes. Ils s'engagent aux côtés de leur père, immense satisfaction pour lui. Ils sont sur tous les fronts, la renommée aidant. Les pépinières Mercier multiplient en France les agences, les filières, les associations.

En 2002, Jean-Pierre Mercier crée la fédération française des pépinières viticoles et en est le premier président.

En Californie, le succès des produits Mercier est remarquable. En 2005, une filiale est créée. En 2015, une très belle opportunité s'est présentée : une riche entreprise californienne a acheté cette pépinière vendéenne. La trésorerie récoltée va permettre à la société Mercier de développer en France les investissements et la recherche génétique. Les besoins de nouvelles variétés résistant aux variations climatiques sont incontournables.

Jean-Pierre, l'autodidacte, le globe-trotter, le chercheur, le passionné, a réussi cet exploit d'entrer dans l'économie mondiale dans son secteur. Sa réussite professionnelle est incontestable. Les pépinières Mercier sont connues dans le monde entier, elles sont le leader mondial, ici à Vix, dans le sud Vendée.

Mais Jean-Pierre Mercier est avant tout resté un homme simple, affable, conservateur de nos belles valeurs rurales et paysannes. Il a toujours été à l'écoute de ses collaborateurs, de sa commune, de son terroir, des paysans, des élus et de sa Vendée. Sa simplicité est exemplaire.

Il a réussi un challenge délicat, la transmission de son entreprise familiale. Il se consacre maintenant à transmettre son savoir aux équipes dirigeantes. Il est toujours proche de son épouse depuis plus de 50 ans et elle a toujours été son soutien permanent. Ensemble, main dans la main, ils ont œuvré à fonder une belle famille tout en construisant une entreprise de renommée mondiale.

Ce parcours remarquable méritait d'être raconté et honoré. Jean-Pierre Mercier a servi efficacement et brillamment l'économie locale, la Vendée mais aussi la France. Il a véritablement durant ses 57 années d'engagements multiples, réussi un parcours exemplaire pour recevoir la distinction de chevalier de l'Ordre National du Mérite »

Jean-Pierre MERCIER, décoré de l'insigne de chevalier de l'ONM

« Je vous remercie d'avoir répondu à mon invitation et plus particulièrement Claude Ouvrard qui a officié et les anonymes qui ont œuvré pour obtenir cette décoration.

Ce jour marque d'une nouvelle façon le chemin de notre famille et de notre entreprise. C'est un jour d'honneur, de récompense, d'émotion. Ces honneurs qui m'échoient sont en réalité des honneurs transgénérationnels adressés collectivement à notre famille, à l'entreprise, à ceux qui l'ont faite ou la font fonctionner de nos jours. J'ai souvent été aux avant-postes au cours de ces décennies mais sans le soutien permanent, indéfectible, solide de mon épouse, sans sa pugnacité, sans la force et la dynamique de nos trois fils, sans le souvenir constant de ce que nos parents ont fait avant nous, sans l'esprit de fraternité de notre famille, sans la participation précieuse et active de ceux qui ont été associés dans cette longue marche, en premier lieu mes frères Daniel, Lucien et Roger mais aussi Jean Lepetit, Didier Raoul et maintenant son fils, sans l'effort permanent et la bonne volonté des personnes qui au cours des décennies, de près ou de loin, ont participé à cette réussite, sans quelques amis fidèles qui ont jalonné cette aventure, sans toutes ces personnes, il n'y aurait pas de Groupe Mercier.

Ce sont donc aujourd'hui des honneurs où chacun a sa part et chacun se rappelle que cela n'a pas toujours été facile.

L'envie très précoce de construire une grande entreprise de viticulture au départ ne reposait sur rien de solide et dépendait plus du rêve et de l'utopie.

On manquait de tout, terre, eau, équipement, savoir-faire, clients et bien sûr argent. La banque était frigorifiée. Il fallait tout créer, tout inventer, tout faire « avec des bouts de ficelle ». Il a fallu des jours, des nuits, des mois, des années de réflexion pour aboutir. La conclusion de ces réflexions est que ce projet fou ne pouvait être réalisé par un seul homme et qu'il fallait une petite équipe de personnes associées ce qui était peu commun à l'époque dans l'agriculture. De toutes ces réflexions ressortait aussi que dans cette activité atypique il fallait tenir les deux bouts de la chaîne de valeurs, avoir de l'autonomie pour supporter les aléas de la production, les aléas du marché, les aléas climatiques qui sont vieux comme le monde. Donc il fallait produire la matière première, la transformer et la distribuer directement aux clients viticulteurs. C'était contraire à tout ce que préconisaient les organisations agricoles. Plus tard, viendront s'ajouter deux nouveaux maillons à la chaîne de valeurs, le développement de l'export pour pallier aux vicissitudes du marché intérieur et le maillon devenu primordial de la recherche-développement et de la création variétale. Là encore, ces directions ne correspondaient pas aux souhaits des administrations... Pourtant c'est sur ces deux piliers que le Groupe Mercier a pu se construire et gagner en puissance avec le temps et les générations. La valeur ajoutée revient à l'ensemble des acteurs.

Dans notre capacité à faire une chose ou une autre ou plusieurs autres au cours de notre passage sur terre, il y a au moins trois éléments principaux qui interviennent. En premier lieu, ce qu'on appelle l'inné c'est-à-dire tout l'empilement génétique constitué au hasard des couples, ce qui nous vient de nos ascendants et nos racines les plus profondes. C'est notre ADN, c'est notre héritage. On ne le choisit pas, on peut difficilement le modifier même avec le temps. Ensuite il y a l'acquis qui comprend tout ce qui nous a façonnés, la vie en famille, l'éducation reçue, les épreuves de la vie, le milieu socio-climatique, tous les bons et les mauvais moments et le cas échéant, la spiritualité. Et puis, il y a la chance ou son contraire, la malchance, éléments totalement subjectifs mais indéniables. Subjectif parce qu'en fonction de notre optimisme, de notre pessimisme, nous pouvons qualifier des moments de notre vie de chance ou de malchance.

Pour ces trois éléments, il y avait certainement quelques points positifs dans mon inné. Puis le façonnage de mes acquis s'est fait avec le temps dans un milieu plutôt fermé, plutôt fin 19^{ème} siècle. Cela s'est fait de manière autodidacte et méditative au fur et à mesure des événements, à la recherche du bon sens. Ce n'était pas a priori les meilleures conditions pour détenir les moyens de conduire notre projet.

Enfin, j'ai eu de la chance tout au cours de ce long périple, pas de gros accidents de la vie, une vie familiale sans soubresauts depuis plus de 50 ans et la présence aujourd'hui de mes trois fils et mon petit-fils et mes cinq petites-filles presque tous adultes et tous magnifiques.

Dans nos systèmes traditionnels paysans où la génération en place prépare la place de la suivante, il faut de l'obstination, de la persévérance, de la constance et il faut surtout de l'optimisme, de l'espérance y compris quand ça va mal. Les propriétaires du moment ne doivent pas abuser de leurs prérogatives. Ils sont les porteurs du capital et doivent le restituer, si possible l'augmenter, à leurs descendants et successeurs.

Dans le Groupe Mercier, à ce jour, on peut être optimiste. Les chantiers de recherche-développement mis en œuvre depuis 35 ans donnent des résultats surprenants, exemplaires à la

veille de la commercialisation. C'est le fer de lance actuel du Groupe. Les restructurations de tout le fonctionnement du Groupe, managériales, financières, technologiques, sont maintenant opérationnelles et ouvrent de nouvelles possibilités. Les équipes commerciales sont au mieux de leur forme en France comme à l'international. Le vignoble toujours en expansion, produit des vins qui gagnent en qualité chaque année. Tout ceci témoigne de la raison d'être du Groupe Mercier, dans le respect de l'humain, au bénéfice des générations futures pour œuvrer pour une viticulture innovante, qualitative, durable et responsable.

Le Groupe Mercier s'appuie aujourd'hui d'une manière verticale et horizontale sur toute la filière internationale de la viticulture.

Le Groupe Mercier regarde l'avenir en face, en confiance, prêt à affronter de nouveaux défis. C'est le résultat d'une action collective et transgénérationnelle. C'est une longue marche, je dirais pour les plus jeunes qu'au cours d'une vie, avec du travail et de l'espérance, du bon sens, je crois possible hier comme aujourd'hui que chacun puisse faire progresser vers un monde meilleur. Je le dis pour les jeunes générations à qui on veut faire croire que c'était plus facile avant que maintenant.

Je vous remercie. »

David Amblevent, président de la Fédération Française des pépiniéristes viticoles.

Le président de la Fédération Française des pépiniéristes viticoles connaît bien Jean-Pierre Mercier et il estime que l'œuvre de ce dernier est grande et vient d'être magnifiquement décrite.

Il considère qu'il y a trois Jean-Pierre Mercier.

Tout d'abord, l'entrepreneur pépiniériste, fidèle aux valeurs de son père et à ses racines familiales. Il lui attribue un tempérament de fonceur, persévérant et courageux. Sa réussite était un défi car il se trouvait éloigné des régions viticoles de la France et du monde. Il a déployé une vision stratégique sans faille. Premier pépiniériste vendéen puis français et européen et dans le monde avec la filiale ouverte en Argentine, Mercier dans le monde viticole est planétairement connu.

Il le décrit comme un libéral se nourrissant de l'exemple de l'économie américaine.

Il est aussi un pionnier en France en matière d'engagement sanitaire des pépiniéristes.

C'est aussi un multiplicateur puis le premier sélectionneur privé en France en matière de plants.

C'est un visionnaire qui a toujours un temps d'avance et qui a contribué au développement de la profession de pépiniériste viticole.

Le second Jean-Pierre Mercier, nous dit David Amblevent, c'est le syndicaliste investi dans la défense des intérêts de la profession. C'est lui qui s'est battu pour la création d'une fédération professionnelle unique et qui l'a mise en place. La pertinence de cette fédération a été un grand pas franchi en France pour la défense des intérêts de ses adhérents. Cela a été une force pour négocier avec les pouvoirs publics dont Jean-Pierre Mercier est devenu l'interlocuteur privilégié.

Enfin le troisième Jean-Pierre Mercier, c'est l'humaniste, selon l'actuel président de Fédération Française. Le récipiendaire de ce jour de remise officielle de l'ONM a toujours été à l'écoute de ses proches, de ses collaborateurs et de ses collègues. Il a donné une grande partie de sa vie pour

les autres avec beaucoup de simplicité, d'humilité et de fidélité. Il sait transmettre les valeurs du travail, du respect et de l'engagement collectif à son entourage.

David Amblevant précise que Jean-Pierre Mercier nourrit chaque numéro de la revue professionnelle « Le pépiniériste » d'une tribune libre et a écrit un ouvrage relatant l'histoire de sa famille en 2021. Pour lui, « l'écrivain devrait reprendre la plume pour raconter les 50 dernières années de la pépinière viticole ». Ses mémoires sont demandées et attendues.

En conclusion, le président de la Fédération exprime son estime, sa reconnaissance et son amitié pour le décoré de ce 15 avril 2023 et le remercie très vivement d'avoir fait partager ce moment solennel.

Pierre Henriet, député de la circonscription du sud Vendée

Pierre Henriet intervient pour conclure la cérémonie. Il remercie le récipiendaire pour ses mots forts, pour l'engagement qui a été le sien et pour celui dont il fait preuve encore aujourd'hui.

Il le remercie pour le sens donné aux nouvelles générations, pour les valeurs incarnées qui sont en adéquation avec celles de l'Ordre National du Mérite.

Il note la reconnaissance et la fierté ressenties d'abord localement à Vix et salue l'esprit d'entreprendre, la recherche de l'innovation et la fraternité envers l'ensemble des collaborateurs.

Le député adresse ses plus vives félicitations à Jean-Pierre Mercier et souhaite longue vie au Groupe Mercier.

« Dans le respect de l'humain et au bénéfice des générations futures, œuvrer pour une viticulture innovante, qualitative, durable et responsable. Là est la raison d'être du Groupe Mercier. »

Michel Montalétang

REMISE DE L'INSIGNE DE CHEVALIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE AU DOCTEUR TEDDY BOURDET

Le 6 septembre 2023, dans les locaux de l'Union Régionale des Médecins Libéraux à La Roche-sur-Yon, Michèle Peltan secrétaire générale nationale de l'ANMONM, présidente de la section de Vendée, remettait l'insigne de chevalier de l'ordre national du Mérite au docteur Teddy Bourdet en présence du porte-drapeau Guy Rabeau devant une assistance familiale et amicale.

Après avoir rappelé ce que représentait cette prestigieuse décoration et fait un bref historique de l'ordre national du Mérite, dont on célèbre cette année le 60ème anniversaire de sa création par le général de Gaulle le 3 décembre 1963, elle faisait part de l'émotion qui était la sienne en cet instant et soulignait le caractère particulier de cette cérémonie. Teddy Bourdet est en effet un de ses anciens élèves du collège Auguste et Jean Renoir dont elle était alors principale, elle le connaît depuis ses onze ans, et n'imaginait pas avoir l'honneur, bien des années plus tard, de le recevoir dans l'ordre national du Mérite. Elle le remercie de l'avoir choisie comme « marraine » dans l'ONM.

Michèle Peltan a retracé le brillant cursus scolaire et universitaire du docteur Teddy Bourdet qui l'a conduit, après ses études secondaires à La Roche-sur-Yon couronnées par l'obtention du Bac C, à la faculté de médecine à Nantes. Elle évoque le souvenir qu'elle a gardé d'un jeune garçon sérieux, très bon en mathématiques, à l'esprit vif, bon élève et bon camarade. Déjà, Teddy Bourdet s'intéresse aux autres et sait prendre des responsabilités : il est délégué de classe en 3^{ème} et en terminale. Quelques années plus tard il sera président du syndicat des internes en médecine pendant deux ans. Il démontre déjà son intérêt pour le collectif et la défense de ses collègues. Après un an de remplacements, il s'installe à 29 ans comme médecin généraliste à Beaulieu-sous-la Roche où il exerce toujours 18 ans après.

Le docteur Bourdet ne se contente pas de sa vie déjà bien remplie de médecin généraliste, il commence à faire de la formation à MG France dans un esprit de valorisation de la profession : toujours le service aux autres.

Au sein de MG France il prend rapidement de nouvelles responsabilités : vice-président départemental en 2007, président départemental en 2012, président régional en 2016.

Dans le cadre de l'URML il s'est beaucoup investi dans l'organisation territoriale des soins. C'est ainsi que la Vendée devient le 1^{er} département de France entièrement couvert par une organisation des soins territorialisée. Cette organisation a permis de fédérer les équipes sur des projets communs et a grandement facilité, au moment de la pandémie, l'ouverture des centres Covid que le docteur Bourdet a initiée et mise en œuvre avec ses collègues.

Cette démarche volontariste a nécessité, en amont, un gros travail de préparation et ensuite de coordination avec l'ARS et aussi avec les collectivités territoriales partenaires de l'opération.

C'était là une véritable mission de santé publique et aussi de service public avec un seul objectif : servir le patient et ses concitoyens.

Durant toutes ces années le docteur Teddy Bourdet a fait preuve d'un sens aigu du service aux autres et d'un engagement constant et sans faille dans ses différentes missions.

C'est ce parcours professionnel riche et exemplaire, sous-tendu de valeurs humaines et éthiques fortes, dont le fil conducteur peut se résumer d'un mot : SERVIR, qui a été reconnu par la Nation avec la nomination du docteur Teddy Bourdet au grade de chevalier de l'Ordre national du Mérite.

Michèle Peltan rappelait que cette haute distinction est bien plus qu'une simple reconnaissance : c'est aussi un encouragement pour continuer à s'engager et à servir. Elle concluait en citant Albert Camus : « Tout accomplissement est une servitude. Il oblige à un accomplissement plus haut ».

Dans sa réponse le docteur Teddy Bourdet remerciait les participants de leur présence. Il avait une pensée particulière pour ses parents pour l'éducation qu'ils lui ont donnée et les valeurs qu'ils lui ont transmises, pour son collègue le Dr Philippe Collen qui l'a accompagné dans son parcours professionnel et syndical, pour ses enfants, sans oublier sa compagne Virginie qui a toute sa part dans l'organisation de cette cérémonie.



Il exprimait à son tour son émotion partagée avec Michèle Peltan, son ancien chef d'établissement, et associait à cette distinction, tous ses collègues qui ont œuvré avec lui, dans l'ombre et la discrétion, à la réussite de ses actions qui sont le fruit d'un travail d'équipe et une réussite collective.

Cette belle soirée se poursuivait par un agréable moment de convivialité autour d'un délicieux cocktail.

Michèle Peltan

SORTIE-SPECTACLE

C'est sous un soleil radieux que 48 compagnons accompagnés de leurs amis et conjoints se sont retrouvés au restaurant du casino JOA de Saint-Jean-de-Monts.

Accueillis par les propos de bienvenue de notre Présidente qui a, par ailleurs, détaillé les objectifs d'activités de notre Section pour l'année 2023, dédiée, notamment, à la commémoration du 60ème anniversaire de création de l'Ordre, ils ont pu y déguster un succulent menu-buffet préparé à leur intention.

Après ces sympathiques agapes, ils ont pu gagner le centre des Congrès ODYSSEA, où était jouée la comédie musicale « *Chante avec les Stars* », produite par la compagnie TRABUCCO.

Pendant près de deux heures, deux chanteurs et trois chanteuses allaient faire vibrer le public à travers l'interprétation de chansons empruntées au meilleur répertoire musical français des

années 1970–1980 et, ce, pour illustrer sur scène un chassé-croisé sentimental entre cinq personnages – Christopher, Léo, Victoria, Charlotte et Marie – qui sur des rythmes endiablés sauront émouvoir les spectateurs selon les meilleures recettes du théâtre de boulevard.



Au terme de ce spectacle de grande qualité, une photo de groupe concluait cette belle journée, le soleil invitant ensuite les plus hardis à une promenade le long du front de mer.

Bernard Blot

SOIRÉE DES VŒUX DE L'UNC VENDÉE AMPHITHEATRE DE L'ICAM A LA ROCHE-SUR-YON 19 JANVIER 2023

En préambule de la soirée, Gérard Moureuil, président délégué, a présenté ses vœux à la grande famille de l'UNC et des vœux très appuyés au président Michel Leboeuf au nom de tous les adhérents vendéens.

Michel Leboeuf a pris la parole, se réjouissant qu'après deux années de Covid, il soit possible de se réunir à nouveau. Il a d'abord salué les 350 membres présents, ayant une pensée émue pour tous ceux qui n'ont pas pu se déplacer. Il a ensuite présenté ses vœux à tous pour 2023.

Le président a remercié les membres dévoués du conseil départemental de l'UNC, tous présents à l'entrée de la salle pour accueillir les participants. Il est conscient qu'il leur demande beaucoup, surtout aux membres des commissions et salue leur travail ainsi que le dévouement du président délégué. Il a ensuite remercié le Comité d'Entente qui regroupe 36 associations et 18 000 adhérents.

L'UNC, a-t-il rappelé, est le premier département de France en termes d'effectifs avec 11 900 adhérents, dont 4 500 Combattants d'Algérie, 500 OPEX, 4 800 Soldats de France, 2 000 veuves et 75 jeunes de l'UNC.

Michel Leboeuf a lancé un appel à une participation nombreuse lors du congrès 2023 qui se tiendra aux Sables d'Olonne le 25 juin prochain.

Il a rappelé que l'UNC est un exemple dans chaque commune. Il a demandé aux présidents de section d'accueillir tous ceux qui sont attachés au civisme et au patriotisme et qui aiment leur pays. Il souhaite que l'UNC soit utile, crée la paix là où elle est présente et que chacun soit fier de l'association.



La soirée s'est poursuivie avec la présentation de deux films. Le premier racontait le parcours émouvant d'un appelé pendant ses 28 mois de mobilisation lors de la guerre en Algérie, témoignage particulièrement poignant d'un vendéen. Le second était le récit d'un OPEX relatant les conséquences humaines vécues par les détachements en ex-Yougoslavie, au Kosovo, au Rwanda, au Darfour ou au Mali... La perte de militaires sur le terrain était difficile à supporter humainement pour les combattants et lors de leur retour en France, certains ont eu besoin de soutien, celui des frères d'armes, d'un psychologue ou d'une thérapie lorsque le traumatisme était important.

Ce rassemblement de début d'année et d'échange de vœux s'est terminé par un moment de convivialité autour des brioches vendéennes.

L'ANMONM de Vendée était représentée en sa qualité d'adhérente à l'UNC Vendée et par ses Soldats de France.

Michel Montalétang

L'ANMONM ÉTAIT PRÉSENTE A LA CÉRÉMONIE D'HOMMAGE AUX 29 VICTIMES DE LA TEMPÊTE XYNTHIA DU 28 FÉVRIER 2010

Au soir du 27 février 2010, les habitants de La faute-sur-Mer se sont endormis paisiblement, sans s'inquiéter de la tempête annoncée.

A 3 heures du matin, quand les digues ont lâché, la mer est montée inexorablement, a noyé les plages et les routes et, sans jamais modifier son allure, a enlacé les maisons, piégeant leurs résidents qui essayaient d'échapper à cet élément si familier, devenu en quelques heures un ennemi mortel.

Comme chaque année depuis ce tragique événement, était organisée une émouvante cérémonie en la commune déléguée de La Faute-sur-Mer à L'Aiguillon-la-Presqu'île. Familles de victimes, amis, habitants, élus se sont réunis dans une longue marche sur les digues jusqu'au mémorial afin de procéder au dévoilement d'une des stèles de marbre posées au pied des arbres mémoires portant les noms des disparus.



A eu lieu ensuite le dépôt des gerbes au mémorial afin de ne jamais oublier, pour rendre hommage et se souvenir des 29 victimes et ce en présence :

- Des représentants des familles,
- des maires des communes déléguées, Laurent Huger et Jean-Michel Piedallu,
- du Président du Département de la Vendée, Alain Leboeuf représenté par Didier Roux accompagné d'Anne Marie Coulon et d'Arnaud Charpentier,
- de la Présidente de Région Pays de la Loire, Christelle Morançais représentée par Yveline Thibaud,
- de la Sénatrice Annick Billon portant aussi la gerbe de Bruno Retailleau et Didier Mandelli,
- des députés de la Vendée Béatrice Bellamy, Stéphane Buchou et Pierre Henriot,
- de Monsieur le Préfet de la Vendée, représenté par Monsieur le Sous-préfet Johann Mougnot.

Ci-dessous un extrait du livre d'Yves Viollier "La mer était si calme".

"Au cœur d'une nuit ordinaire, sans doute plus bruyante qu'à l'accoutumée, sur ce littoral vendéen où la mer et le vent sont le quotidien des habitants, les éléments se sont déchainés, révélant la fragilité des hommes, de leur vie et de leurs entreprises. En cette fin de semaine, des familles vivaient en paix et aucun vent, même violent, ne pouvait troubler ceux qui ont connu bien des bourrasques et des marées. Puis au cœur de la nuit, l'inattendu est survenu,

engloutissant les vies, séparant les familles, terrassant les plus faibles. Au cœur de cette nuit d'angoisse, de silence et de froid, dans la profondeur des ténèbres, dans le déferlement d'une force inconnue et aveugle, la mer a pénétré brutalement dans les maisons que l'on avait bâties pour la paix, fracassant des lieux d'intimité conçus pour la vie en y faisant entrer la mort..."

Michel Montalétang

LA BATAILLE DE CAMERONE COMMÉMORÉE A SAINTE-FOY



Suite à l'invitation faite par l'Amicale des Anciens de la Légion étrangère, la commémoration du 160ème anniversaire du Combat de Camerone au Mexique a eu lieu ce samedi 29 avril à Sainte Foy...

Une messe a été célébrée par le père Michaud avec la participation de la fanfare Sainte Cécile, suivie d'un dépôt de gerbes au monument aux morts de Sainte-Foy par les autorités civiles et militaires.

Rappelons que le 30 avril 1863 à Camerone au Mexique, 62 soldats de la Légion Etrangère, réfugiés dans une hacienda, affrontèrent une armée de 2 000 mexicains. Chaque année leur sacrifice par le sang versé, est célébré et démontre un exemple de bravoure et de fidélité à La Nation.

Lors de cette cérémonie, deux légionnaires ont été décorés de médaille de la république française : Serge Chasserais pour la défense et les essais nucléaires et Guy Picard pour son service au Tchad.

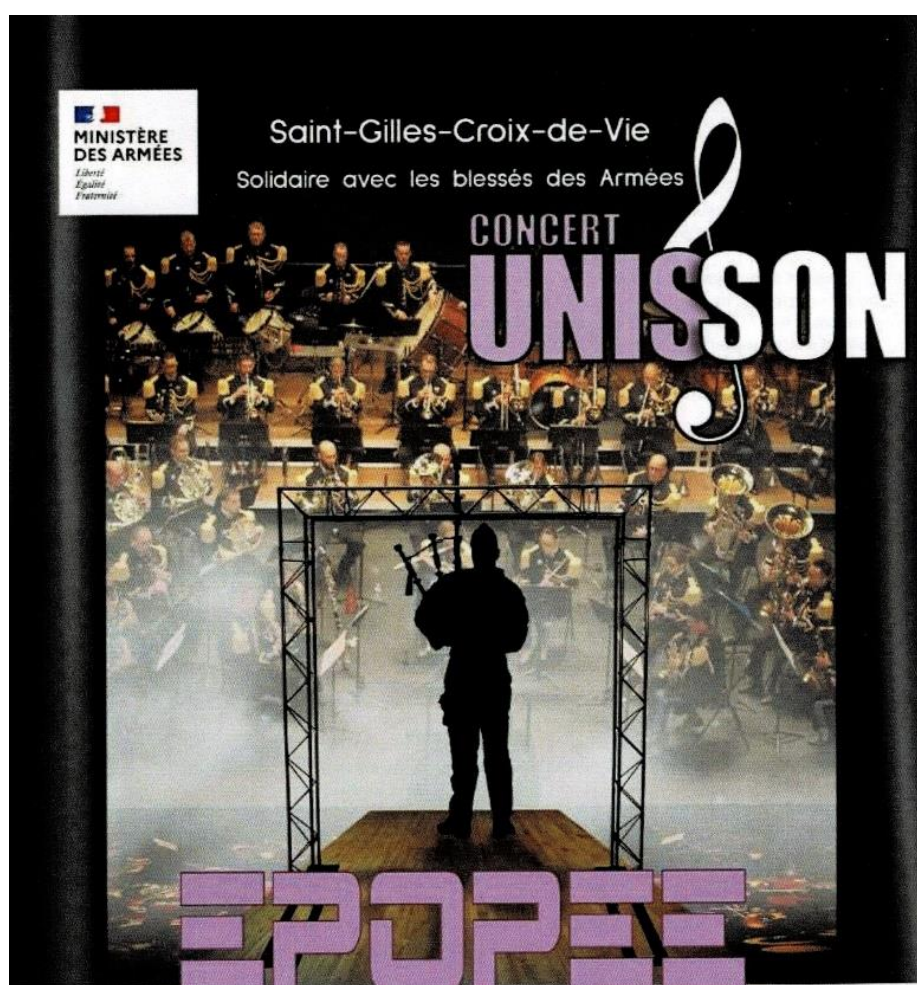
La section de l'ANMONM de Vendée était représentée par Guy Rabeau, porte-drapeau départemental et par le trésorier de la Section Jean-Pierre Laczny.

Jean-Pierre Laczny

SOLIDAIRE AVEC LES BLESSÉS DES ARMÉES L'ANMONM ÉTAIT PRÉSENTE AU CONCERT UNISSON

Le 8 avril 2023 a eu lieu à la salle La Conserverie de Saint-Gilles Croix de Vie le concert Unisson intitulé « Épopée » avec la participation de Gospel Reminders et de la Musique des Transmissions.

La ville de Saint-Gilles Croix de Vie a accueilli un des concerts caritatifs de la tournée Unisson. C'est un rendez-vous festif et convivial entre l'institution militaire et la population. Il a été organisé par le Commandement militaire de la Zone de Défense Ouest, en partenariat avec l'association ligue ouest des clubs de défense et la ville et sous la tutelle du Délégué Militaire Départemental chargé du lien Armée-Nation. Il permet de récolter des fonds au profit des blessés des armées et des familles de militaires morts en service.



Samedi 8 avril 2023 à 20h30
La Conserverie
Le Gospel Reminders
et La Musique des Transmissions

Musique d'harmonie de haut niveau, la Musique des Transmissions de Rennes perpétue le patrimoine musical militaire tout en touchant un large public en excellant dans tous les répertoires, du jazz à la variété en passant par la musique classique.

« L'honneur d'un soldat, mais aussi sa spécificité, c'est d'accepter de risquer, voire de perdre sa vie pour son pays ou d'être définitivement meurtri dans sa chair. Seul le succès des armes de la France guide son action.

Qu'il soit déployé en opérations extérieures ou sur le territoire national, le sacrifice reste toujours à son esprit.

Les militaires servent sous les plis des drapeaux et assument cette singularité avec courage, sang-froid, professionnalisme et abnégation. Ils sont la fierté de notre jeunesse prête à s'engager au service de leur pays » explique le Général de Corps d'Armée Laurent Michon, officier général de la Zone de Défense et de Sécurité Ouest, commandant la zone « Terre Nord-Ouest ».

Il rajoute : *« C'est donc pour moi un devoir incontournable d'aider les familles de nos morts pour la France, comme de soutenir nos blessés et leurs familles ».*

Tous les spectateurs ont été heureux d'avoir accepté, par leur présence, de soutenir nos soldats, nos marins, nos aviateurs. Unanimes aussi pour apprécier les prestations de la chorale des Gospel Reminders et des musiciens des Transmissions de Rennes. La soirée musicale a été superbe et a rencontré un très grand succès confirmé par des salves d'applaudissements chaleureux et enthousiastes.

Notre section vendéenne de l'ANMONM était représentée à ce concert, par trois membres du bureau, Michèle Peltan, présidente, Guy Rabeau, porte-drapeau et Michel Montalétang, vice-président.

Un grand bravo !

Michel Montalétang

HOMMAGE AUX 10 COMPAGNONS QUI NOUS ONT QUITTÉS EN 2023

M. Armand FORT – 85110 SIGOURNAIS – décédé le 3 avril 2023
M. Jean de la ROCHETHULON – 85440 TALMONT-SAINT-HILAIRE – décédé le 14 avril 2023
M. Jean-Paul ROUSSEL – 85220 SAINT-REVEREND – décédé le 3 mai 2023
Mme Marie-Thérèse REED – 85330 NOIRMOUTIER – décédée le 12 juin 2023
M. Jean-Marie VARCIN – 85160 SAINT-JEAN-DE-MONTS – décédé le 13 juillet 2023
M. Raymond ARTAUD – 85110 SIGOURNAIS – décédé le 24 août 2023
M. André VIRFEU – 85100 LES SABLES d'OLONNE – décédé le 30 août 2023
M. Gilbert RENAUD – 85100 LES SABLES d'OLONNE – décédé en septembre 2023
M. Gérard LABARSOUQUE – 79000 NIORT – décédé le 17 septembre 2023
M. Henri MORISSEAU – 85220 SAINT-MAIXENT-SUR-VIE – décédé le 19 novembre 2023

NOTRE COMPAGNON ARMAND FORT NOUS A QUITTÉS LE 3 AVRIL 2023

Armand Fort est décédé à l'aube de ses 91 ans dans sa commune de Sigournais. « Il a donné son existence pour permettre aux autres d'espérer en avoir une meilleure ». C'est par ces mots que Pierre Bluteau, a annoncé la triste nouvelle.

Décorations :

- Officier de l'Ordre National du Mérite.
- Officier du Mérite Agricole.
- Croix du Combattant.
- Médaille d'Honneur départementale et communale.
- Médaille Commémorative d'Afrique du Nord.
- Médaille de la Reconnaissance de la Nation.
- Ainsi que d'autres médailles honorifiques

C'était un homme de conviction et d'engagement. Il a été président d'un syndicat agricole de Vendée, administrateur au Crédit Agricole, mandataire des caisses locales de Groupama.

Il a été maire de Sigournais de 1965 à 1985. Jean-Marcel Grimaud, maire actuel, se souvient : « c'est lui qui a fait déplacer la mairie, lui qui a amélioré l'état des dettes communales, lui qui a beaucoup travaillé pour le social et a été avant-gardiste pour les premiers logements sociaux, pour le réaménagement du foyer rural et de la cantine scolaire.



Il avait un fil rouge, le devoir de mémoire. Jamais il n'aurait manqué une cérémonie. »

Président départemental des Anciens Combattants et Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie, de Tunisie et du Maroc et membre du bureau national, il n'a eu pour vocation que de lutter pour la reconnaissance et l'indemnisation des anciens combattants et de leurs veuves.

Il assurera également la présidence de l'UDAC, Union Des Anciens Combattants de Vendée de 1995 jusqu'à sa mort.

Appelé sous les drapeaux il a fait son service militaire au 2ème Régiment d'Infanterie Coloniale faisant partie de la classe 52-2.

Il a été rappelé sous les drapeaux en 1956 pour reprendre le combat en Algérie au sein du 2ème Régiment d'Infanterie stationné alors dans la région d'Aumale.

Une expérience qui le marquera jusqu'à la fin de sa vie.

Il a voué un engagement sans faille aux côtés des anciens combattants. Jamais il n'aurait manqué une cérémonie patriotique dont il était une figure emblématique et où il prononçait un discours des plus émouvants, c'était un homme d'une grande culture. Pour lui il était important de se remémorer les anciens combattants, les civils et les militaires des différents conflits. Lors de ces cérémonies il avait toujours un mot de réconfort et de remerciement pour les porte-drapeaux participants.

Nombre d'anciens combattants lui ont rendu hommage le vendredi 7 avril en l'église Saint-Pierre de Chantonay. Il était très connu et respecté en Vendée.

De très nombreux drapeaux étaient présents, une centaine, Robert Bécaud et Alain Bonneau, présidents honoraires de l'ANMONM représentaient notre section ainsi qu'un bon nombre de compagnons qui ont assisté à cette cérémonie.

Le drapeau départemental de l'ANMONM et son porte-drapeau Guy Rabeau ont été mis à l'honneur lors du salut de l'hommage des drapeaux.

" Au revoir MONSIEUR ARMAND nous ne vous oublierons pas"

Guy Rabeau, Commission mémoire

NOTRE COMPAGNON JEAN DE LA ROCHETHULON EST DÉCÉDÉ A L'ÂGE DE 88 ANS

Jean de La Rochethulon est décédé le 14 avril 2023. Il était chevalier de la Légion d'Honneur et chevalier de l'Ordre National du Mérite.

« Personnalité reconnue, Jean de La Rochethulon aura marqué la Vendée et son nom restera associé à Talmont Saint-Hilaire car il est à l'origine de la fusion entre Talmont et Saint-Hilaire et a exercé six mandats successifs en tant que Maire jusqu'en 2001 » rappelle Alain Leboeuf président du conseil départemental, dans un communiqué.



« Le Département de la Vendée a bénéficié de sa vision et de son volontarisme pendant plus de 25 ans en tant que conseiller général du canton de Talmont Saint-Hilaire entre 1977 et 2004, vice-président entre 1988 et 1992 et premier vice-président entre 1992 et 2004 ».

« Président de la commission des finances, il a été un vrai artisan de la réussite vendéenne qui nous est particulièrement enviée et copiée. Il a été un grand serviteur de la Vendée et son parcours mérite le respect des vendéens » a rajouté le président du département.

Jean de La Rochethulon a également présidé l'Office public départemental à loyer modéré de Vendée de 1976 à 2004. Il aura été la pierre angulaire de la création du port de Talmont Saint-Hilaire, un acteur majeur dans le désenclavement routier de la Vendée et dans l'expansion économique du département avec la création des vendéopôles.

Aujourd'hui, la Vendée, ses habitants et ses territoires peuvent honorer la mémoire d'un homme de compétence et de dévouement.

Michel Montalétang

DÉCÈS DE NOTRE COMPAGNON JEAN-PAUL ROUSSEL

Jean-Paul est né le 21 août 1936 à Nantes. Il était l'aîné d'une fratrie qui comptait 5 autres frères et sœurs. Son enfance, il l'a vécue en région nantaise et très jeune déjà, il fut happé par l'armée en tant « qu'enfant de troupe ».

Devenu mécanicien dans l'armée de l'Air, ses différentes missions l'ont amené en Afrique du Nord et tout particulièrement à Casablanca sur le territoire Marocain.



C'est à cet endroit qu'il a rencontré sa future femme et du fruit de cette union, naîtront 3 beaux enfants : Frédéric, Christine et Sylvie.

A son retour du côté d'Orchanvennes dans les montagnes, il débuta sa carrière de gendarme. Mais il se rapprocha de la côte atlantique sur le secteur de Rezé, Coëx et de la Roche-sur-Yon pour exercer ses dernières années de service comme Major de la gendarmerie.

Distingué de la Médaille Militaire des combattants volontaires, il était aussi chevalier de l'Ordre National du Mérite.

Pendant sa retraite, Jean-Paul aimait s'occuper de son jardin où évidemment multiples légumes et fleurs étaient cultivés avec amour par ce grand amoureux de la nature entouré de ses chats. Il aimait prendre de son temps également pour se dévouer aux prés de plusieurs associations dont l'Age d'Or et celui des Anciens Combattants.

Attaché à la vie de sa commune et apprécié de tous, il prit place au bureau municipal en tant qu'adjoint au maire durant quelques années.

Généreux par nature, son cœur le poussa à faire dons à divers organismes caritatifs, religieux et sanitaires afin de pouvoir à son niveau, aider son prochain.

Très épicurien, Jean-Paul était très entouré et aimait passer du temps avec ses amis. Tous garderont en souvenirs les moments d'éclats de rire et les instants de partage passés à ses côtés.

Merci beaucoup.

La famille du défunt

DÉCÈS DE NOTRE COMPAGNON MARIE-THÉRÈSE REED, OFFICIER DE L'ONM

Marie-Thérèse Reed avait des racines à Noirmoutier. Mariée à un Américain, elle a vécu aux USA. Elle a été élevée au grade d'officier de l'Ordre National du Mérite le jeudi 28 avril 2016.

Entourée de sa famille et ses amis, Marie-Thérèse Reed, vice-présidente des Amis de l'île de Noirmoutier, avait reçu les insignes d'officier de l'Ordre National du Mérite des mains de Claude Champaud, président honoraire de l'Université de Rennes, ancien membre du Conseil d'Etat. Issue d'une famille noirmoutrine dont les racines plongent dans la nuit des temps, Marie-Thérèse Reed a partagé sa vie entre deux cultures et deux continents, française par sa naissance, et américaine par son mari, le commandant William Reed ; continents auxquels Marie-Thérèse ajoute l'île de Noirmoutier.

Claude Champaud a brossé sa carrière atypique et brillante, débutée à la fin de la guerre. « Marie-Thérèse a fait partie de cette résistance secrète à la barbarie nazie et a attrapé, très jeune, le virus du gaullisme. Ce sont ces engagements qui l'ont conduite au secrétariat de la section qui gérait les prisonniers allemands. »

C'est là qu'elle a fait la connaissance de celui qui deviendra son époux et lui fera traverser l'Atlantique pour s'installer à Saint-Paul, dans le Minnesota. Elle y a enseigné avec passion le

français et l'amour de la France, présidé l'Alliance française et organisé des parrainages d'étudiants, dans des entreprises et des familles américaines.



De retour en France, Marie-Thérèse Reed a continué à mener des actions pour renforcer les liens entre les deux cultures. Pour sa retraite, elle avait choisi Noirmoutier, et là encore elle a contribué à l'organisation d'allers et retours entre Noirmoutier et l'Amérique, à Crestview, en Floride. « Elle a été d'ailleurs la cheville ouvrière du jumelage qui nous lie à Crestview » avait rappelé le maire, Noël Faucher.

Marie-Thérèse REED nous a quittés à l'âge de 96 ans. Ses obsèques ont été célébrées le jeudi 15 juin 2023 à 15 heures en l'église Saint-Philbert de Noirmoutier.

NOTRE COMPAGNON HENRI MORISSEAU NOUS A QUITTES. UN BEL HOMMAGE LUI A ETE RENDU LE 24 NOVEMBRE A SAINT-MAIXENT-SUR-VIE

Henri Morisseau, officier de l'Ordre National du Mérite et chevalier de la Légion d'Honneur, s'est éteint à 85 ans le 19 novembre 2023 dans sa commune de Saint-Maixent-sur-Vie qu'il n'avait jamais quittée.

Dans sa jeunesse, il suit un apprentissage de charron-charpentier comme son père. Il reprend l'entreprise familiale à 26 ans et la développe jusqu'à avoir une vingtaine d'ouvriers. Il la cède à l'âge de la retraite en 1999. Il était très heureux que cette entreprise perdure aujourd'hui.

Mais c'est pour son engagement au service des autres qu'il est connu et reconnu en Vendée.

En effet à 29 ans, il devient maire de sa commune de 380 habitants qui en compte désormais 1 200. Il sera maire durant 42 ans jusqu'en 2008. Il détenait le record vendéen de la longévité au poste de premier magistrat d'une commune et avait été décoré pour cela par l'Assemblée des Maires de France.



Le maire actuel, Jean Soyer, témoigne. « Il a été un moteur, tout un système de bénévolat s'est mis en place autour de lui pour l'aider à faire évoluer la commune. Tout le monde avait envie de le suivre. »

Le plus gros chantier bénévole qu'il a conduit était la construction de la salle polyvalente achevée en 1985. Les logements communaux, l'extension de l'école, les vestiaires et le stade de foot font aussi partie des nombreuses réalisations qui ont changé le visage de la commune.

C'était un homme humainement très apprécié, extrêmement sympathique disent ceux qui l'ont souvent rencontré et ils sont très nombreux.

Un hommage lui a été rendu à l'église de Saint-Maixent-sur-Vie, cérémonie retransmise également dans la salle polyvalente en raison de l'affluence, plusieurs centaines de personnes ayant assisté aux obsèques. La foule présente à sa sépulture démontre, s'il en était besoin, à quel point la population lui est reconnaissante et lui était attachée. Un bel éloge funèbre a été prononcé par Jean Soyer, maire.

L'ANMONM était représentée par Philippe Potier, porte-drapeau et André Aubouin. Ce dernier a déposé la palme de l'ANMONM sur le cercueil.

Michel Montalétang

L'ANMONM A PARTICIPÉ AU RALLYE MÉMOIRE ET DÉFENSE DES CLASSES DE DÉFENSE VENDÉENNES

La Délégation Militaire Départementale de la Vendée a organisé le jeudi 13 avril 2023 un rallye sur le thème de la Mémoire et de la Défense. Il a concerné les 6 classes de Défense du département qui ont été regroupées au centre de formation militaire de Fontenay-Le-Comte. Ces classes de défense se situent dans le département :

- Au collège Saint-Exupéry de Bellevigny
- Au collège Saint-Joseph de Challans
- Au collège Jean Monet des Sables d'Olonne
- Au collège Paul Langevin des Sables d'Olonne
- Au collège Saint-Louis de La Roche-sur-Yon
- Au collège Saint-Jean Les Lauriers de Saint-Jean-de-Monts.

Environ 130 élèves étaient au rendez-vous. Du 2^{ème} régiment de dragons spécialisé dans les menaces notamment nucléaires et chimiques au 6^{ème} génie, les collégiens ont bénéficié d'un large aperçu de la réalité des métiers de la défense. La journée était également consacrée à la thématique de la mémoire. Ils ont entre autres pris connaissance de l'histoire du 137^{ème} régiment d'infanterie, celui qui abritait la caserne de Fontenay-Le-Comte. D'autres ateliers présentaient par exemple les personnages historiques vendéens ou le fonctionnement des régiments militaires... complétés par un quizz défense, un jeu de l'oie citoyenneté...



Les dix équipes d'élèves se sont réparties sur l'ensemble des ateliers et elles ont eu à répondre tout au long du rallye à un questionnaire à choix multiples (QCM) sur la défense durant cette journée patriotique.

« Ces classes sont avant tout un projet pédagogique qui permet aux élèves volontaires de découvrir le monde de la défense » déclarait le DMD Adjoint, le Lieutenant-Colonel Jean-Luc Cosnard.

Un atelier portait sur les ordres nationaux. Il était composé de l'Ordre de la Légion d'Honneur, des Médailleurs Militaires et de l'Ordre National du Mérite. Chaque ordre a présenté en quelques

minutes ce qu'il est, ce qu'il représente, ses valeurs et les actions qu'il mène auprès des populations et plus particulièrement de la jeunesse.

L'ANMONM était représentée par Philippe Potier et Michel Montalétang.

Une cérémonie clôturait cette journée sur la place d'Armes du CMFP avec un rassemblement par équipe, la montée des couleurs, le Drapeau du 137^{ème} Régiment d'Infanterie, en présence des autorités. Le Colonel Mathieu Mollet, Délégué Militaire Départemental et Chef de Corps du CMFP s'est exprimé pour féliciter organisateurs et participants sur le contenu et la qualité organisationnelle de cette journée de rallye et a procédé à la remise des récompenses.

Merci aux organisateurs pour cette journée de civisme et de citoyenneté auprès de la jeunesse.

Michel Montalétang

L'ANMONM A PARTICIPÉ A LA COMMÉMORATION DE LA JOURNÉE NATIONALE DES VICTIMES ET DES HÉROS DE LA DÉPORTATION

La commémoration de la journée nationale des victimes et des héros de la déportation s'est déroulée à La Roche-sur-Yon le dimanche 30 avril, place François Mitterrand au Mémorial de la Résistance.

A l'occasion de cette cérémonie, il fut procédé à la lecture du message commun des associations de déportés par Madame Catherine Garnier Le Corre, présidente de la délégation territoriale des amis de la Fondation pour la Mémoire de la Déportation.

Dans son message, elle précise que la Nation rend hommage aux victimes et héros de la déportation que la barbarie nazie, avec la complicité du régime de Vichy, a jeté par dizaine de milliers dans l'enfer des camps de concentration et d'extermination en raison de leur résistance à l'occupant, l'arbitraire des rafles et de la répression en raison de leur appartenance ethnique, leur choix politique ou leur confession.

Elle estime que cet hommage puise sa force dans l'évocation des valeurs portées par les rescapés des camps et par leurs camarades disparus, le respect des droits humains, la dignité et la liberté, la tolérance, l'égalité et la fraternité.

Elle rajoute qu'ils ont pour beaucoup d'entre eux payé de leur vie leur attachement à la France et que le destin tragique des déportés doit interpeller la conscience et la raison de toutes les générations car le combat n'est pas terminé. En effet, se précisent sous les yeux de tous des menaces de plus en plus préoccupantes du totalitarisme de toutes natures, du fanatisme religieux, du nationalisme et de la xénophobie, du racisme et de l'antisémitisme, de la remise en cause de plus en plus systématique du principe de la démocratie.

Elle ajoute que l'actualité nous le rappelle cruellement car les forces destructrices des dictatures s'attaquent à la souveraineté et à la liberté des peuples dans le monde et sur notre continent, le martyr actuel du peuple ukrainien, le patriotisme et la résistance héroïque à l'agresseur forcent le respect et doivent nous inviter à faire preuve d'une vigilance accrue.



Elle conclut en rappelant que tous les efforts doivent tendre à l'instauration d'une paix juste et durable et que les hommes et les femmes, qui dans les camps de la mort ont fait de la dignité et de la solidarité, un combat quotidien pour survivre à un système organisé de négation de la personne humaine. Ils nous montrent par l'exemple la voie à suivre, celle de la résistance et du combat permanent pour la liberté.

Des gerbes furent ensuite déposées par Madame Catherine Garnier Le Corre, par Madame Nathalie Gosselin, représentant la présidente du conseil régional, par Monsieur Luc Bouard, maire de La Roche-sur-Yon, par Monsieur Philippe Latombe, député de la Vendée et par Madame Anne Tagand, secrétaire générale représentant le préfet de la Vendée.

L'ANMONM était représentée par Michel Montalétang, vice-président de la section de Vendée et par Guy Rabeau, porte-drapeau départemental.

Michel Montalétang

NOUS ÉTIIONS PRÉSENTS A FONTENAY-LE-COMTE A L'OCCASION DE LA JOURNÉE NATIONALE DES MÉMOIRES DE LA TRAITE, DE L'ESCLAVAGE ET LEURS ABOLITIONS

Le 10 mai 2023 à 11 h, à Fontenay-le-Comte, notre section était représentée par Thérèse Charrieau et Guy Coirier à la cérémonie organisée à l'occasion de la journée nationale des mémoires de la traite, de l'esclavage et leurs abolitions, quai Poey d'Avant.

En présence de Mme Nicole Chabannier, Sous-Préfète, de Mme Ghislaine Légeron, adjointe au Maire, des autorités et de représentants d'associations patriotiques, M. Gérard Viviers, président de l'association Archipel retraçait – après le dépôt de fleurs représentant les différents départements et territoires ultra-marins - les étapes de l'abolition de la traite d'êtres humains et de l'esclavage, ainsi que les mesures prises par l'Etat pour commémorer cette abolition.



Le public présent se retrouvait ensuite à la salle des OPS pour découvrir l'exposition consacrée à la traite négrière et à l'esclavage, ainsi que le projet de monument que l'association souhaite voir édifier, sur le quai Poey d'Avant.

Thérèse Charrieau

LA FÊTE DU 137ÈME RI ET LA JOURNÉE DU STAGIAIRE AU CMFP DE FONTENAY LE COMTE

Le jeudi 25 mai 2023 à 11 h, notre section était représentée par Thérèse Charrieau, Claude Monory et Guy Coirier à la cérémonie organisée au CMFP caserne du Chaffault à Fontenay-le-Comte, à l'invitation du Colonel Matthieu Mollet, chef de corps et Délégué Militaire Départemental de la Vendée.

Créé à Vérone par décret impérial du 12 janvier 1813, le 137e régiment d'infanterie participe à la campagne d'Allemagne avec la Grande Armée. Les batailles de Lützen, Bautzen et Hanau sont inscrites sur son drapeau.



Devant une très nombreuse assistance militaire et l'ensemble des personnels du CMFP, les autorités civiles et les représentants des associations patriotiques, le major Mollé, 92 ans, totalisant 7 citations et 2 blessures de guerre, était élevé à la distinction de Grand Officier dans l'Ordre de la Légion d'Honneur.

Thérèse Charrieau

GRÂCE A NOTRE PORTE-DRAPEAU GUY COIRIER, LA POMPE A INCENDIE DE SAINT-MICHEL-LE-CLOUCQ EST DE RETOUR DANS SA COMMUNE

Notre porte-drapeau Guy Coirier, président de l'Association Le Cloucq Michelais, accueille les autorités, Madame Nicole Chabannier, Sous-Préfète de Fontenay-le-Comte, Monsieur Le Député Pierre Henriet, Monsieur Pierre Guillon, Conseiller Départemental, Monsieur Francis Guillon, Maire, Monsieur l'Inspecteur Général de la Direction de la Sécurité Civile, Dominique Pescher, Monsieur le Contrôleur Général, Directeur du SDIS de la Vendée, Matthieu Mairesse, Madame Michèle Peltan, Secrétaire Générale de l'ANMONM, le Colonel Michel Montalétang, ancien Directeur du SDIS 85, le Capitaine Loïc Gréboval chef du centre de secours de Fontenay-le-Comte, Madame Thérèse Charrieau Vice-Présidente de l'ANMONM pour l'arrondissement de Fontenay-le-Comte et remercie également de leur présence les nombreux amis et partenaires venus partager ce moment solennel.

Il indique qu'il ne peut pas ne pas parler de l'association « Le Cloucq Michelais » en présentant sa « jeune demoiselle », la pompe à incendie.

Tout ça pour cette charrette nous dit-il... Mais n'oublions pas, poursuit le président de l'association, que notre patrimoine représente une véritable richesse culturelle et identitaire. Le risque de le voir disparaître est réel. Au Cloucq Michelais, nous nous efforçons de le protéger pour assurer sa transmission.

Cette pompe à bras est un témoin de l'histoire du village et de l'histoire des sapeurs-pompiers. Sa mise en œuvre nécessitait quatre batteurs. Ils devaient effectuer quatre battements par

minute pour obtenir difficilement un débit de 200 litres par minute alors qu'aujourd'hui, les véhicules incendie assurent un débit de 2 000 litres par minute et disposent d'une citerne d'une capacité de 11 000 litres.

Avant 1902, il n'y avait pas de défense contre l'incendie structurée mais seulement des hommes qui, alertés par le tocsin, attaquaient l'incendie avec des moyens rudimentaires.



Il a été retrouvé la trace d'une délibération du conseil municipal du 11 août 1839 et la preuve d'une décision du curé de l'époque pour l'achat de la pompe.

Cette pompe à bras a été répertoriée en 2009 par le SDIS lors de l'édition de l'ouvrage « Les Sapeurs-Pompiers de la Vendée (1813-2009) ».

C'est en mai 2021 alors qu'elle était revendue dans une vente aux enchères que Le Cloucq Michelais a pu la racheter et ainsi la rénover.

L'association a pour objectif la rénovation du patrimoine et au-delà fédérer, rassembler, parler et faire parler de Saint-Michel-Le-Cloucq.

Trois axes de travail sont développés. La restauration et la mise en valeur patrimoniale : ont été rénovés une fontaine, un lavoir, un calvaire, une chaire dans l'église et actuellement les bénévoles (15) travaillent à la restauration d'un four à pain. Le deuxième axe de travail a été les recherches historiques et les rédactions d'ouvrages sur l'histoire du village, « Saint-Michel-Le-Cloucq sous l'Occupation », « Honneur aux Poilus de Saint-Michel-Le-Cloucq » et en 2022, « Saint-Michel-Le-Cloucq de l'an 1000 à 1950 ». Enfin, le troisième axe de travail est l'organisation de manifestations culturelles, festives et solidaires : concerts, soirées à thème, sorties-découvertes, décorations de rues... et bien d'autres choses encore.

Quelques manifestations sont destinées à générer des recettes pour financer les actions de l'association et soutenir des associations caritatives dans lesquelles les adhérents s'impliquent.

Le président Guy Coirier remercie les donateurs et bienfaiteurs qui aident à la réalisation des projets. Il salue également la présence des Jeunes Sapeurs- Pompiers.

Madame la Sous-Préfète remet à Monsieur Gérard Chaillé, vice-président de l'association, la médaille d'argent Jeunesse et Sports et Engagement Associatif.

Ensuite le directeur du SDIS, Matthieu Mairesse, intervient pour féliciter « Le Cloucq Michelais » et à la demande de son président, explique à l'assistance l'opération caritative « Pompy » développée depuis quelques mois en Vendée. Il s'agit de faire une bonne action en achetant la peluche « Pompy » sachant que parallèlement chaque véhicule d'assistance aux victimes est ainsi équipé de ladite peluche pour reconforter les enfants secourus par les Sapeurs-Pompiers. Le SDIS de la Vendée adresse un courrier à chaque bienfaiteur sur l'utilisation faite par les secours de la peluche offerte.

S'ensuivent les remerciements des autorités qui s'expriment à leur tour pour féliciter les bénévoles de l'énorme travail qu'ils réalisent et du rôle primordial qu'ils jouent en matière de protection et mise en valeur du patrimoine.

Michel Montaletang

L'ACTIVITÉ DE NOS PORTE-DRAPEAUX AU COURS DE L'ANNÉE 2023

Le dimanche 15 janvier 2023

Célébration du 71^{ème} anniversaire de la mort du Général de Lattre de Tassigny à Mouilleron en Pareds.

Présence de **Guy Coirier**, porte-drapeau.

Le mardi 17 janvier 2023.

Remise de l'insigne de chevalier de l'Ordre National du Mérite à Madame **Isabelle Brethomé** à la Préfecture de la Roche sur Yon.

Présence de **Guy Rabeau**, porte-drapeau.

Le mercredi 18 janvier 2023

Cérémonie des vœux du chef de Corps du Centre Militaire de Formation Professionnelle de Fontenay-le-Comte.

Présence de **Guy Coirier**, porte-drapeau.

Le samedi 25 février 2023.

Assemblée générale de l'Union Nationale des Combattants 85 au Bourg sous La Roche.

Présence de **Guy Coirier**, porte-drapeau.

Le mardi 28 février 2023.

Remise de l'insigne de chevalier de l'Ordre National du Mérite à Madame **Josiane Boscolo** au sein de l'entreprise Vuiton à Essarts en Bocage

Présence de **Philippe Potier** porte-drapeau.

Le samedi 11 mars 2023.

Cérémonie d'hommage aux victimes du terrorisme, place François Mitterrand à La Roche sur Yon.

Présence de **Guy Rabeau**, porte-drapeau.

Le dimanche 19 mars 2023.

Journée nationale du souvenir et du recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc au mémorial du Langon.

Commémoration identique à Fontenay-le-Comte.

Présence de **Guy Coirier** porte-drapeau aux deux cérémonies.

Le samedi 1^{er} avril 2023.

46^e Assemblée générale de l'association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite au théâtre Le Millandy à Luçon, en présence de Monsieur **Patrick Sandevoy** Président National.

Présence de :

- **Claude Jaheny** porte-drapeau de l'arrondissement des Sables d'Olonne.
- **Guy Coirier** porte-drapeau de l'arrondissement de Fontenay-le-Comte
- **Guy Rabeau** porte-drapeau de l'arrondissement de la Roche sur Yon et porte-drapeau départemental.

Le vendredi 7 avril 2023.

Sépulture de notre compagnon **Armand Fort** en l'église Saint-Pierre de Chantonnay.

Présence de **Guy Rabeau**, porte-drapeau qui lui a rendu les honneurs.

Le jeudi 13 avril 2023.

Participation au Rallye Mémoire et défense des Classes de Défense Vendéennes au Centre Militaire de Formation Professionnelle de Fontenay-le-Comte.

Présence de **Philippe Potier**, porte-drapeau.



Le samedi 15 avril 2023.

Remise de l'insigne de chevalier de l'Ordre National du Mérite à Monsieur **Jean-Pierre Mercier** au château de la Sebrandière à Vix.

Présence de **Guy Coirier**, porte-drapeau.

Le mardi 18 avril 2023

Sépulture de notre compagnon **Jean de La Rochethulon** en l'église Saint Hilaire de Talmont.

Présence de **Guy Rabeau** porte-drapeau qui lui a rendu les honneurs.

Le samedi 29 avril 2023.

Participation à la célébration par l'Amicale des anciens de la Légion Etrangère du 160^e anniversaire du combat de Camerone à Sainte Foy.

Présence de **Guy Rabeau**, porte drapeau.

Le dimanche 30 avril 2023.

Cérémonie du souvenir des victimes et des héros de la déportation, place François Mitterrand à La Roche sur Yon.

Présence de **Guy Rabeau** porte-drapeau.

Cérémonie identique à Fontenay-le-Comte.

Présence de **Guy Coirier** porte-drapeau.

Le mardi 10 mai 2023.

Sépulture de notre compagnon **Jean Paul Roussel** en l'église de Saint Révérend.

Présence de **Claude Jaheny**, porte-drapeau qui lui a rendu les honneurs.

Le dimanche 8 mai 2023.

Cérémonie commémorant la victoire du 8 mai 1945 à Fontenay-le-Comte

Présence de **Guy Coirier** porte-drapeau.

Le mardi 10 mai 2023.

Cérémonie à l'occasion de la journée Nationale des Mémoires de la traite, de l'esclavage et de leurs abolitions, quai Poey d'Avant à Fontenay-le-Comte.

Présence de **Guy Coirier**, porte-drapeau.

Le jeudi 25 mai 2023.

Fête du 137^{ème} Régiment d'Infanterie et de la journée du Stagiaire au Centre Militaire de Formation Professionnelle à la caserne Chaffault de Fontenay-le-Comte.

Présence de **Guy Coirier**, porte-drapeau.

Le lundi 30 mai 2023.

Remise des prix de l'Education Citoyenne et de la Mémoire 2022-2023 à la Préfecture de Vendée à La Roche sur Yon en présence de Monsieur le Préfet Gérard Gavory.

Présence de **Guy Rabeau**, porte-drapeau.

Le jeudi 8 juin 2023.

Cérémonie de la Journée Nationale d'Homage aux Morts pour la France en Indochine, place Simone Veil à La Roche sur Yon.

Présence de **Guy Rabeau** porte-drapeau.

Cérémonie identique à Fontenay-le-Comte.

Présence de **Guy Coirier** porte-drapeau.

Le mercredi 14 juin 2023.

Congrès départemental des Anciens Combattants Prisonniers de Guerre et Combattants d'Algérie-Tunisie-Maroc à Mervent.

Présence de **Guy Coirier**, porte-drapeau.

Le jeudi 15 juin 2023.

Sépulture de notre compagnon **Marie-Thérèse Reed**, Officier de l'Ordre National du Mérite à l'église Saint Philbert de Noirmoutier.

Présence de **Guy Rabeau**, porte drapeau qui lui a rendu les honneurs.

Le dimanche 18 juin 2023.

Cérémonie de la commémoration de l'appel du Général de gaulle du 18 juin 1940, place François Mitterrand à la Roche sur Yon

Présence de **Guy Rabeau**, porte-drapeau.

Cérémonie identique à Fontenay-le-Comte.

Présence de **Claude Monory**, porte-drapeau.

Le mardi 27 juin 2023.

Passation de commandement du centre Militaire de Formation Professionnelle de Fontenay-le-Comte.

Présence de **Guy Coirier**, porte-drapeau.

Le mardi 27 juin 2023.

Passation de commandement du centre Militaire de Formation Professionnelle de Fontenay-le-Comte.

Présence de **Guy Coirier**, porte-drapeau.

Le 14 juillet 2023

Cérémonie du 14 juillet à Fontenay-le-Comte.

Présence de **Guy Coirier**, porte-drapeau

Le 28 juillet 2023

Sépulture de Monsieur Rabaud à Sainte Cécile.

Présence de **Philippe Potier**, porte-drapeau

Le 20 août 2023

Cérémonie à la stèle des martyrs à Mervent.

Présence de **Guy Coirier**, porte-drapeau

Le 25 septembre 2023

Cérémonie d'hommage aux harkis à Fontenay-le-Comte.

Présence de **Guy Coirier**, porte-drapeau

Le 28 octobre 2023

Congrès de la Médaille militaire à Challans.

Présence de **Philippe Potier**, porte-drapeau

Le 9 novembre 2023

Cérémonie de commémoration du décès du général de Gaulle et 60^{ème} anniversaire de la création de l'ANMONM.

Présence de **Guy Coirier**, de **Jean-François Biet** et de **Philippe Potier**, porte-drapeaux

Le 11 novembre 2023

Commémoration de l'armistice à Fontenay-le-Comte.
Présence de **Guy Coirier**, porte-drapeau

Le 24 novembre 2023

Sépulture de Monsieur Morisseau à Saint-Maixent-sur-Vie.
Présence de **Philippe Potier**, porte-drapeau

Le 5 décembre 2023

Commémoration des morts pour la France en Algérie, Maroc et Tunisie à Fontenay-le-Comte et à La Roche-Sur-Yon.
Présence de **Guy Coirier** et de **Philippe Potier**, porte-drapeaux

Remerciements à nos porte-drapeaux qui assurent la présence de notre association aux diverses cérémonies nationales et départementales, à l'accompagnement de nos compagnons défunts ainsi qu'à l'accueil de nos nouveaux compagnons.

Rédacteurs Guy Rabeau, Philippe Potier et Michel Montalétang

LISTE DES PROMUS 2023

Décret du 29 novembre 2023 portant promotion et nomination dans l'ordre national du Mérite

- **Chancellerie de l'ordre national du Mérite au grade d'officier**
 - Mme **Peltan Michèle**, présidente de la section Vendée de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite, administratrice nationale de l'ANMONM et secrétaire nationale,
- **Première ministre au grade de chevalier**
 - M. **Couillon Alexandre**, chef cuisinier étoilé, cogérant du restaurant gastronomique La Marine à Noirmoutier-en-l'Île
 - Mme **Couillon Céline**, cogérante du restaurant gastronomique La Marine à Noirmoutier-en-l'Île,
- **Ministère de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique au grade de commandeur**
 - M. **Liébot André**, ancien président d'un groupe spécialisé dans les fenêtres industrielles et façades en aluminium
- **Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire Au grade de chevalier**
 - Mme **Sicard Véronique**, PDG du Groupe Boulanger SICARD

"LE MÉRITE" NOTRE REVUE NATIONALE

La revue LE MERITE a fêté en 2023 ses 49 ans d'existence.

Elle permet de découvrir le rayonnement de notre ordre tant en métropole qu'en outremer et à l'étranger et constitue un lien entre nos membres. Elle symbolise également le sentiment d'appartenance à une grande communauté.

Outre les nouvelles données des sections départementales, la revue propose des articles de grande qualité, tant sur l'histoire et le fonctionnement de nos institutions, que sur notre patrimoine et sur de grands événements du passé ou d'aujourd'hui ou encore de découverte de femmes et d'hommes prestigieux par leurs parcours exceptionnels.



LE MERITE est un vecteur de communication de qualité et un outil d'échanges et de culture pour tous les compagnons de l'ANMONM.

Nous vous invitons à vous abonner à cette belle publication - 4 numéros par an pour 16 euros - lors de votre adhésion à notre association ou en vous acquittant de votre cotisation annuelle.

VOTRE SITE INTERNET

L'adresse du site internet est la suivante :

<https://www.anmonm.org/sections/085>

Ce site est opérationnel pour chacun d'entre vous et pour tous ceux qui souhaitent connaître ou faire connaître notre association.

Vous y trouverez les rubriques suivantes :

- Le mot du Président
- Présentation

- Le comité d'honneur
- Le comité de section
- Les porte-drapeaux
- Organisation territoriale
- La vie de la section
- Nominations et promotions
- Galerie photos
- Calendrier
- Nous contacter
- Ancien site

Nous vous invitons à une balade sur la toile pour redécouvrir la vie et le dynamisme de notre association.

Belle navigation à vous sur le net !

CRÉATION DEPUIS DÉBUT 2022 D'UNE NEWSLETTER

La communication de votre section évolue et s'enrichit. En parallèle à la découverte de notre site internet, vous recevez depuis le début de l'année 2022 un bulletin d'annonce de nouveautés. Neuf numéros ont déjà été diffusés. Il est intitulé « **Le ruban bleu, la newsletter de l'ANMONM Vendée** ».



Celle-ci vous est adressée désormais périodiquement afin de vous tenir régulièrement informés de la vie et des activités de votre section.

Avec ce nouveau support de communication moderne et attractif, notre souhait est d'être plus proches de vous et de conforter ce lien si important entre nous. N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions : cette newsletter est aussi la vôtre.

Bonne lecture.



De gauche à droite : Dominique Picoron, Guy Rabeau, Marie-Laure Coulon-Nguyen, Jean-Pierre Laczny, Michel Montalétang, Michèle Peltan, Michel Botella, Philippe Potier, Bernard Blot, Jacques Guibot, Thérèse Charrieau, André Aubouin.

Manquent sur la photo : Arthur Soène, Claude Monory, Jean-François Biet et Françoise Pastorel.

